Propriétaire de l'ouvrage le 18 novembre 2014

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers 35, boulevard de Sébastopol 75 001 PARIS Tél.: 01.40.13.17.00

USINE D'INCINERATION D'ORDURES MENAGERES D'IVRY-PARIS XIII

DOSSIER D'INFORMATION DU PUBLIC

BILAN ANNUEL 2013

<u>Exploitant</u> <u>Adresse de l'installation</u>

IVRY PARIS XIII
Tour T1
1, Place Samuel de Champlain
92400 COURBEVOIE

Usine d'incinération d'ordures ménagères 43, rue Bruneseau

75 013 PARIS

Tél.: 01.45.21.55.00



DOSSIER D'INFORMATION DU PUBLIC 2013 IVRY – PARIS XIII

Chiffres clés:

Tonnages valorisés: 685 787 tonnes de déchets ménagers



Valorisation énergétique :

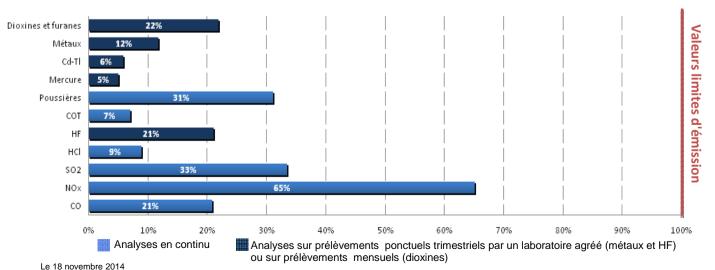
<u>Électricité vendue</u> : 43 177 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 24 338 habitants.

<u>Vapeur vendue</u>: 1 054 724 MWh soit l'équivalent de la consommation de chauffage de 105 472 logements (1 équivalent logement = 10 MWh).



Niveau de performance du traitement des rejets atmosphériques

Positionnement des concentrations moyennes annuelles au regard des seuils réglementaires (valeurs limites journalières imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 24 juin 2004)



Valorisation matières :

Mâchefers: 120 352 tonnes

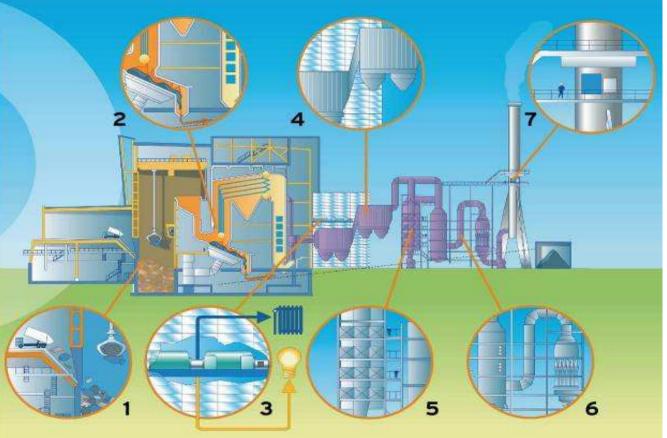
<u>Métaux</u>: 11 957 tonnes de ferrailles et 1 883 tonnes de métaux ferreux et non ferreux extraits par l'installation de maturation et d'élaboration des mâchefers (IME).



2/147

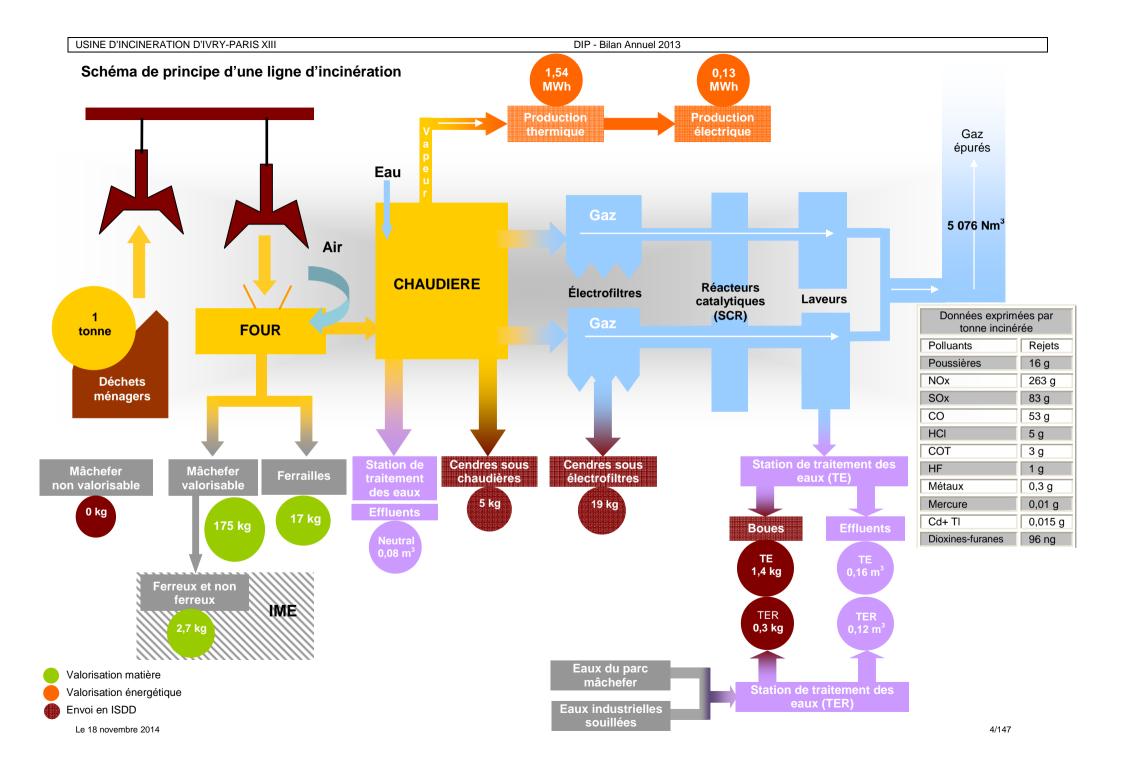
Fonctionnement du centre d'incinération avec valorisation énergétique à Ivry-Paris XIII

- Qual de déchargement et fosse de réception des déchets Chaque jour, les déchets issus des collectes d'ordures ménagères d'un bassin de population de plus de 1 400 000 habitants aboutissent au centre du SYCTOM à lvry-Paris XIII, où ils sont déversés dans une fosse.
- 2 Groupe four-chaudière et extracteur à mâchefers Reprises par des grappins, les ordures ménagères sont déposées dans un four où elles sont incinérées à une température d'environ 900 °C. La chaleur dégagée permet de transformer l'eau circulant dans la chaudière en vapeur. Les mâchefers, qui sont les résidus solides de l'incinération, sont extraits puis évacués par vole fluviale vers un centre de traitement où ils sont transformés en matériaux pour les travaux publics.
- 3 Groupe turboalternateur: la production d'énergie La chaleur générée par la combustion des ordures ménagères est transformée en vapeur et en électricité. La vapeur, qui est vendue à la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, permet de chauffer 100 000 équivalentslogement chaque année. Quant à l'électricité, une partie est utilisée pour le fonctionnement du centre et le reste est vendu à EDF.
- 4 Première étape du traitement des fumées : les électrofiltres Afin d'éliminer les polluants, les gaz de combustion sont épurés avant leur rejet dans l'atmosphère. Les particules en suspension sont plégées par deux dépoussièreurs électrostatiques (dits « électrofiltres »).
- 5 Réacteur catalytique : destruction des dioxines et des NOx La deuxième étape de l'épuration des fumées consiste à détruire les dioxines et furanes ainsi que les oxydes d'azote (NOx) par un traitement catalytique opérant à 250 °C.
- 6 Laveur et venturi : l'étape finale du traitement des fumées Les gaz sont lavés à travers un filtre formé de fines particules d'eau, afin de capter les polluants acides (chlorure d'hydrogène et oxydes de soufre). L'injection de charbon et soude permet de finaliser la destruction des dioxines et oxydes de soufre.
- 7 Analyse des rejets atmosphériques Avant leur rejet dans l'atmosphère, les fumées sont analysées dans la cheminée. Les résultats de cette autosur-veillance sont enregistrés et transmis périodiquement aux autorités compétentes.





Le 18 novembre 2014



Rédacteur : M MARTINET

Vérificateur : M. LEROUX

Approbateur : M. MAURY

Accessibilité : Libre

Objet: Dossier d'information du public

DESTINATAIRES INTERNES IVRY PARIS XIII DESTINATAIRES EXTERNES

DIRECTION GENERALE Syctom: M. LABROUCHE

DIRECTION IVRY M. FOURNET

M. HIRTZBERGER

Mme BOUX

Mme MAUVILLAIN

DRIEE: M. BOURGEOIS

Mme POLVECHE

Préfecture du Val-de-Marne : M. LOPES

Mairie d'Ivry-sur-Seine

Le 18 novembre 2014 5/147

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1	REFERENCES DES DECISIONS INDIVIDUELLES DONT L'INSTALLATION A FAIT L'OBJET AU C L'ANNEE 2013	
2	Presentation de l'installation	
	2.1 APPORT DE DECHETS ET INTRODUCTION DANS LES FOURS	11
	2.2 COMBUSTION ET VALORISATION ENERGETIQUE	
	2.3 Besoins en ressources	
	2.3.1 Besoin en eaux du site	
	2.3.1.1 Eau de ville	12
	2.3.1.2 Eau de refroidissement (« eau de circulation »)	12
	2.3.1.3 Eau de process (« eau brute »)	13
	2.3.2 Besoin en combustibles du site	
	2.3.2.1 Bois	13
	2.3.2.2 Gaz de ville	13
	2.3.2.3 Fuel	13 12
	2.4 Traitement des fumees	
	2.5 Traitement des residus solides	
	2.6 TRAITEMENTS DES EAUX RESIDUAIRES	16
3	DECHETS REÇUS	17
	3.1 Nature des dechets acceptes	17
	3.2 Provenance des dechets reçus en 2013	17
	3.3 QUANTITES DE DECHETS TRAITES SUR L'ANNEE 2013	18
4	BILAN MATIERE ET ENERGIE	21
	4.1 Consommations	21
	4.1.1 Consommations d'eau	21
	4.1.2 Consommations de bois	
	4.2 BILAN ET VALORISATION MATIERE	
		22
	4.2.2 Quantités évacuées / valorisées et proportion du tonnage incinéré4.2.3 Évolution des pourcentages par rapport au tonnage incinéré	
	4.2.4 Déchets et sous-produits	23 25
	4.2.4.1 Mâchefers	25
	4.2.4.2 Ferrailles	26
	4.2.5 Élimination des déchets issus de l'incinération	2/
	4.2.5.1 Cendres volantes et cendres sous-chaudières	27
	4.2.5.2 Gâteaux TE et TER	
	4.3 VALORISATION ENERGETIQUE	28
5	REJETS DE L'INSTALLATION	30
	5.1 REJETS ATMOSPHERIQUES	
	5.1.1 Concentrations en polluants (hors dioxines et furanes)	30
	5.1.2 Contrôles des émissions de dioxines et de furanes 5.1.3 Prélèvements en continu	
	5.1.3 Prélèvements en continu	34 35
	5.1.5 Cas particulier des arrêts et démarrages	35

	5.2 REJETS LIQUIDES	37
	5.2.1 Généralités	37
	5.2.1.1 Nature des rejets	37
	5.2.1.2 Quantités des rejets	37
	5.2.1.3 Contrôles journaliers	37
	5.2.1.4 Contrôles mensuels	39
	5.2.1.5 Contrôles semestriels	41
	5.2.2 Contrôles des effluents	
	5.2.2.1 Contrôles inopinés	42
•	5.2.2.2 Recherche de substances dangereuses dans l'eau	42
6	PLAN DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE	
	6.1 CAMPAGNE DE MESURES DES RETOMBEES ATMOSPHERIQUES PAR JAUGE OWEN	44
	6.1.1 Introduction	44
	6.1.2 Localisation des jauges selon 2 axes d'impact majoritaire des retombées	45
	6.1.3 Dépôts en dioxines et furannes6.1.4 Dépôts en métaux lourds	47
	6.2 CAMPAGNES DE BIOSURVEILLANCE	
	6.2.1 Introduction	49
	6.2.2 Methodologie d'interprétation des résultats 6.2.3 Campagne de mesures sur les Bryophytes (mousses terrestres)	50 51
	6.2.3.1 Localisation	
	6.2.3.2 Dépôts en dioxines et furanes	51 52
	6.2.3.3 Dépôts en métaux lourds	52 53
	6.2.4 Campagne de mesures sur les lichens	50 54
	6.2.4.1 Localisation	
	6.2.4.2 Dépôts en dioxines et furanes	
	6.2.4.3 Dépôts en métaux lourds	
7	Transports	
	7.1 Acces au site	57
	7.2 FLUX DE VEHICULES ET DE PENICHES	
8	MODIFICATIONS ET OPTIMISATIONS APPORTEES A L'INSTALLATION EN COURS D'ANNEE	
9	INCIDENTS	59
	9.1 DETECTION DE RADIOACTIVITE A L'ENTREE DU SITE	59
	9.2 INCIDENTS AVEC REJETS A L'ATMOSPHERE	
	9.2.1 Incident avec départs aux exutoires	
	9.2.2 Incident sans départ aux exutoires	60
	9.3 AUTRES INCIDENTS	61
Liste	e des Annexes	63
ANN	EXE 1 : OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DU GROUPE SITA	64
	EXE 2 : CERTIFICAT DE RENOUVELLEMENT DE L'ISO 14001	
	EXE 3 : ARRETES APPLICABLES ET DECISIONS INDIVIDUELLES PRISES EN 2013	
	EXE 4 : BASSINS VERSANTS DES ORDURES MENAGERES EN 2013	
	EXE 5 : REJETS SOLIDES	
	EXE 6 : PERFORMANCE ENERGETIQUE	
	EXE 7 : REJETS ATMOSPHERIQUES	
	EXE 8 : REJETS LIQUIDES	
	EXE 9 : RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES	
~1414		ידי

Le 18 novembre 2014

USINE D'INCINERATION D'IVRY-PARIS XIII	DIP - Bilan Annuel 2013		
ANNEXE 10 : INCIDENTS	144		
ANNEXE 11 : LEXIQUE	145		

Le 18 novembre 2014 8/147

INTRODUCTION

Généralités

Le décret n°93-140 du 29 décembre 1993, codifié aux articles R125-1 à R125-8 du code de l'environnement et fixant les modalités d'exercice du droit à l'information en matière de déchets prévues à l'article 3.1 de la loi du 15 juillet 1975, prévoit que les exploitants d'installations de traitement des déchets établissent chaque année un dossier concernant leur installation, qui peut être librement consulté à la mairie de la commune d'implantation.

Le dossier est également disponible sur le site internet de NOVERGIE « www.novergie.com ».

Comme le stipule l'article R 125-8 du code de l'environnement, ce dossier sera présenté par l'exploitant à la commission de suivi de site (CSS) une fois par an. Cette commission remplace la commission locale d'information et de surveillance (CLIS).

Organisée par le préfet, le dernière CSS a eu lieu le 18 mars 2013 à l'usine.

Le dossier est établi par IVRY PARIS XIII⁴, exploitant l'unité de valorisation énergétique d'Ivry-Paris XIII depuis le 1^{er} février 2011 pour le compte du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, qui en est le propriétaire.

IVRY PARIS XIII est une entité issue d'un groupement entre plusieurs sociétés : SITA spécialisée dans la gestion et la valorisation des déchets (filiale de SUEZ-Environnement), GDF – SUEZ et Novergie.

Résultats

Ce document présente le bilan du site pour l'année 2013. La première partie est dédiée à la description du fonctionnement de l'installation. Les chapitres suivants font la synthèse des résultats d'exploitation (flux entrants, flux sortants, consommation et production) et des résultats de la surveillance des rejets pouvant occasionner un impact sur l'environnement (rejets atmosphériques, rejets liquides et solides). Enfin, un retour sur les incidents survenus en 2013 est présenté.

Pour illustrer les propos de ce document, sont fournis en annexe :

- la liste des textes réglementaires applicables à l'installation,
- les résultats des contrôles réalisés par l'exploitant dans le cadre de l'auto-surveillance,
- les résultats des contrôles réalisés par des organismes extérieurs agréés.

Rappelons que ces contrôles sont réalisés périodiquement pour l'ensemble des rejets liquides, des rejets atmosphériques et des sous-produits. Les résultats des contrôles sont transmis à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), accompagnés de remarques sur les anomalies éventuelles.

Étude d'impact

Une étude d'impact a été réalisée en novembre 2004 (réf : TECH 7179 S0001 A). Cette étude prend en compte les installations complémentaires mises en place courant 2005, en réponse aux exigences de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 applicable le 28 décembre 2005.

D'autre part, l'évaluation (à fin 2006) en terme de « Meilleurs Techniques Disponibles » des techniques mises en œuvre dans une installation d'incinération des déchets suivant le guide méthodologique de la FNADE (version mai 2007), est incluse dans le bilan décennal "1997-2006" (réf : DTE 7251 S 0001 D) envoyé à la préfecture du Val-de-Marne le 8 octobre 2007.

Le 18 novembre 2014 9/147

-

⁴ Dans la suite du document, pour éviter toute confusion, la société IVRY PARIS XIII sera mentionnée en lettres capitales. En revanche, lorsqu'il sera fait référence au site d'Ivry-Paris XIII, celui-ci sera mentionné en lettres minuscules.

Ce bilan comporte également :

- la synthèse des études réalisées au cours de ces 10 ans permettant d'estimer l'impact de l'installation sur son environnement : étude technico-économique sur la mise en conformité (juin 2003), étude d'impact (novembre 2004) et étude de danger (février 2005),
- les investissements réalisés en vue de limiter l'impact de l'installation sur l'environnement : travaux importants et en particulier les équipements de traitement des fumées,
- les dispositions prises pour réduire les effets de l'installation sur l'environnement : travaux moins importants, procédures internes,
- les mesures envisagées par l'exploitant pour supprimer, limiter et compenser les inconvénients de l'installation.

Système de Management Environnemental

Le groupe SITA est certifié ISO 14001 depuis mai 2002. La certification a été renouvelée en 2011 pour une période de 3 ans avec l'intégration dans son périmètre de l'usine d'Ivry-Paris XIII pour son activité de traitement thermique et de valorisation énergétique de déchets ménagers. Les objectifs environnementaux du groupe ainsi qu'une copie du certificat de renouvellement sont fournis en annexes 1 et 2.

Charte de Qualité Environnementale

La charte de qualité environnementale a été élaborée par le Syctom, en collaboration avec la Ville d'Ivrysur-Seine, la Mairie du 13e arrondissement de Paris et les membres du comité des partenaires de la concertation.

Elle garantit les conditions de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement qui seront mises en œuvre pour la construction du centre de valorisation organique et énergétique d'Ivry-Paris XIII, son exploitation et sa déconstruction en fin de vie. La charte définit aussi les conditions à appliquer lors de la prolongation de l'exploitation du centre actuel, pendant sa déconstruction qui se déroulera en même temps que la construction puis l'exploitation du futur centre de traitement. Un comité de suivi de la charte de qualité environnementale est organisé chaque année. Le premier a eu lieu le 25 juin 2012. En 2013, le comité de suivi de la charte de qualité environnementale s'est réuni le 27 juin. Les présentations Power Point présentées lors de ces comités peuvent être consultées sur le site Internet du Syctom.

Journée Portes Ouvertes

Dans une démarche de transparence, une journée « portes ouvertes » est organisée chaque année pour le public par le Syctom avec la participation d'IVRY PARIS XIII. Elle s'est déroulée le 8 juin 2013.

Le 18 novembre 2014 10/147

1 REFERENCES DES DECISIONS INDIVIDUELLES DONT L'INSTALLATION A FAIT L'OBJET AU COURS DE L'ANNEE 2013

Arrêté nº2013-439 du 8 février 2013 portant créatio n d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement du centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Ivry − Paris XIII, du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, exploité par la société IVRY PARIS XIII (IP XIII) et SITA SUEZ île-de-France à Ivry-sur-Seine, entrée PARIS 13ème 43, rue Bruneseau.

Arrêté 2013-1061 du 26 mars 2013 complétant l'arrêté préfectoral n°2013-439 du 8 février 2013 portant création d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement du centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Ivry – Paris XIII du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, exploité par la société IVRY PARIS XIII (IP XIII) et SITA SUEZ île-de-France à Ivry-sur-Seine, entrée PARIS 13ème 43, rue Bruneseau – Bureau, règlement intérieur et composition.

Arrêté n°2013-2053 du 2 juillet 2013 portant réglem entation complémentaire d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) « SECHERESSE »

Courrier de la Préfecture du Val de Marne prenant acte de la mise à jour de la rubrique de la nomenclature applicable à l'usine d'incinération d'ordures ménagères d'Ivry-sur-Seine, en accord avec les décrets n°2013-375 et 2013-384 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. (La rubrique principale applicable est la 3520-a : élimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération de déchets ou des installations de coincinération de déchets, de capacité supérieure à 3 tonnes/heure).

Une synthèse des arrêtés applicables au site d'Ivry-Paris XIII est fournie à l'annexe 3.

2 PRESENTATION DE L'INSTALLATION

L'usine d'incinération d'Ivry-Paris XIII a été mise en service en 1969. Elle appartient au Syctom qui en a confié l'exploitation à la société IVRY PARIS XIII.

Le Syctom est un établissement public administratif regroupant 84 communes en 2013 et représentant 5,7 millions d'habitants. Pour cette même année, le Syctom a traité 2,1 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés par an. Il dispose de plusieurs centres de tri des collectes sélectives, d'un centre de transfert des ordures ménagères et de trois centres de valorisation énergétique (Ivry-Paris XIII, Saint Ouen, Isséane). Il met en œuvre un plan de prévention visant à réduire à la source la quantité de déchets produits sur son territoire et leur toxicité. En annexe 4, figure une carte illustrant le périmètre géographique du Syctom

L'usine d'Ivry-Paris XIII comporte deux groupes fours-chaudières identiques et un groupe turboalternateur.

Le fonctionnement de l'usine est géré depuis la salle de contrôle où sont placés les postes de commande et les pupitres de pilotage à distance des ponts roulants pour charger les fours en déchets.

2.1 APPORT DE DECHETS ET INTRODUCTION DANS LES FOURS

Les véhicules de collecte entrent sur le site, franchissent un portique de détection de radioactivité des déchets puis sont pesés avant de prendre la rampe d'accès menant au quai de déchargement.

Les véhicules déversent leur contenu dans la fosse, par l'intermédiaire de travées de déversement et empruntent la rampe de sortie pour quitter l'usine après avoir été pesés à vide.

L'alimentation des fours est assurée à partir de la fosse de réception par les deux ponts roulants qui déversent les déchets dans les trémies de chargement des fours.

Le 18 novembre 2014 11/147

En cas d'indisponibilité totale ou partielle des fours ou d'apports trop importants de déchets, les ponts roulants peuvent également alimenter une trémie destinée au chargement de véhicules gros porteurs qui transfèrent alors les déchets vers d'autres installations de traitement.

2.2 COMBUSTION ET VALORISATION ENERGETIQUE

Les deux groupes fours-chaudières assurent l'incinération de 50 t/h de déchets (par four) pour une production de vapeur de 125 t/h par chaudière (données constructeur).

La vapeur d'eau produite est détendue dans un groupe turbo-alternateur d'une puissance de 64 MW à soutirage et à condensation, ce qui permet de produire de l'électricité vendue à EDF et de la vapeur vendue à CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain), dans des proportions variables.

En retour, la CPCU renvoie de la vapeur condensée sous forme d'eau (« condensat » ou « retour CPCU »). Cette eau est alors réintroduite dans le circuit de production d'eau nécessaire aux chaudières.

En cas d'indisponibilité du groupe turbo-alternateur (GTA), la totalité de la vapeur peut être livrée au réseau de chauffage après passage dans un poste de contournement qui assure une détente et une désurchauffe.

Dans le cas où le réseau de chauffage est indisponible ou saturé, la vapeur est utilisée pour alimenter le GTA et produire de l'électricité.

2.3 BESOINS EN RESSOURCES

2.3.1 BESOIN EN EAUX DU SITE

Les moyens d'approvisionnement en eau de l'usine sont :

- le réseau d'eau potable pour les besoins domestiques et pour les besoins de process spécifiques ou en secours,
- le prélèvement en Seine pour les différents processus industriels (eau de refroidissement et eau de process).

L'eau de Seine est prélevée au P.K. navigation 165,015 en rive gauche. L'eau prélevée alimente, après filtration par grille, un bassin tampon.

2.3.1.1 Eau de ville

Le réseau d'eau potable alimente les besoins domestiques et les besoins de process spécifiques (activités laboratoire, pHmètrie...), ou de secours (réseau incendie, laveurs, bâches d'eau brute et filtrée...).

2.3.1.2 Eau de refroidissement (« eau de circulation »)

L'eau de circulation, prélevée en Seine, est utilisée pour :

- condenser la vapeur d'échappement du groupe turbo alternateur dans le condenseur principal et le condenseur auxiliaire de secours,
- refroidir le circuit d'eau de réfrigération de l'usine,
- refroidir les retours d'eau provenant du réseau de CPCU, l'exploitant du réseau de chaleur auquel l'UVE d'Ivry est raccordée.

L'eau de circulation est pompée et rejetée directement sans jamais entrer en contact avec les fluides du process.

Le 18 novembre 2014 12/147

2.3.1.3 Eau de process (« eau brute »)

L'eau de process, dite « eau brute », est prélevée en Seine. Elle est utilisée, après un traitement éventuel plus ou moins poussé (filtration, décarbonatation et déminéralisation) pour, notamment :

- alimenter en eau les chaudières. La principale source d'approvisionnement en eau des chaudières est constituée des retours d'eau du réseau de CPCU. L'eau brute est utilisée, en appoint, après avoir subi une déminéralisation, pour obtenir la quantité nécessaire d'eau d'alimentation des chaudières,
- compenser les pertes des circuits vapeurs (purges, fuites, vidanges, évents de démarrage, silencieux, soupapes, etc.),
- nettoyer, en partie, les chaudières lors des arrêts techniques,
- alimenter les installations de lavage des fumées,
- alimenter le circuit de lutte contre l'incendie.

2.3.2 BESOIN EN COMBUSTIBLES DU SITE

2.3.2.1 Bois

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter complémentaire du 26 décembre 2005, en accord avec l'arrêté ministériel de 20 septembre 2002, interdit la combustion de déchets ménagers à une température inférieure à 850℃.

Les groupes four-chaudière de l'usine d'Ivry-sur-Seine ne pouvant être équipés, pour des raisons techniques, de brûleurs au gaz ou au fuel, un combustible de substitution a dû être choisi pour respecter cette prescription : le bois. Ainsi, à chaque démarrage et arrêt programmés des lignes d'incinération, la phase de descente ou de montée en température en dessous des 850℃ est assurée par la combustion de bois.

2.3.2.2 Gaz de ville

Les lignes de traitements des fumées sont équipées de brûleurs alimentés en gaz de ville (cf. § 2.4). Ces brûleurs permettent de maintenir une température constante dans le circuit de traitement des fumées pour favoriser l'action des réactifs et ainsi assurer un traitement optimal des polluants présents dans les fumées de combustion, notamment les dioxines et les oxydes d'azote.

2.3.2.3 Fuel

Le fuel est utilisé pour alimenter :

- les engins industriels, notamment les engins utilisés pour le chargement des camions assurant le transport des mâchefers et des ferrailles,
- le groupe électrogène qui permet d'assurer les fonctions « vitales » du site, en cas de perte de l'alimentation électrique,
- les 2 compresseurs de secours (un par ligne), qui permet d'assurer l'alimentation en air de l'usine, en complément, en cas de manque d'air fourni par les compresseurs dédiés.

2.3.3 REACTIFS - PRODUITS CHIMIQUES

Les produits chimiques sont principalement utilisés dans le process comme réactifs, notamment dans :

- les installations de traitement des rejets atmosphériques (lignes de traitement des fumées),
- les stations de pré-traitement des effluents liquides),
- le poste de production d'eau déminéralisée.

Ces produits sont essentiels au bon fonctionnement des installations et aux respects des prescriptions réglementaires environnementales, parmi eux, les principaux sont : la fleur de chaux, le coke de lignite, l'eau ammoniacale, la soude, l'acide sulfurique, l'acide chlorhydrique, le chlorure ferrique, etc.

De manière plus anecdotique et pour compléter le panel de ces consommables, n'oublions pas aussi de mentionner les produits utilisés en maintenance; principalement des huiles, graisses, dégraissants, dégrippants, colles et peintures.

Le 18 novembre 2014 13/147

2.4 TRAITEMENT DES FUMEES

Les fumées résultant de la combustion des déchets sont épurées avant d'être émises dans l'atmosphère par deux cheminées, d'une hauteur de 80 mètres.

L'épuration est réalisée pour chaque four par deux lignes de traitement en parallèle.

Chaque ligne est composée de :

- un dépoussiérage électrostatique (électro-filtres à 4 champs, dont 2 ajoutés en 2005),
- une unité de neutralisation des gaz acides via une tour de lavage, avec injection de lait de chaux. Les eaux de lavage sont dirigées vers une station de traitement physico-chimique avant rejet en station d'épuration (dénommée station TE),
- > une unité DéDiox complémentaire d'injection de coke de lignite dans le laveur acide pour une captation complémentaire des dioxines et furanes, mise en service en décembre 2005,
- > un ensemble de venturis filtrants pour déshumidifier les fumées et parfaire le dépoussiérage,
- une unité de traitement des oxydes de soufre DéSOx par injection de soude réalisée au niveau des venturis filtrants afin de capter les éventuels pics de SO₂ (dioxyde de soufre),

Au système de traitement sont annexés les éléments suivants :

- > sept brûleurs de démarrage qui conditionnent les électro-filtres avant l'allumage du four,
- > un brûleur de préchauffage, qui permet de conditionner en température la SCR avant la mise en service du traitement des fumées et l'allumage du four,
- trois brûleurs de réchauffage, qui permettent d'obtenir une température des fumées optimale et constante de 270℃ au niveau du SCR,
- un échangeur eau/fumées placé en aval de la SCR qui permet de récupérer de l'énergie thermique des fumées,
- → des ventilateurs de tirage⁶ (un ventilateur de tirage en amont de la cheminée, et un ventilateur de tirage complémentaire entre le laveur et la SCR pour compenser les pertes de charges).

Par ailleurs, certaines utilités sont en place :

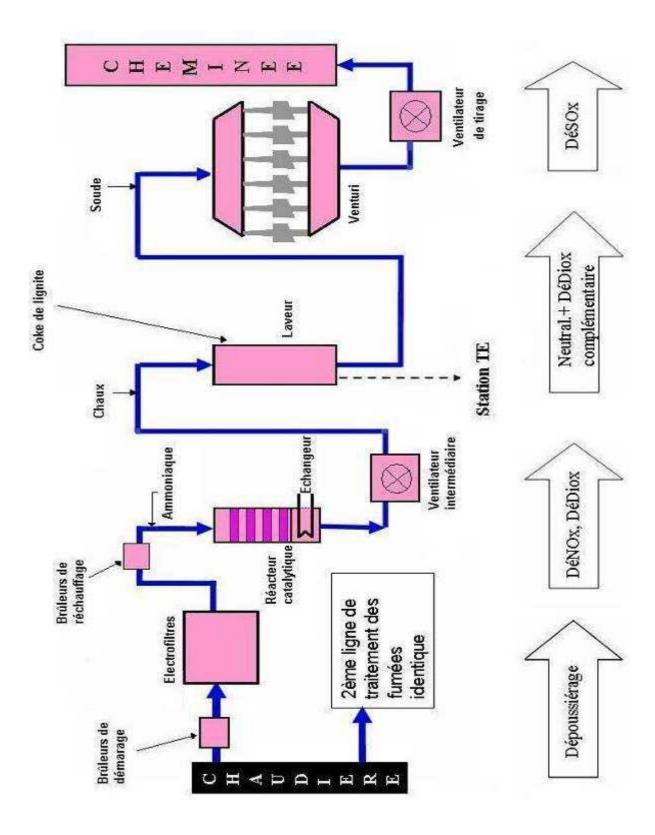
- un poste de stockage, de préparation et d'injection de chaux dans le laveur acide pour neutraliser les gaz,
- > une station de préparation et d'injection de soude pour la DéSOx,
- > une station de stockage et de distribution d'ammoniaque pour la DéNOx,
- > une station de stockage, de préparation et de distribution de coke de lignite pour la DéDiox,
- > un réseau de distribution de gaz naturel pour alimenter les différents brûleurs nécessaires au traitement des fumées.

Le 18 novembre 2014 14/147

⁵ SCR : Réduction Catalytique Sélective, la déNOx S.C.R.consiste à injecter en amont d'un catalyseur (« nid d'abeille » ou « plaque » constitué de plusieurs lits) et à une température > 220℃, un e solution réductrice pour traiter les oxydes d'azote. Les dioxines/furanes peuvent également être traités dans le même catalyseur.

Ventilateur de tirage, crée une dépression et assure l'évacuation des fumées

SCHEMA DE PRINCIPE D'UNE LIGNE DE TRAITEMENT DES FUMEES



Le 18 novembre 2014 15/147

2.5 TRAITEMENT DES RESIDUS SOLIDES

À la sortie des extracteurs situés en fin de grille de combustion, les mâchefers⁷ sont évacués par convoyeurs vibrants et tapis transporteurs vers leur lieu de stockage couvert. Ils subissent avant stockage un scalpage, permettant d'extraire les gros éléments (en majorité métalliques) et un déferraillage, par tambour magnétique, permettant la séparation des métaux ferreux des mâchefers.

Les ferrailles (petites et grosses) du déferraillage des mâchefers sont prises en charge par le repreneur du Syctom qui assure leur recyclage en aciérie. Le repreneur du Syctom pour les ferrailles est la société GALLOO. Un contrat est passé entre le Syctom et son repreneur désigné.

Les mâchefers déferraillés sont ensuite chargés dans des camions qui effectuent un trajet de quelques centaines de mètres jusqu'à une parcelle située en bord de Seine où les mâchefers sont chargés dans des péniches. Ils sont alors évacués par voie fluviale vers une installation de traitement où ils subissent une maturation, puis un traitement permettant de séparer les métaux et la grave. Les métaux sont valorisés dans les filières de reprise du Syctom et la grave est valorisée en technique routière.

Le traitement des mâchefers d'Ivry est assuré par la société CIDEME sur l'Installation de Maturation et d'Elaboration (IME) d'Isles-les-Meldeuses en Seine-et-Marne.

Les REFIOM (cendres et gâteaux de filtration de la station de traitement des eaux du lavage des fumées) et les gâteaux de filtration de la station de traitement des eaux résiduaires sont évacués vers l'installation de traitement des déchets dangereux exploitée par SITA FD à Villeparisis en Seine-et-Marne.

2.6 Traitements des eaux residuaires

L'installation rejette ses effluents industriels liquides dans le réseau d'assainissement (quai Marcel Boyer), après traitement physico-chimique des différentes eaux, à savoir : les eaux de lavage des fumées dans une station (dite TE), les eaux résiduaires dans une autre station (dite TER) et enfin les eaux de régénération du poste de production d'eau déminéralisée dans une fosse de neutralisation du pH.

Les eaux usées ainsi que les eaux pluviales sont elles aussi, rejetées dans le réseau d'assainissement (rue Victor Hugo et quai Marcel Boyer à Ivry-sur-Seine et rue Bruneseau à Paris).Les collecteurs d'eaux pluviales sont équipés de débourbeurs et de déshuileurs.

Le 18 novembre 2014 16/147

_

Mâchefers: Résidus de l'incinération des ordures ménagères récupérés en bas de grille de combustion et constitués dans leur très grande majorité des matériaux incombustibles des déchets (verre, métal...).

3 DECHETS REÇUS

3.1 NATURE DES DECHETS ACCEPTES

L'arrêté préfectoral n°2004/2089 du 16 juin 2004, actualisant les conditions d'exploitation de l'unité d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) exploitée par IVRY PARIS XIII entrée 43, rue Bruneseau Paris XIII, imposant en particulier sa mise en conformité avec les exigences de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 applicable le 28 décembre 2005, et portant réglementation codificative au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, précise notamment dans ses prescriptions techniques annexes que :

- les installations seront dédiées exclusivement à l'incinération des déchets non dangereux visés par le décret 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets (déchets ménagers et autres résidus urbains, déchets de commerce et d'industrie assimilables aux déchets ménagers et des déchets non contaminés provenant d'établissements sanitaires et assimilés).
- La capacité nominale de l'installation est de 730 000 tonnes pour des résidus urbains ayant un pouvoir calorifique (PCI) de 9 400KJ/kg.

3.2 Provenance des dechets reçus en 2013

Les déchets reçus sont principalement :

- ➢ des ordures ménagères et déchets assimilés (déchets verts, balayures) produits par les communes adhérant au Syctom et appartenant au bassin versant desservant l'UVE d'Ivry-Paris XIII,
- des refus de tri du centre de tri mitoyen exploité par la société SITA dans l'enceinte de l'usine,
- des déchets acheminés depuis les UVE de Saint-Ouen et Isséane, en cas d'arrêts (programmés ou fortuits) de ces dernières. Les déchets sont repris en fosse de réception de ces usines et chargés dans des camions gros-porteurs (semi-remorques) qui les transportent jusqu'à l'UVE d'Ivry-Paris XIII, si celle-ci peut recevoir ces déchets supplémentaires. Ces transferts permettent d'éviter leur envoi vers une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux,
- des déchets ménagers et assimilés en provenance du centre de transfert de Romainville, lorsque l'UVE d'Ivry-Paris XIII peut recevoir ces déchets.

L'UIOM d'Ivry-sur-Seine incinère les déchets ménagers en provenance de 12 arrondissements de Paris (1^{er}, 2^{ème} en partie, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème} en partie, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} en partie et 20^{ème} en partie) et de 14 communes de la petite couronne (Cachan, Charenton-le-Pont, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Montrouge, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Valenton, Villejuif, Vincennes et Vitry-sur-Seine).

La carte représentant les bassins versants des installations du Syctom figure en annexe 2.

Le 18 novembre 2014 17/147

3.3 QUANTITES DE DECHETS TRAITES SUR L'ANNEE 2013

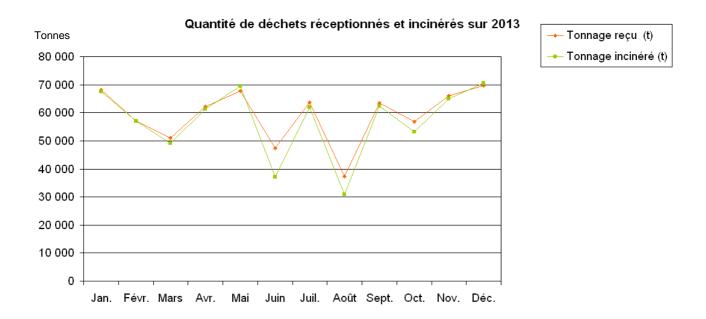
Les flux de déchets reçus, traités et évacués en 2013 sont précisés dans le tableau suivant. Le tonnage de déchets incinérés s'élève à 685 787 tonnes en 2013 (688 420 tonnes en 2012).

	FLUX DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	
	RECUS, TRAITES ET EVACUES	
	A IVRY-PARIS XIII	
	EN 2013	,
	(exprimés en tonnes)	
	<u>SYCTOM</u>	
	Ordures ménagères	520 941
	Transferts de Romainville	137 027
	Refus de tri SITA	9 624
	Transbordements d'Isséane	20 221
	Transbordements de Saint-Ouen Refus de déchetterie	21 741 1 034
	ixeras de decircitorio	1 034
RECEPTIONS	Total SYCTOM	710 587
	TIERS	
	Déchets d'associations reçus à titre gratuit (Emmaüs,)	191
	Tiers tranferts privés	0
	Total TIERS	191
	Tonnage total reçu	710 778
	Incinération	685 787
TRAITEMENTS	Transbordements vers Isséane	11 544
ET EVACUATIONS	Transbordements vers Saint-Ouen	1 789
EVACUATIONS	Evacuations en ISDND	10 909
	Tonnage total traité ou évacué	710 029

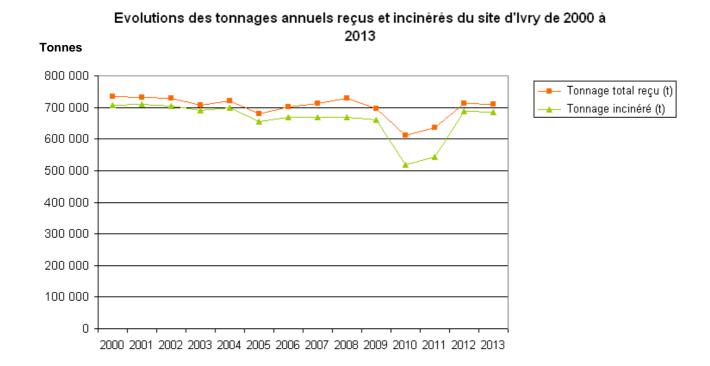
Remarque : l'écart de 749 tonnes entre le tonnage total reçu et le tonnage traité ou évacué est dû à la différence du stock en fosse entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013.

Le 18 novembre 2014 18/147

Les graphiques ci-dessous illustrent respectivement l'évolution des tonnages de déchets reçus et incinérés au cours de l'année 2013 et durant les 14 dernières années.



Les tonnages réceptionnés et traités au mois de juin et d'août sont plus faible que le reste de l'année du fait de la moindre disponibilité des installations, liée à la nécessité d'arrêter une des deux lignes afin d'assurer la maintenance annuelle.



Les tonnages réceptionnés et traités en 2005 ont été plus faibles que les années précédentes du fait de la moindre disponibilité des installations, liée à la nécessité d'arrêter plus fréquemment les lignes d'incinération pour réaliser les travaux de mise en conformité des équipements de traitement des fumées.

Le 18 novembre 2014 19/147

La baisse des réceptions à partir de 2009 jusqu'à 2011 s'explique d'une part par la baisse de production d'ordures ménagères sur le bassin versant et, d'autre part par la baisse de disponibilité de l'usine d'Ivry-Paris XIII en raison des travaux réalisés pendant ces trois années destinés à prolonger l'exploitation du site.

On constate une augmentation des tonnages réceptionnés et traités en 2012. Cela s'explique par une meilleure disponibilité de l'UIOM grâce aux travaux réalisés de 2009 à 2011. En 2012, l'UVE a ainsi été en mesure de traiter une grande partie des tonnages ne pouvant être traités sur les autres installations du Syctom (centre de transfert de Romainville ou UVE de Saint-Ouen et Isséane pendant les périodes d'arrêts des usines).

En 2013, IVRY PARIS XIII a maintenu sa capacité d'incinération.

Le 18 novembre 2014 20/147

4 BILAN MATIERE ET ENERGIE

4.1 Consommations

4.1.1 CONSOMMATIONS D'EAU

ÉVOLUTION DES VOLUMES D'EAU PRELEVES EN 2012 ET 2013

Prélèvements	Utilisations	2012	2013
Eau de ville	Eau de consommation et eau sanitaire	15 177 m ³	13 772 m ³
Eau de Seine	Production d'eau déminéralisée, lavage des fumées	1 576 186 m ³	1 313 995 m ³
	Eau de refroidissement des condenseurs	79 856 000 m ³	82 032 000 m ³
	TOTAL	81 447 363 m ³	83 359 767 m ³

La consommation d'eau de refroidissement a augmenté de 2,7% entre 2012 et 2013. Elle n'est pas exclusivement liée aux tonnages incinérés. Elle varie en fonction de la quantité de vapeur livrée à CPCU, de la production électrique, de la température de l'eau de Seine, etc. L'alimentation en eau de Seine est assurée par 2 pompes de 8 000 m³/heure fonctionnant en « tout ou rien » (15 000 m³/heure au nominal avec les 2 pompes en fonctionnement). Par conséquent les possibilités de régulation de débit en fonction de ses différents facteurs restent très limitées. Ceci explique cette faible variation de consommation entre 2012 et 2013.

La diminution de la consommation d'eau de Seine entre 2012 et 2013 s'explique par les modifications de consignes d'exploitation faites dans le cadre de l'application de l'arrêté sécheresse (visant une réduction de 20% des volumes d'eau consommés par l'UIOM), notamment :

- la modification de la consigne de nettoyage de la grille Beaudrey²,
- la modification de la consigne de nettoyage en ligne des condenseurs (diminution des fréquences de nettoyage),
- la modification de la consigne de reprise des retours CPCU³ (passage d'un taux moyen de reprise des retours de 80% à un taux moyen de 90%).

4.1.2 CONSOMMATIONS DE BOIS

Lors des phases de démarrage et d'arrêt, le site Ivry-Paris PARIS XIII utilise du bois. L'usage de ce combustible est lié au fait que la réglementation interdit la combustion de déchets ménagers à une température inférieure à 850℃ (cf. § 2.3.2.1).

Le 18 novembre 2014 21/147

² Grille Beaudrey: la grille Beaudrey (du nom de son constructeur), située en amont du réseau d'alimentation en eau de l'usine, est un équipement, qui agit comme un filtre grossier sur l'eau de Seine prélevée et permet d'en retirer les grosses impuretés telles que feuilles, branchages et objets en tout genre.

Retours CPCU: la vapeur produite et livrée sur le réseau de la CPCU, est retournée à l'UIOM sous forme de condensats. Ces condensats, ou « retours CPCU » sont réinjectés dans le process pour alimenter les chaudières et produire à nouveau de la vapeur.

Le tableau ci-après récapitule les consommations de bois depuis 2011 (année de reprise d'exploitation par IVRY PARIS XIII) :

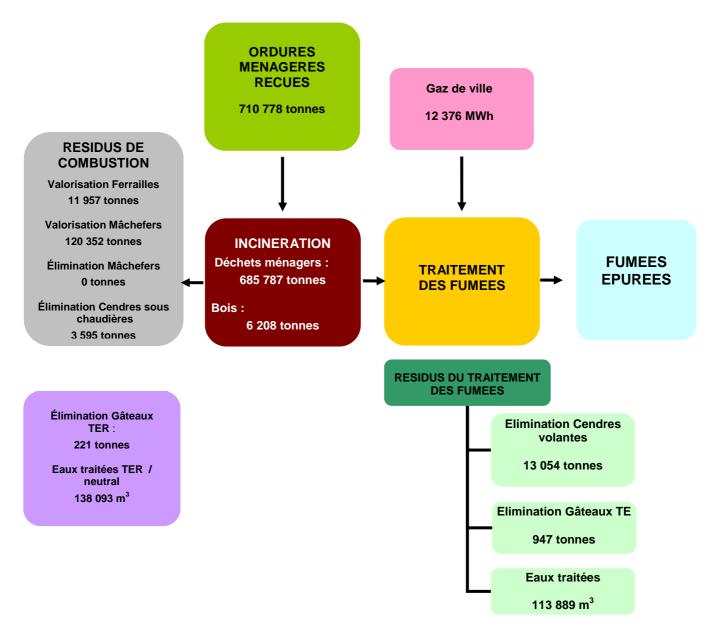
Année	2011	2012	2013
Tonnage en bois	9 147	7 803	6 208
Nombre d'arrêt et de démarrage	29	30	24

Entre 2011 et 2012, la consommation de bois a diminué (-14,6 %). Cette diminution s'explique par des temps de démarrage plus court et une meilleure maîtrise de la combustion au bois par l'exploitant. En 2013, la baisse de la consommation en bois est de nouveau en diminution par rapport à 2012. Cette diminution est due au nombre moins important d'arrêts et de redémarrages réalisés au cours de l'année..

4.2 BILAN ET VALORISATION MATIERE

4.2.1 BILAN MATIERE

Les bilans matières de l'usine en 2013 sont représentés ci-après :



Le 18 novembre 2014 22/147

4.2.2 QUANTITES EVACUEES / VALORISEES ET PROPORTION DU TONNAGE INCINERE

À la sortie de l'usine de valorisation énergétique IVRY PARIS XIII, les quantités de sous-produits évacuées sont les suivantes :

Évolution des sous-produits de l'UVE évacués entre 2012 et 2013 :

	Quantité évacuée (t) % 2013 par rapport à		% 2013 par rapport à	% par rapport au tonnage incinére		
	2012	2013	2012	2012	2013	
Mâchefers valorisés	122 570	120 352	- 1,8 %	17,8 %	17,5 %	
Mâchefers non valorisables	0	0	0 %	0 %	0 %	
Cendres volantes	13 906	13 054	- 6,1 %	2 %	1,9 %	
Ferrailles valorisées	12 519	11 957	- 4,5 %	1,8 %	1,7 %	

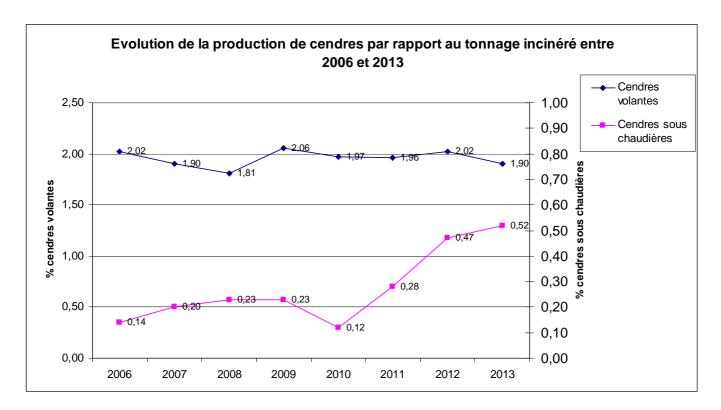
La diminution en tonnage, du mâchefer, de la ferraille et des cendres s'explique par la diminution du tonnage de déchets incinérés de 2013 par rapport à celui de 2012.

Sur l'installation de maturation des mâchefers, les métaux restant dans les mâchefers (1 291 tonnes) sont extraits. La masse totale de ferrailles valorisée est ainsi de 13 248 tonnes.

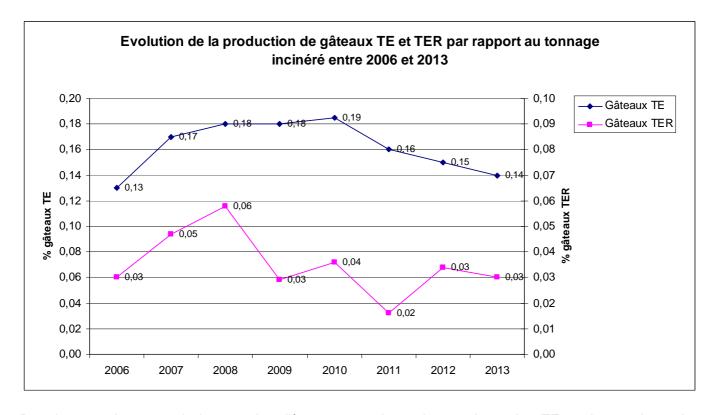
4.2.3 <u>ÉVOLUTION DES POURCENTAGES PAR RAPPORT AU TONNAGE INCINERE</u>

Ce paragraphe présente l'évolution de la production de mâchefers, ferrailles, cendres et gâteaux de filtration des stations TE et TER en sortie usine par rapport aux tonnages incinérés depuis 2006.

Le 18 novembre 2014 23/147



L'augmentation de la proportion de cendres sous-chaudières produites par rapport au tonnage incinéré est due aux travaux de fiabilisation des équipements de récupération, de transport et de stockage de cendres sous chaudières.



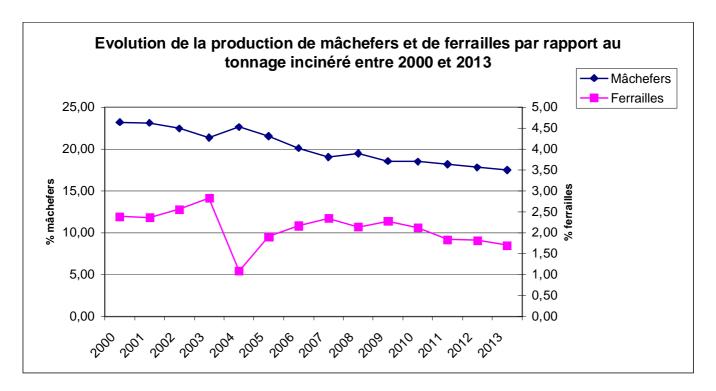
Depuis 2011, les eaux de lavage chaudières ne transitent plus par la station TE, mais vers la station TER via un nouveau procédé de pré-traitement et de recyclage des eaux de lavage mis en place pour répondre aux exigences de la réglementation RSDE (cf. § 5.2.2.2). Les boues issues des lavages

Le 18 novembre 2014 24/147

chaudières ne sont quant à elles plus traitées, elles sont évacuées en big-bags vers une installation de traitement des déchets agréée.

Ce changement de procédé explique la diminution depuis 2011 des quantités de boues issues de la station TE et l'augmentation des quantités boues issues de la station TER.

La légère diminution du tonnage de boues généré à la station TER constatée entre 2012 et 2013 est due à la fiabilisation du procédé de pré-traitement et recyclage des eaux de lavage chaudière.



La baisse de production de ferrailles constatées en 2004 est due à d'importants travaux réalisés sur les convoyeurs mâchefers en prévision de la mise en place du traitement complémentaire des fumées programmée l'année suivante, en 2005.

4.2.4 VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

4.2.4.1 Mâchefers

a) règlementation

L'arrêté du 18 novembre 2011 relatif au recyclage en technique routière des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012, a abrogé la circulaire du 9 mai 1994 du Ministère de l'Environnement relative à l'élimination des mâchefers.

Il introduit l'analyse de nouveaux paramètres et modifie les normes d'analyses et abaisse les seuils pour certains polluants. Les mâchefers sont aujourd'hui classés en 3 catégories :

- Mâchefers valorisables en usages routiers de type 1, usages d'au plus 3 mètres de hauteur en sous couche de chaussée ou d'accotement d'ouvrages routiers revêtus,
- Mâchefers valorisables en usages routiers de type 2, usages d'au plus 6 mètres de hauteur en remblai technique connexe à l'infrastructure routière ou en accotement, dès lors qu'il s'agit d'usages au sein d'ouvrages routier recouverts; et usages entre 3 et 6 m de hauteur en souscouche de chaussée ou d'accotement d'ouvrages routiers revêtus.
- Mâchefers non valorisables.

Le 18 novembre 2014 25/147

Les mâchefers sont classés valorisables de type 1, valorisables de type 2 ou non valorisables en fonction de leur comportement à la lixiviation (test NF EN 12457-2) et de leur teneur intrinsèque en éléments polluants.

Ces nouvelles analyses sont de la responsabilité de CIDEME, l'exploitant de l'installation de maturation et d'élaboration (IME) qui est chargé de communiquer tous les mois les résultats aux autorités compétentes.

Toutefois, à la demande de la DRIEE et du Syctom, IVRY PARIS XIII réalise pour chaque lot mensuel de mâchefers, les prélèvements pour la mesure des teneurs intrinsèques en éléments polluants. IVRY PARIS XIII prend aussi en charge la réalisation de ces analyses qu'elle transmet ensuite à CIDEME.

CIDEME réalise pour sa part les analyses du comportement à la lixiviation des mâchefers.

Les résultats d'analyses intrinsèques des mâchefers réalisés en 2013 par IVRY-PARIS XIII sont disponibles en annexe 5.

b) Évacuation des mâchefers

La société CIDEME étant dotée d'un quai de déchargement des bateaux, les mâchefers peuvent être transportés par des péniches qui effectuent des rotations entre lvry-sur-Seine et Isles-les-Meldeuses en naviguant sur la Seine et la Marne.

Les mâchefers sont acheminés via un brouettage par camion depuis l'UIOM jusqu'au port National situé Quai d'Ivry dans Paris 13^{ème} pour être chargés dans des péniches.

Le transport par voie fluviale a permis d'éviter en 2013 la circulation de 4 585 camions entre l'UIOM et le site de traitement.

c)Traitement des mâchefers

Les mâchefers produits en 2013 ont fait l'objet d'un traitement sur l'installation de maturation et d'élaboration exploitée par la société CIDEME. Cette installation est située à Isles-les-Meldeuses. Elle permet la récupération des métaux ferreux et des métaux non ferreux résiduels dans les mâchefers.

Acheminés sur le site de traitement, les mâchefers y sont enregistrés et stockés par lot mensuel pour subir une maturation d'environ trois mois. Cette période de maturation permet d'abaisser la teneur en eau des mâchefers et également de les stabiliser chimiquement. Les mâchefers sont ensuite criblés puis concassés. Les métaux ferreux et non ferreux qu'ils contiennent en sont extraits pour être envoyés dans des filières de recyclage. Les éléments imbrûlés sont séparés et envoyés vers une installation de stockage de déchets non dangereux.

Par ailleurs, comme expliqué ci-dessus, les mâchefers subissent des tests sur la teneur intrinsèque en éléments polluants et sur leur comportement à la lixiviation afin de vérifier qu'ils peuvent être recyclés en technique routière.

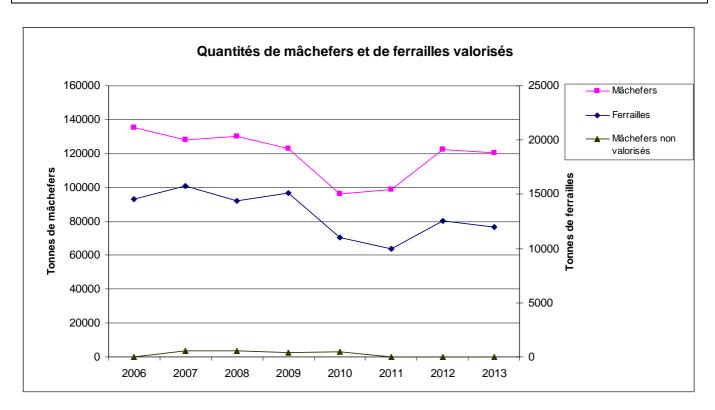
La totalité des mâchefers produits par l'UIOM d'Ivry-Paris XIII en 2013 s'est avérée conforme à la réglementation pour faire l'objet d'une valorisation en technique routière.

4.2.4.2 Ferrailles

L'ensemble des ferrailles est récupéré par une société spécialisée pour être intégralement valorisée en sidérurgie.

Le graphique ci-après montre l'évolution les quantités de ferrailles et mâchefers valorisés entre 2006 et 2013 :

Le 18 novembre 2014 26/147



Ainsi, environ 19,2 % du tonnage incinéré à l'usine d'Ivry-Paris XIII a fait l'objet d'une valorisation matière : les mâchefers en technique routière, les métaux ferreux en sidérurgie et les métaux non-ferreux en métallurgie.

4.2.5 ÉLIMINATION DES DECHETS ISSUS DE L'INCINERATION

4.2.5.1 Cendres volantes et cendres sous-chaudières

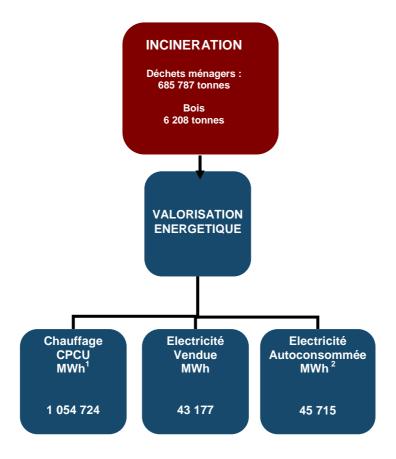
Les cendres volantes sont les cendres captées lors du passage des gaz de combustion dans les électrofiltres et les cendres sous chaudières sont celles récupérées par gravitation dans les trémies situées à la base des chaudières. Cendres volantes et cendres sous chaudières suivent la même filière de traitement; elles sont éliminées dans une Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD) après avoir subi un processus de stabilisation.

4.2.5.2 Gâteaux TE et TER

Les gâteaux issus de traitement des effluents liquides du site (eaux de lavage des fumées pour la TE et eaux résiduaires pour la TER) sont éliminées dans une ISDD.

Le 18 novembre 2014 27/147

4.3 VALORISATION ENERGETIQUE



¹ Ce chiffre ne comprend pas l'énergie thermique liée au retour CPCU

Les fours incinèrent les ordures ménagères. Chaque four est surmonté d'une chaudière qui récupère l'énergie libérée par la combustion des déchets.

L'énergie récupérée par les chaudières est utilisée dans un groupe turbo-alternateur pour produire de l'électricité. Ce groupe possède un soutirage qui alimente en vapeur un réseau de chauffage urbain, exploité par CPCU.

Chaque tonne de déchets incinérée permet la production de 2,53 tonnes de vapeur.

Ainsi chaque four ayant incinéré en moyenne 46,6 tonnes de déchets par heure de marche (685 787 tonnes de déchets incinérés en 2013 avec deux fours) a permis à chaque chaudière de produire en moyenne 117,8 tonnes de vapeur par heure de marche (1 743 103 tonnes de vapeur par an avec deux chaudières).

Le 18 novembre 2014 28/147

² électricité autoconsommée par l'usine = électricité produite - électricité vendue au réseau EDF

Bilan électrique et thermique sur les années 2012 et 2013

	2012	2013	Unité			
ELECTRICITE						
Electricité Produite	123 243	88 892	MWh			
Electricité achetée à EDF	3 720	16 509	MWh			
Electricité vendue à EDF	60 505	43 177	MWh			
Soit en Tonne Equivalent Pétrole (1)	5 203	3 713	Tep*			
Electricité consommée par l'usine	66 458	62 224	MWh			
Soit en Tonne Equivalent Pétrole	5 715	5 351	Tep*			
Electricité autoconsommée par l'usine	62 738	45 715	MWh			
Soit en Tonne Equivalent Pétrole (2)	5 395	3 931	Тер*			
(1)+(2) en Tonne Equivalent Pétrole	10 599	7 645	Tep*			
	VAPEUR					
Vapeur vendue à CPCU	1 314 398	1 320 801	Tonnes			
Soit en Tonne Equivalent Pétrole (3)	113 038	113 589	Tep*			
Vapeur vendue à CPCU	1 048 575	1 054 724	MWh			
Nombre équivalent en logement	104 858	105 472	eq-log**			

Ventes vapeur et électricité (2)+(3) en Tonne Equivalent Pétrole	118 434	117 520	Тер
Electricité vendue + autoconsommée + vapeur vendue (1)+(2)+(3) en Tonne Equivalent Pétrole	123 637	121 234	Тер

^{* 1} MWh équivaut à 0,086 Tep

Le bilan électrique de l'usine :

La diminution de la production et l'augmentation de l'achat électrique en 2013 par rapport à 2012 sont dues aux travaux qui ont rendu indisponible le groupe turbo-alternateur pendant 4 mois, d'août à novembre 2013.

Le bilan thermique de l'usine :

En 2013, comparativement à l'année 2012, la vente vapeur n'a pas varié.

Calcul de la performance énergétique

L'article 10 de l'Arrêté du 3 août 2010, prévoit que « l'exploitant évalue chaque année la performance énergétique de l'installation et les résultats de cette évaluation sont reportés dans le rapport annuel d'activité ».

La performance énergétique d'une installation d'incinération est la différence entre l'énergie produite et l'énergie consommée divisé par l'énergie thermique apportée par les déchets incinérés. Elle est calculée selon les indications de l'article 17 de l'Arrêté du 3 août 2010.

La performance énergétique de l'installation pour l'année 2013 est d'un niveau élevé : 0,92, (le seuil d'une installation performante est de 0,60). Le détail du calcul de la performance énergétique est détaillé dans l'annexe 6.

Le 18 novembre 2014 29/147

^{** 1} logement équivaut à 10 MWh

5 REJETS DE L'INSTALLATION

5.1 REJETS ATMOSPHERIQUES

Le Syctom a équipé l'installation d'instruments de mesures (analyseurs) permettant de contrôler en continu sur chaque conduit de cheminée les teneurs en poussières, acide chlorhydrique, dioxyde de soufre, oxydes d'azote, monoxyde de carbone depuis 1995.

En 2005, dans le cadre des travaux de mise en conformité engagés sur le centre, les analyseurs en place jusqu'alors ont été remplacés par de nouveaux équipements (avec un ajout de la mesure de carbone organique total). De plus, afin d'assurer une continuité des mesures en cas de dysfonctionnement, ces analyseurs ont été doublés (en août 2008 pour les analyseurs de poussières).

En complément de cette instrumentation, et pour répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2005, des préleveurs en continu de dioxines et furanes ont été installés sur chaque cheminée. Ce matériel permet, après analyses en laboratoire, d'établir les concentrations moyennes et les flux mensuels de ces polluants émis par chaque ligne d'incinération. En 2013, les analyses en laboratoire ont été réalisées par la société CARSO sous-traitante de la société BUREAU VERITAS.

Quatre campagnes de mesures sont de plus effectuées chaque année par des organismes accrédités extérieurs, portant sur l'ensemble des polluants évoqués précédemment ainsi que sur les émissions de métaux, d'acide fluorhydrique et de dioxines et furanes. Rappelons que la réglementation n'en impose que deux par an.

Sur les quatre campagnes de l'année 2013, deux ont été confiées par le Syctom à la société SOCOR Air (accréditation COFRAC n°1-1617) et les deux autres ont été confiés par la société IVRY PARIS XIII à la société BUREAU VERITAS (accréditation COFRAC n°1-1264).

Les moyennes des résultats de ces campagnes apparaissent dans les colonnes intitulées "Contrôles périodiques" du tableau « Concentrations moyennes annuelles en polluants » qui figure au § 5.1.1 les résultats concernant les dioxines et furanes se trouvent au § 5.1.2

L'ensemble des résultats des mesures en continu figure sur le site du Groupe SITA à l'adresse suivante : <u>www.novergie.fr</u>

5.1.1 CONCENTRATIONS EN POLLUANTS (HORS DIOXINES ET FURANES)

Les concentrations moyennes annuelles des mesures en continu des polluants sur les deux fours figurent dans la première colonne du tableau qui suit, intitulée "Analyses en continu". Les résultats des campagnes de mesures effectuées par des organismes extérieurs sur les rejets atmosphériques figurent dans la 2^{éme} colonne intitulée « contrôles périodiques ».

Le détail des résultats des mesures effectuées lors des contrôles périodiques trimestriels, par des organismes extérieurs et les concentrations moyennes mensuelles des mesures en continu se trouvent en annexe 7.

Les valeurs limites d'émission de polluants figurant dans le tableau sont respectées si :

- ➤ aucune des moyennes journalières mesurées ne dépasse les limites d'émission pour le CO, pour les poussières totales, le COT, l'HCl, le SO₂ et les NOx,
- → aucune des moyennes sur une demi-heure mesurées pour les poussières totales, le COT, l'HCl, le SO₂ et les NOx ne dépasse les valeurs limites,
- aucune des moyennes mesurées sur la période d'échantillonnage prévue pour le cadmium et ses composés ainsi que le thallium et ses composés, le mercure et ses composés, le total des autres métaux (Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V) ne dépasse les valeurs limites,

Le 18 novembre 2014 30/147

- 95 % de toutes les moyennes mesurées sur dix minutes pour le CO sont inférieures à 150 mg/
- > les moyennes sur une demi-heure et les moyennes sur dix minutes sont déterminées pendant la période de fonctionnement effectif (à l'exception des phases de démarrage et d'arrêt, lorsqu'aucun déchet n'est incinéré) à partir des valeurs mesurées après soustraction de l'intervalle de confiance à 95 % sur chacune de ces mesures. Cet intervalle de confiance ne dépasse pas les pourcentages suivants des valeurs limites d'émission :

o CO	10 %
o SO ₂	20 %
o NOx	20 %
o Poussières totales	30 %
o COT	30 %
o HCI	40 %

Les moyennes journalières sont calculées à partir de ces moyennes validées.

MOYENNE DES CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES EN POLLUANTS DES 2 FOURS EN 2013

	ANALYSES EN CONTINU	CONTROLES PERIODIQUES	VALEURS LIMITES JOUR (VLE) APPLICABLES DEPUIS LE 16/06/2004	VALEURS LIMITES SEMI-HORAIRES (VLE) APPLICABLES DEPUIS LE 16/06/2004
Vitesse des gaz à l'émission (m/s)	13,1	14,4	12(****)	12(****)
POLLUANTS	mg/Nm³ (*) à 11 % d'O₂ sur gaz sec			sec
Poussières	3	3	10	30
Acide chlorhydrique (HCl)	0,88	0,85	10	60
Dioxyde de soufre (SO ₂)	16,7	27,6	50	200
Monoxyde de carbone (CO)	10,4	11,3	50	150(**)
Oxydes d'azote (NO _x)	55,2	62,3	80	160
Acide fluorhydrique (HF)	-	0,21	1	4
Composés organiques totaux exprimés en équivalent carbone	0,7	1	10	20
Cadmium + Thallium (Cd + Tl)	-	0,0028	0,05(***)	
Mercure (Hg)		0,0023	0,05(***)	
Total des autres métaux lourds : Antimoine + Arsenic + Plomb + Chrome + Cobalt + Cuivre + Manganèse + Nickel + Vanadium	-	0,058	0,5(***)	

^(*) mg/Nm³ = milligramme par normal mètre cube de gaz ; Nm³ (Normal mètre cube de gaz) = 1 m³ de gaz dans les conditions normales de température et de pression, soit 0 degré Celsius et 1,013 bar

Le 18 novembre 2014 31/147

^(**) valeur limite 10 mn pour le CO

^(***) moyenne mesurée sur une période d'échantillonnage (****) valeur minimale à respecter en marche continue nominale

NOTA: lorsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification (LQ) alors la concentration est égale à LQ/2

Les valeurs limites d'émission (VLE) figurant dans les tableaux ci-dessus sont celles fixées par l'arrêté d'exploitation complémentaire du 16 juin 2004 qui précise les valeurs limites que ne doivent pas dépasser les rejets de l'installation.

Dépassements observés à partir des mesures des analyseurs en continu

Moyennes semi-horaires et moyennes 10 mn (pour le CO)

Le tableau suivant présente le cumul annuel des dépassements pour chaque polluant.

	Poussières	СОТ	нсі	SO ₂	NOx	CO*	Total
Four	1 0h30	0	0	0	2h00	0h10	2h40
Four	2 0	0	0	0	0h30	0	0h30

^{*} Temps de dépassements après la 7^{ème} moyenne 10 minutes CO dépassées sur 24h

Les temps de dépassement cumulés, tous polluants confondus pour chaque four pour l'année, sont de :

- 2 heures et 40 minutes pour le four 1 (soit 4,5 % du temps de dépassement autorisé par la réglementation qui est de 60 heures),
- 30 minutes pour le four 2 (soit 0,8 % du temps de dépassement autorisé par la réglementation qui est de 60 heures),

soit moins de 0,04 % de la durée totale de fonctionnement aux OM de 7 237 heures pour le four 1 et de 0,006 % de la durée totale de fonctionnement aux OM de 7 552 heures pour le four 2.

L'installation respecte les exigences de la réglementation qui limite à :

- 4 heures consécutives la durée de chaque dépassement,
- 60 heures la durée cumulée sur l'année des dépassements, pour chacun des fours,
- 7 moyennes 10 mn en CO dépassant 150 mg/Nm³ au cours d'une période de 24 heures.

Moyennes journalières (cf. graphiques en annexe 7)

Les 25 février et 3 juillet, des dépassements de la moyenne journalière en CO (VLE = 50 mg/Nm³) ont été constatés sur le four 1 au moment des phases d'arrêt ou de redémarrage du four. La moyenne n'a alors été calculée que sur des durées de 6 et 4 heures, respectivement.

Le tableau ci-dessous synthétise les dépassements des valeurs limites journalières et semi-horaires (10 minutes pour le CO) :

Cause générale	Paramètre	Date	Four Temps de dépassements		Motif		
Dysfonctionnement des lignes de traitements des fumées	NOx	24 mars	2	1 moyenne 30 minutes	Déclenchement des SCR (réacteurs catalytiques)		
		23 avril	1	1 moyenne 30 minutes	Déclenchement des laveurs: arrêts automatiques pour une mise en sécurité.		
		24 avril	1	2 moyennes 30 minutes	Après analyse de ces dysfonctionnements, il s'est av que les mesures des capteurs de niveau d'eau étaier erronées ; tous les capteurs ont été remplacés.		
		26 avril	1	1 moyenne 30 minutes			
Combustion dégradée pendant arrêts / démarrage du four	со	25 février	1	1 moyenne jour	Dépassements constatés pendant des phases d'arrêt et démarrage (les moyennes jours ont été pondérées sur		
		3 juillet	1	1 moyenne jour	4 et 6 heures au lieu de 24 heures)		
		10 octobre	1	1 moyenne 10 minutes	Dépassement constaté pendant un arrêt d'urgence		
Défaut analyseur probable	Poussières	ières 6 1 1 n		1 moyenne 30 minutes	Pas d'incident ou dysfonctionnement identifié sur le process pendant le dépassement. La valeur n'est pas corroborée par l'analyseur redondant.		

Le 18 novembre 2014 32/147

Vérification des analyseurs

Suite à l'observation d'écarts à la norme NF EN 14 181 sur la mesure de NOx de la ligne 1 et sur les mesures de poussières des lignes 1 et 2 au cours de l'AST du mois d'août 2012, un QAL2 a été réalisé sur les analyseurs des lignes 1 et 2 le 27 février 2013, conformément à la réglementation qui prévoit un tel contrôle dans les 6 mois qui suivent le contrôle précédent si un dysfonctionnement est identifié.

Remarque: le QAL2 et l'AST sont des éléments du système d'assurance qualité des analyseurs en continu défini par la norme NF EN 14181. Ces 2 protocoles de vérification (QAL2 et AST) permettent d'évaluer au moyen d'une série de tests opérationnels et de contrôles que l'analyseur sur site est installé correctement et qu'il fonctionne suffisamment bien au regard des niveaux de performance requis. La norme définit la fréquence de ces contrôles (un QAL2 une fois tous les trois ans et un AST par an entre chaque QAL2).

Le résultat du passage au QAL2, n'a pas permis, dans un premier temps, de valider la mesure de SO₂ sur la ligne 1 et la mesure de poussières sur les lignes 1 et 2.

L'échec du passage au QAL2 de ces paramètres est dû au manque de variabilité et aux faibles concentrations en SO₂ et poussières dans les gaz de combustion en sortie des cheminées de l'usine. En accord avec la DRIEE, le passage au QAL2 des analyseurs sur le paramètre poussières n'a pas été renouvelé, puisqu'il n'est pas possible d'agir sur le process pour en faire varier la concentration sans risquer de dépassements de seuils. Après une nouvelle tentative de passage au QAL2 sur la mesure de SO₂ infructueuse et plusieurs réunions avec le bureau de contrôle, un résultat positif a finalement été obtenu sur les analyseurs de la ligne 1.

Indisponibilité des appareils de mesure

Conformément à l'application de l'arrêté du 3 août 2010, un compteur d'indisponibilité des appareils de mesure a été mis en place pour les polluants mesurés en continu. La limite est fixée à 10 heures consécutives et à 60 heures sur l'année par dispositif.

Le tableau ci-dessous présente le cumul annuel des temps d'indisponibilités des analyseurs de gaz

	Analyseur de poussières	Analyseurs multi gaz
Four 1	0 h	0 h
Four 2	0 h	0 h

Moyenne journalière invalide

Pour qu'une moyenne journalière soit valide, il faut que, pour une même journée, pas plus de cinq moyennes semi-horaires n'aient dû être écartées pour cause de mauvais fonctionnement des analyseurs. La limite est fixée à 10 moyennes journalières invalides par an.

Four 1 et 2 : aucune moyenne journalière non validée

Dépassements observés à partir des résultats de mesures ponctuelles

Les résultats des mesures réalisées lors des contrôles périodiques sont présentés en annexe 7. Aucun dépassement n'a été observé au cours des contrôles trimestriels.

5.1.2 CONTROLES DES EMISSIONS DE DIOXINES ET DE FURANES

Les mesures de dioxines et furanes ont été effectuées conformément aux articles 17, 18 et 28 de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 qui définissent respectivement les valeurs limites d'émission dans l'air,

Le 18 novembre 2014 33/147

les conditions de respect des valeurs limites de rejet dans l'air et la surveillance des rejets atmosphériques.

Les dioxines et furanes sont deux familles voisines de composés organiques halogénés (présence d'atomes de chlore); les polychlorodibenzodioxines (PCDD), appelés dioxines, et les polychlorodibenzofuranes (PCDF) ou furanes. Il existe 210 isomères, appelés aussi congénères, de PCDD et PCDF. 17 congénères sont considérés par l'OMS comme pouvant présenter un risque pour la santé, et sont donc mesurés. À chaque congénère est attribué un coefficient de toxicité, qui a été estimé en comparant la toxicité du composé considéré à celle de la 2, 3, 7 et 8 TCDD (appelée aussi dioxine de Seveso) considérée comme le congénère le plus toxique. La mesure iTEQ d'un mélange de congénères est obtenue en sommant les teneurs des dix-sept composés multipliées par leurs coefficients de toxicité respectifs.

CONCENTRATIONS DES DIOXINES ET FURANES EN 2013

Teneur en ng (*) iTEQ OTAN (**)/Nm³ à 11 % d'O₂ sur gaz sec

	Four 1	Four 2	Valeur limite depuis le 28 décembre 2005
28 février et 18 avril	0,02400	0,07835	
Du 14 au 16 mai	0,00600	0,00700	
29 juillet et 17 décembre	0,00126	0,02230	0,1*
Du 7 au 9 octobre	0,00220	0,00600	
Moyenne annuelle	0,00837	0,02841	

(*) ng = nanogramme, soit un millième de millionième de gramme (**) iTEQ = équivalence de toxicité

Les concentrations en dioxines et furanes mesurées lors des contrôles périodiques, par les organismes extérieurs (laboratoires agréés), sont toutes en deçà du seuil réglementaire de 0,1 ng iTEQ OTAN/Nm³ à 11 % d'O₂ sur gaz sec fixé par l'arrêté du 20 septembre 2002.

Le détail des résultats des mesures effectuées trimestriellement figure en annexe 7.

5.1.3 PRELEVEMENTS EN CONTINU

L'arrêté préfectoral du 26 décembre 2005 impose un prélèvement en continu des dioxines et furanes, allant au-delà des exigences de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002.

Les valeurs mensuelles 2013, obtenues à partir des prélèvements en continu, sont inférieures à la valeur de 0,1 ng iTEQ OTAN/Nm³ à 11 % d'O₂ sur gaz sec.

Le 18 novembre 2014 34/147

Seuil 0,1 réglementaire 0,09 ■ Four 1 0,08 ng - ITEQ OTAN/Nm3 à 11% d'02 ■ Four 2 0,07 0,06 0,05 0,04 0,03 0,02 0,01 Wate

MOYENNES MENSUELLES ET ANNUELLES EN DIOXINES ET FURANES EN 2013

<u>Nota</u>: les mesures ponctuelles des laboratoires sont les seules mesures normalisées qui permettent de vérifier le respect du seuil réglementaire de 0,1 ng iTEQ/Nm³. Toutefois, l'arrêté du 3 août 2010 impose des prélèvements en continu pour toutes les UIOM au 1 er juillet 2014.

5.1.4 FLUX DES SUBSTANCES ET SUIVI PAR TONNE INCINEREE

Le tableau récapitulatif des flux annuels de polluants émis par l'installation en 2013 (exprimés en tonnes par an) se trouve en annexe 7.

Les flux de polluants émis sont calculés à partir des mesures en continu des débits des fumées et des concentrations mesurées par les analyseurs au cours de l'année 2013 (pour poussières, COT, HCl, SO₂, NO_X et CO) et à partir des quatre contrôles périodiques trimestriels pour les autres polluants.

5.1.5 Cas particulier des arrets et demarrages

Devant l'impossibilité de mettre en place des brûleurs pour assurer la descente ou la montée en température des fours, tels que demandés par l'arrêté du 20 septembre 2002 (cf. §2.3.2.1), des moyens techniques alternatifs et complémentaires ont été mis en œuvre, sur le centre d'Ivry-Paris XIII, à savoir :

- la mise en place d'une étape supplémentaire de traitement des dioxines et furanes par injection de coke de lignite,
- la mise en place de brûleurs de démarrage pour le réchauffage des fumées de combustion en aval de chaque four,
- la mise en place d'un système de prélèvement en continu des dioxines et furanes au niveau des rejets en cheminée de l'usine,
- la substitution de la combustion de bois de coupe à l'utilisation d'un brûleur dans le four pour, d'une part, porter la température de la chambre de combustion à 850℃ lors des phases de démarrage et d'arrêt d'un four et d'autre part, assurer si nécessaire le maintien de la température des fumées à 850℃ pendant 2 secondes durant le fon ctionnement du four.

Des campagnes de mesures de polluants en cheminée sont réalisées par un laboratoire extérieur accrédité COFRAC lors de ces phases transitoires. Les résultats de ces campagnes font l'objet d'une

Le 18 novembre 2014 35/147

communication régulière à la DRIEE sous la forme de bilans complets présentant une analyse des concentrations mesurées et des flux émis lors de ces phases transitoires.

Le tableau suivant présente :

- les concentrations moyennes en polluants mesurées à l'émission lors des démarrages au bois de l'usine pendant l'année 2013,
- la moyenne de ces concentrations en 2013,
- et, à titre indicatif pour comparaison, la moyenne des concentrations en polluants mesurées à l'émission lors de démarrages à l'aide de brûleurs au fioul à l'usine de Saint-Ouen.

Concentrations brutes moyennes sur gaz sec				Démarrages au bois en 2013				
		Fioul B	Bois	14/03/13	05/04/2014	03/07/2013	04/09/2014	24/10/2013
				Four 1	Four 2	FOUR 1	Four 2	Four 1
Dioxines et furanes	ng I-Teq/Nm3	1,6	0,032	0,059	Indisponibilité matériel laboratoire de contrôle	0,034	0,003	
PCB		0,159	0,0036	0,0041		0,0055	0,0012	
HAP		71	1091	982		1640	651	
NOx	mg/Nm³	43	43	61	44	32	37	Ī
Poussières		0,4	2,0	3,7	1,9	0,4	2,0	
HCI		0,9	0,20	0,31	0,21	0,06	0,22	Equipes
SOx		3,05	0,28	0,40	0,14	0,20	0,40	laboratoire de contrôle non
Métaux		1,6	0,2	0,1	0,3	0,1	0,4	disponible
COV		9,2	38	50	25	34	43	
Benzènes		1,81	1,2	3,0	0,3	1,0	0,4	
Phénols		0,024	0,16	0,25	0,24	0,08	0,08	
Formaldéhyde		2,195	0,10	0,014	0,020	0,312	0,043	
CO		60	598	815	674	516	386	

Nota: la concentration en COV correspond aux COV totaux et est exprimée en équivalent carbone.

Les résultats de l'année 2013 montrent des concentrations en polluants, lors des séquences transitoires, d'un niveau équivalent voire inférieur à celles mesurées lors de démarrages à l'aide de brûleurs fioul, excepté pour les poussières, le monoxyde de carbone, les HAP, les composés organiques volatils (COV et phénol).

Le 18 novembre 2014 36/147

5.2 REJETS LIQUIDES

5.2.1 GENERALITES

5.2.1.1 Nature des rejets

Eau de refroidissement des condenseurs

L'eau de refroidissement des condenseurs est prélevée et rejetée en Seine. Les volumes prélevés sont intégralement rejetés en Seine avec un réchauffement de quelques degrés.

Eau de ville, eaux industrielles et eaux pluviales

Ces eaux sont rejetées dans le réseau d'assainissement en différents points :

- rue Victor Hugo à Ivry-sur-Seine (eaux usées et pluviales),
- rue Bruneseau à Paris 13^{ème} (eaux usées et pluviales),
- > quai Marcel Boyer à Ivry-sur-Seine (eaux usées, eaux pluviales, eaux de process après traitement physico-chimique en stations TE, TER et Neutralisation).

5.2.1.2 Quantités des rejets

Le volume total des effluents liquides rejetés dans le réseau d'assainissement s'élève à 377 253 m³ en 2013, alors qu'il était de 520 984 m³ en 2012, répartis comme suit :

- eaux industrielles : 363 481 m³,
- eau de ville : 13 772 m³.

La diminution du volume rejeté au réseau d'assainissement entre 2012 et 2013 s'explique principalement par une forte diminution de l'eau consommée suite aux actions réalisée dans le cadre de l'application de l'arrêté sécheresse (§4.1)

Pour s'assurer de la conformité des rejets à la réglementation, IVRY PARIS XIII planifie et réalise un programme qui regroupe plus de mille analyses sur plus de 20 paramètres, à fréquences journalière, mensuelle, trimestrielle et semestrielle.

5.2.1.3 CONTROLES JOURNALIERS

Pour répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2004, l'exploitant effectue des prélèvements quotidiens en aval des stations TE, TER et Neutralisation.

Pour la station TE, les paramètres mesurés sont les MES.

Pour les stations TER et Neutralisation, les paramètres mesurés sont les MES et la DCO.

Pour répondre aux conditions 53-2 et 62-1 de l'arrêté, des analyseurs en continu du COT sont installés en sortie des 3 stations. Ces analyseurs permettent d'avoir des mesures en continu et d'obtenir des moyennes journalières. En cas de panne des appareils, la société SOCOR réalise, à partir des prélèvements quotidiens, l'analyse du COT.

Le débit, le pH ainsi que la température sont mesurés en continu sur les effluents en sortie de chaque station.

Les valeurs journalières des contrôles journaliers figurent en annexe 8.

Le 18 novembre 2014 37/147

	Auto-co	Auto-contrôle : Analyses sortie station TE TER et Neutralisation "Moyennes mensuelles et										
	mo	yennes annue	lles des cor	ncentration	s jours" à par	tir des conti	rôles journa	liers				
		2013										
	•	TE		TER		NE	UTRALISAT	ION				
	MES	COT	MES	DCO	COT	MES	DCO	COT				
	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l				
	Seuil	Seuil	Seuil	Seuil	Seuil	Seuil	Seuil	Seuil				
	30	40 (Moy. Jour)	600	2000	40 (Moy. Jour)	600	2000	40 (Moy. Jour)				
janv	8	6	9	27	5	10	39	18				
fév	5	13	13	21	3	10	63	27				
mars	5	7	14	61	13	8	64	23				
avr	6	5	10	20	6	15	37	24				
mai	4	6	4	21	6	9	93	25				
juin	5	9	10	46	7	12	79	23				
juil	5	5	5	19	1	5	27	19				
août	0	0	30	85	3	5	29	14				
sept	8	9	10	30	3	9	33	17				
oct	14	9	8	29	6	16	47	28				
nov	6	6	6	39	9	12	72	45				
déc	4	3	11	36	8	10	38	15				
2013	6	6	11	36	6	10	52	23				

Station à l'arrêt

Les seuils précisés dans le tableau sont donnés à titre indicatif puisqu'ils ne s'appliquent pas à des valeurs moyennes mensuelles.

Les résultats détaillés des contrôles journaliers appellent les commentaires suivants :

EN AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE LAVAGE DES FUMEES (TE)

<u>Dépassements</u>

- ➤ MES (valeur seuil 30 mg/l) : 7 dépassements. Ces dépassements sont en général liés à un défaut ou à un manque d'injection de réactifs dans la station
- ▶ **pH** (valeur comprise entre 5,5 et 8,5) : 6 dépassements dus à des problèmes de régulation et d'injection de réactifs consécutifs à des dysfonctionnements d'équipements (électrovanne d'injection de chaux et sonde de mesures pH).
- > COT (valeur seuil 40 mg/l en moyenne journalière) : 1 dépassement sans dysfonctionnement identifié de la station.
- ➤ **Température** (valeur seuil 30°C): 8 dépassements compris entre 30°C et 32,7°C dus à d es problèmes de régulation de débits ou à un encrassement des échangeurs. La mesure de la température est réalisée au canal de rejet de la station TE. Le rejet de la station transite au collecteur général avant de passer au réseau d'assainissement.

EN AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES (TER)

<u>Dépassements</u>

- > COT (valeur seuil 40 mg/l en moyenne journalière) : 2 dépassements dus à un afflux d'eaux anormalement chargées.
- ➤ **Température** (valeur seuil 30°C) : 7 dépassements. Comme pour le s rejets de la station TE, le rejet de la station transite au collecteur général avant de passer au réseau d'assainissement.

Le 18 novembre 2014 38/147

pH (valeur comprise entre 5,5 et 8,5): 21 dépassements liés à un problème de régulation d'injection de réactifs, la plupart pendant les arrêts techniques.

La station TE a été arrêtée du 30 juillet au 4 septembre. Pendant cette période, les eaux, initialement traitées en station, ont été déviées vers la station TER. La forte concentration en ions chlorures des eaux de lavage des fumées perturbent les mesures des COT-mètres. C'est pourquoi, sur cette période, les analyses ont été réalisées sur des prélèvements moyens 24 heures.

EN AVAL DE LA NEUTRALISATION (NEUTRAL)

- ➤ COT (valeur seuil 40 mg/l en moyenne journalière): 32 dépassements. Ces dépassements sont dus à des charges organiques en amont de la station parfois importantes. Ces charges organiques proviennent des amines présentes dans les condensats qui sont utilisés pour la production d'eau déminéralisée. Les amines sont un produit utilisé par CPCU pour conditionner la vapeur.
- ➤ **Température** (valeur seuil 30°C) : 1 dépassement consécutif à la vidange de la fosse après une régénération de chaîne de finition.
- ▶ pH (valeur comprise entre 5,5 et 8,5): 7 dépassements liés au déversement d'un petit volume d'effluent non traité. Ce volume est issu du bac qui précède le canal de rejet. Lors du remplissage de la fosse de neutralisation, ce bac de mesure se remplit également, mais l'effluent qui s'y trouve n'est pas traité, il n'est donc pas neutralisé. Ce dysfonctionnement a pour conséquence, au moment de la libération de l'effluent neutralisé, de provoquer un dépassement de pH, le temps d'évacuer le contenu dans ce bac de mesure. Afin de traiter ce dysfonctionnement, une modification de l'automatisme de la station a été réalisée pour éviter le remplissage du bac de mesure avec de l'effluent non traité.

REMARQUE POUR LES TROIS STATIONS:

Concernant les dépassements en température, il est à noter qu'avant de rejoindre le réseau d'assainissement, les effluents des 3 stations sont dirigés vers un collecteur commun. La température relevée sur ce collecteur pendant les périodes de dépassement est inférieure à 30℃.

Les seuils de 30 mg/l en MES (sortie station TE) et de 40 mg/l en COT (pour les trois stations), figurant dans l'arrêté préfectoral, correspondent à ceux d'un rejet en milieu naturel, or le rejet de l'UIOM est orienté vers un réseau d'assainissement pour lequel l'arrêté de déversement fixe un seuil à 600 mg/l pour les MES. Aucun seuil n'est fixé dans cet arrêté concernant le COT.

5.2.1.4 Contrôles mensuels

Les campagnes des contrôles mensuels répondent aux exigences de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2004, de l'arrêté départemental d'autorisation de déversement des eaux usées industrielles dans le réseau d'assainissement du 19 décembre 2006 et de la convention de déversement du 21 janvier 2008.

Les résultats reposent sur des analyses effectuées selon une fréquence mensuelle (sauf pour les dioxines et furanes, pour lesquels la fréquence est semestrielle) par le laboratoire SOCOR, sur la base de prélèvements effectués sur 24 heures par des préleveurs automatiques asservis au débit, pour les trois stations de traitement des eaux (TE, TER et neutralisation).

L'intégralité des résultats obtenus au titre de ces campagnes de mesures sur les rejets liquides figure en annexe 8.

Le 18 novembre 2014 39/147

		1	ΓΕ	Т	ER	NEUTRALISATION		
2013		Concentration	Seuil réglementaire	Concentration	Seuil réglementaire	Concentration	Seuil réglementaire	
рН		6,5	5,5 <ph<8,5*< th=""><th>7,0</th><th>5,5<ph<8,5*< th=""><th>7,43</th><th>5,5<ph<8,5*< th=""></ph<8,5*<></th></ph<8,5*<></th></ph<8,5*<>	7,0	5,5 <ph<8,5*< th=""><th>7,43</th><th>5,5<ph<8,5*< th=""></ph<8,5*<></th></ph<8,5*<>	7,43	5,5 <ph<8,5*< th=""></ph<8,5*<>	
Matières en suspension	mg/l	18	30** (600***)	11	600*	13	600*	
Plomb	mg/l	0,003	0,2*	0,015	0,2*	0,006	0,2*	
Cadmium	mg/l	0,001	0,05*	0,002	0,05*	0,001	0,05*	
Mercure	mg/l	0,0003	0,03*	0,0003	0,03*	0,001	0,03*	
Chrome	mg/l	0,003	0,5*	0,012	0,5*	0,008	0,5*	
Cuivre	mg/l	0,003	0,5*	0,007	0,5*	0,011	0,5*	
Arsenic	mg/l	0,001	0,1*	0,001	0,1*	0,001	0,1*	
Nickel	mg/l	0,003	0,5*	0,004	0,5*	0,006	0,5*	
Zinc	mg/l	0,009	1,5*	0,055	1,5*	0,032	1,5*	
Etain	mg/l	0,003	2***	0,003	2***	0,003	2***	
Manganèse	mg/l	0,013	1***	0,036	1***	0,020	1***	
DCO	mgO2/l	180	125** (2000***)	27	2000*	55	2000*	
D.B.O.5	mgO2/l	1,5	800***	2,6	800*	3,5	800*	
Hydrocarbures totaux	mg/l	0,06	5*	0,04	5*	0,06	5*	
Chrome VI	mg/l	0,003	0,1*	0,009	0,1*	0,003	0,1*	
Fluorures	mg/l	7,0	15*	0,88	15*	0,69	15*	
Cyanures	mg/l	0,005	0,1*	0,005	0,1*	0,005	0,1*	
Indice phénol	mg/l	0,006	0,2***	0,011	0,2***	0,007	0,2***	
COT	mg/l	2,1	40**	3,1	40**	16,6	40**	
AOX	mg/l	1,3	5*	0,06	5*	0,07	5*	
Thallium	mg/l	0,001	0,05*	0,001	0,05*	0,001	0,05*	
Phosphore total	mg/l	0,04	50***	1,36	50*	0,191	50*	
Azote total	mg/l	24,4	150***	9,0	150*	26,4	150*	
Dioxines Furanes (OMS)	pg/l	0,015	300*	0,41	300*	0,06	300*	
Aluminium + Fer	mg/l	0,18	5***	0,75	5***	1,26	5***	

^{*} seuil des arrêtés d'exploiter et d'autorisation de déversement

NOTA: lorsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification LQ alors la concentration est égale à LQ/2

Les seuils précisés dans le tableau sont donnés à titre indicatif puisqu'ils ne s'appliquent pas à des valeurs moyennes annuelles.

Les résultats détaillés des contrôles mensuels appellent les commentaires suivants :

EN AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE LAVAGE DES FUMEES (TE)

Dépassements

▶ DCO (valeur seuil 125 mg/l): on note en sortie de la station TE des valeurs élevées en Demande Chimique en Oxygène (DCO) dépassant le seuil défini dans l'arrêté d'exploitation lors de 9 des 12 analyses mensuelles. La mesure de la DCO n'est pas représentative car l'analyse est interférée par les ions chlorures issus du traitement des gaz acides (HCl) et que l'on retrouve dans l'effluent en sortie des laveurs. La concentration importante en chlorures de l'effluent (environ 12 g/l) place l'analyse hors du champ d'application de la norme de mesure. Cet état de fait ne permet pas la validation de la mesure.

Le paramètre COT étant également considéré comme représentatif de la charge organique lorsque les teneurs en chlorures sont fortes (cf. norme NF T 90-102), celui-ci est mesuré lors des contrôles mensuels. On ne note, en 2013, aucun dépassement concernant ce paramètre.

Le 18 novembre 2014 40/147

^{**} seuil de l'arrêté d'exploiter

^{***} seuil de l'arrêté d'autorisation de déversement

EN AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES (TER)

Dépassements

- Aucun dépassement n'a été enregistré sur les analyses mensuelles en sortie TER.
- Au mois de décembre, le jour du prélèvement, la station a été mise à l'arrêt pour maintenance, aucun résultat d'analyses n'est donc disponible pour ce mois.

EN AVAL DE LA NEUTRALISATION (NEUTRAL)

Dépassements

- ➤ COT (valeur seuil 40 mg/l en moyenne journalière): 1 dépassement. De même que pour les dépassements du seuil journalier, ce dépassement est dû à des charges organiques parfois importantes en amont de la station en raison de la présence d'amines utilisées par CPCU pour conditionner sa vapeur.
- ➤ **Débit** (valeur seuil :400 m³/jour) : 4 dépassements. Le débit journalier total en sorties des 3 stations autorisé par l'arrêté préfectoral est de 3280 m³ (400 m³ pour la Neutral, 960 m³ pour la TE et 1920 m³ pour la TER). Les jours de dépassements de débit à la Neutral, aucun dépassement du débit journalier total des 3 stations n'a été observé.

Remarque pour les trois stations :

L'intégralité des résultats obtenus au titre de ces campagnes de mesures (concentrations et flux) figure en annexe 8.

5.2.1.5 Contrôles semestriels

La campagne des contrôles semestriels des rejets d'eaux usées et pluviales répond aux exigences de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2004 et de l'arrêté départemental d'autorisation de déversement des eaux usées industrielles dans le réseau d'assainissement du 19 décembre 2006.

Les résultats reposent sur des analyses réalisées par le laboratoire SOCOR à partir de prélèvements ponctuels. Les prélèvements sont effectués au niveau des égouts rue Victor Hugo et rue Bruneseau, en amont du collecteur départemental. Les résultats figurent en annexe 8.

Dépassements rejet des eaux usées

Les analyses sur les eaux usées (eaux vannes) du mois de juin, côté rue Bruneseau et Victor Hugo n'ont pu être réalisées faute de débit. Pour réaliser les analyses sur les eaux usées, un débit minimum est nécessaire. Pour obtenir ce débit et être certain que le laboratoire de contrôle puisse réaliser son prélèvement, il serait nécessaire d'ouvrir les robinets des sanitaires pendant plusieurs heures, ce qui ne serait pas en cohérence avec les prescriptions de l'arrêté sécheresse auxquelles IVRY-PARIS XIII a choisi de répondre en s'imposant un objectif de diminution des consommations d'eau.

Les analyses réalisées sur le prélèvement effectué en octobre montrent un dépassement en hydrocarbures sur le réseau de collecte débouchant rue Bruneseau et sur celui de la rue Victor Hugo. Ces dépassements sont dus à la dégradation de la voirie et au manque d'étanchéité de certains regards du réseau de collecte des eaux usées. Du 24 au 28 juin 2014, des travaux ont été engagés pour la remise en état des regards détériorés.

Le 18 novembre 2014 41/147

Dépassements rejets d'eaux pluviales

Les analyses réalisées sur les prélèvements effectués sur les réseaux de collecte des eaux Bruneseau et Victor Hugo, mettent en évidence des dépassements en MES pour les mois de juin et octobre sur les 2 réseaux, ainsi qu'un dépassement en hydrocarbures totaux pour le mois de juin sur le réseau Victor Hugo. Ces dépassements font suite à un encrassement inhabituel des débourbeurs/déshuileurs, qui, au vu de la charge importante qui les traverse, se sature déjà rapidement malgré la fréquence des curages.

Pour limiter ces dépassements, la fréquence des curages a été revue à la hausse ; de 2 par an à 3 par an.

5.2.2 CONTROLES DES EFFLUENTS

5.2.2.1 Contrôles inopinés

Le 30 septembre 2013, la DRIEE est venue pour réaliser un contrôle inopiné en sortie des 3 stations de traitement. Les résultats des analyses réalisées par la société Eurofins ont montré un dépassement en AOX (18,1 mg/l ont été mesurés alors que le seuil fixé dans l'arrêté d'exploiter est de 5 mg/l).

En parallèle, une analyse a été réalisée par le laboratoire SOCOR utilisé habituellement pour l'autosurveillance. Cette analyse a été réalisée sur un échantillon issu du préleveur qui avait été mis en route en même temps que le préleveur du laboratoire Eurofins. Le résultat délivré par SOCOR est de 1,43 mg/l soit environ dix fois inférieurs.

N'ayant pas d'historique sur les rejets du site, Eurofins a réalisé la mesure conformément à la norme NF EN ISO 9562-2005, en utilisant la méthode classique "préparation par agitation".

Il apparaît à la lecture de la norme que cette méthode n'est pas adaptée à la réalisation de mesures sur des eaux chargées en chlorures (pour une teneur supérieure à 1 g/l). Dans ce cas, la méthode par colonne spécifique est recommandée (cf. annexe A de la norme).

Au regard des résultats détaillés en annexe, l'effluent rejeté par la station TE est chargé en chlorure. L'analyse doit être réalisée selon la méthode par colonne spécifique.

Le dépassement en AOX mis en évidence lors du contrôle inopiné résulte certainement d'un problème de méthode d'analyse lors de l'application de la norme NF EN ISO 9562-2005 du fait de la forte concentration en chlorures.

Un arrêté autorisant à rejeter les eaux usées non domestiques dans le réseau départemental d'assainissement a été délivré par le Conseil Général du Val de Marne le 19 décembre 2006. Dans le cadre de cette autorisation, des contrôles de la conformité des rejets ont été réalisés le 28 octobre 2013 au niveau du collecteur qui relie l'installation au réseau d'assainissement départemental quai Marcel Boyer à lvry-sur-Seine ainsi qu'en sortie de chacune des trois stations.

Les conclusions du contrôle indiquent que le site est correctement géré et que les stations de prétraitement (TE, TER, Neutral) sont sérieusement suivies. Globalement, les rejets du site sont de bonne qualité.

5.2.2.2 Recherche de substances dangereuses dans l'eau

Rappel sur la réglementation RSDE :

L'arrêté préfectoral complémentaire n°2009-10405 du 21 décembre 2009 a fixé les conditions de surveillance des Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau afin d'améliorer la connaissance

Le 18 novembre 2014 42/147

qualitative et quantitative de ces rejets pour l'unité d'incinération d'ordures ménagères située à lvry sur Seine. Cette action s'est inscrite dans le cadre de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000, dite directive cadre sur l'eau, qui vise à renforcer la protection de l'environnement aquatique par des mesures spécifiques conçues pour réduire voire supprimer les rejets de ces substances en fonction de leur dangerosité et retrouver un bon état écologique pour l'ensemble des masses d'eau.

Le programme de surveillance s'est décomposé en deux phases :

- La surveillance initiale portant sur l'ensemble des substances de l'arrêté soit une mesure mensuelle réalisée sur les rejets de l'usine sur une période de 6 mois à partir d'un prélèvement représentatif sur 24h.
- La surveillance pérenne : Une mesure trimestrielle réalisée pour les seules substances retenues à l'issue de la surveillance initiale. En fonction des résultats de cette surveillance, l'arrêté prévoit la fourniture d'une étude technico- économique présentant les possibilités d'actions de réduction ou de suppression des substances effectivement rejetées.

Réalisation et résultats de la surveillance initiale :

La surveillance initiale s'est déroulée entre les mois de février et août 2010 aux points de rejets des effluents industriels de l'établissement, tels que définis dans l'arrêté complémentaire. Le rapport de synthèse de cette surveillance a été transmis le 13 mars 2011 à la Préfecture du Val de Marne. La Préfecture, dans un courrier, en date du 30 janvier 2012 a estimé cette étude complète et recevable.

Cette étude a permis d'identifier la liste des substances pour lesquelles la surveillance pérenne doit être mise en place et celles pour lesquelles un programme d'actions doit être réalisé. Compte tenu également du mauvais état avéré du milieu récepteur dans lequel les effluents de l'usine sont rejetés dû à une concentration importante du paramètre DEHP, cette substance a été ajoutée dans la liste des substances devant faire l'objet d'une surveillance pérenne.

Le tableau suivant récapitule, pour chaque point de rejets du site, les paramètres devant faire l'objet d'un suivi :

	Substances faisant l'objet d'une surveillance pérenne (analyses trimestrielles)	Substance devant faire l'objet d'un plan d'action en vue de sa diminution	Point de rejet
TE	Plomb (Pb), DEHP		Rejets au collecteur général (réseau d'assainissement)
TER	Plomb (Pb), DEHP	I Cadmilim (Cd)	Rejets au collecteur général (réseau d'assainissement)
NEUTRAL	Plomb (Pb), DEHP	I Cadmilim (Cd)	Rejets au collecteur général (réseau d'assainissement)
Eau de circulation	Zinc (Zn)		Rejets en Seine

Lors de la surveillance initiale, le dépassement en cadmium a été constaté en sortie de station TER pendant un arrêt technique, au cours d'une phase de lavage chaudière. La valeur en cadmium mesurée était alors supérieure au seuil à partir du duquel un programme d'actions doit être mis en place en vue de la diminution de cette substance.

Programmes d'actions sur le cadmium :

Le programme d'actions qui a été déployé avait pour but de parvenir à une meilleure maîtrise des effluents générés lors des opérations de nettoyage des chaudières et traités en station TER. Il s'est articulé autour de 2 axes principaux :

- la mise en place de nouveaux équipements et la modification des méthodes appliquées

Le 18 novembre 2014 43/147

par le sous-traitant en charge du lavage chaudière lors des arrêts techniques,

- la mise en œuvre d'un nouveau mode opératoire pour une meilleure maîtrise et une optimisation du process de traitement des effluents lors des lavages chaudières pendant les arrêts techniques.

Réalisation et résultats de la surveillance 2013 :

En 2013, 5 campagnes d'analyses des rejets liquides ont été réalisées dans le cadre de la surveillance pérenne RSDE :

- le 26/03/2013 pendant le lavage d'une chaudière ;
- le 09/04/2013, le 30/05/2013 et le 12/09/2013 en périodes de fonctionnement nominal des installations ;
- la dernière, le 16/10/13 lors d'un lavage chaudière.

Lors de la première campagne d'analyse du 26 mars, réalisée pendant un lavage chaudière, les résultats ont mis en évidence une présence de cadmium supérieure au seuil RSDE imposant un programme d'action (72,3 g/j pour un seuil 10 g/j) et une présence de plomb supérieure au seuil RSDE impliquant une surveillance pérenne (34,65 g/j pour un seuil à 20 g/j).

L'analyse des causes de ces dépassements a permis d'identifier deux causes de dysfonctionnements pendant le lavage chaudière :

- une variation de débit trop importante en entrée de la TER, qui rendait difficile l'injection des réactifs en quantité adaptée,
- un problème de régulation de l'injection des réactifs, non adaptée au flux générés lors du lavage.

Pour pallier ces dysfonctionnements et optimiser le fonctionnement de la station, des modifications de régulation d'injection de réactifs ont été réalisées et un nouveau mode opératoire a été établi.

Pour s'assurer de la pertinence des actions mises en œuvre, des prélèvements ont été réalisés, pendant le lavage de la chaudière 1 du mois de juin. Ils ont été transmis à Eurofins et SOCOR pour analyse. Les résultats reportés dans le tableau « analyses internes pendant lavage chaudière » en annexe 8, montrent l'efficacité des actions engagées en vue de mieux maîtriser les débits en entrée de station et améliorer la régulation d'injection de réactifs. En 2014, une nouvelle campagne de mesure sera réalisée pour confirmer ces résultats.

6 PLAN DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

6.1 CAMPAGNE DE MESURES DES RETOMBEES ATMOSPHERIQUES PAR JAUGE OWEN

6.1.1 INTRODUCTION

Conformément à l'arrêté préfectoral d'exploitation du 16 juin 2004, un programme de surveillance de l'impact de l'installation sur l'environnement a été mis en place. Ce programme annuel concerne le suivi des retombées de dioxines, furanes et métaux. Il prévoit notamment la détermination en quantité de ces polluants retombés dans l'environnement au moyen de collecteurs de type jauge (collecte de retombées humides et sèches) installés au voisinage de l'installation.

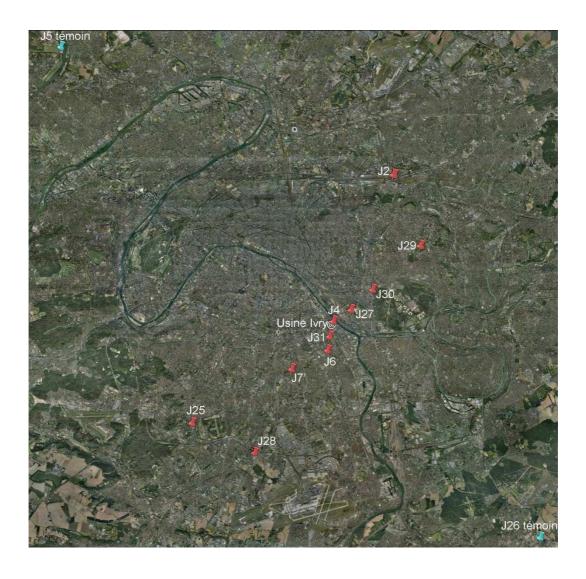
Ces campagnes de surveillance permettent de collecter et d'évaluer **l'ensemble des retombées atmosphériques d'origine naturelle ou anthropique** (industries, trafic routier, chauffage individuel, ...). Les mesures faites par la société LECES sont réalisées en des points témoins et en des lieux (sites) où l'impact de l'installation est supposé être le plus important. Ces points ont été déterminés,

Le 18 novembre 2014 44/147

conformément au guide INERIS « Méthode de surveillance des retombées des dioxines et furanes autour d'une UIOM » de décembre 2001.

Les résultats de ce programme de surveillance sont présentés sur les cartes des § 6.1.3 et 6.1.4. Les évolutions au cours des dernières années représentées sous forme graphique se trouvent à l'annexe 9.





Les points d'implantation des jauges ont été choisis conformément à la méthodologie élaborée par l'INERIS :

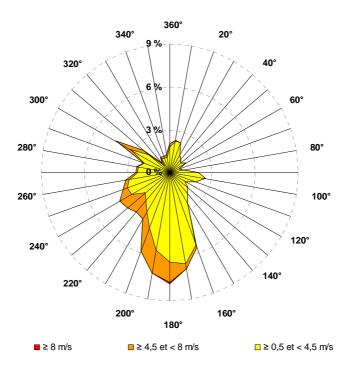
- 9 points de prélèvement répartis selon les deux axes de vent majoritaires (Sud-Ouest et Nord-Est). Parmi ces 9 points, le point J31 situé sur le toit de la médiathèque installé lors de la campagne de 2011,
- 2 points témoins situés hors des zones d'influence de l'usine (points J5 et J26),
- le point J4, dans l'enceinte de l'UIOM est suivi depuis son installation en 2011.

Chaque point est équipé d'une jauge pour les dioxines et furanes, et d'une jauge pour les métaux.

Les prélèvements ont eu lieu pendant une période de deux mois du 10 septembre au 13 novembre 2013.

Le 18 novembre 2014 45/147

La figure ci-dessous présente la rose des vents générale (échéances sèches et pluvieuses) par classe de vitesses pour la station Météo France de Paris Montsouris sur la période du 10 septembre 2013 au 13 novembre 2013.



Pendant la campagne de prélèvements, on note globalement :

- une provenance de vents majoritaire d'origine Sud-Sud-Est à Sud-Sud-Ouest,
- une provenance de vents intermédiaire d'origine Sud-Ouest à Ouest,
- une provenance de vents minoritaires d'origine Nord-Nord-Ouest à Est-Nord-Est, Ouest-Nord-Ouest à Nord-Ouest et Est à Est-Sud-Est

Au cours de la campagne, les temps de marche et d'arrêt des fours sont :

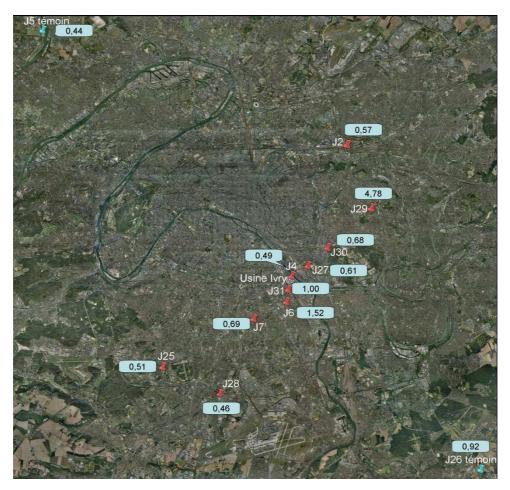
Du 10 septembre au 13 novembre	Four 1	Four 2
Temps de marche	1 269 heures	1 498 heures
Temps en arrêt	292 heures	63 heures

Les fours sont arrêtés afin d'assurer l'entretien et la maintenance des équipements.

Le 18 novembre 2014 46/147

6.1.3 Depots en dioxines et furannes

Les dépôts mesurés lors de la campagne sont matérialisés sur la figure ci-dessous (dépôts exprimés en pg iTEQ OTAN/m²/jour) :



On retrouve, dans les encadrés, les résultats dits « maximaux » (c'est-à-dire considérant la concentration d'un congénère égale à sa limite de quantification lorsque la concentration est trop faible pour être quantifiée) aux différents points de mesures précités.

Le graphique récapitulant les résultats obtenus sur ces mêmes points au cours des dernières années et permettant d'en apprécier les évolutions au cours du temps est présenté en annexe 9.

Il n'existe pas de valeur réglementaire relative aux dépôts au sol de dioxines et furanes. À titre indicatif, dans le guide INERIS datant de décembre 2001, il est indiqué que peuvent servir de référence aux résultats de mesures les valeurs suivantes :

- zone rurale : 5 à 20 pg iTEQ/m²/jour,
- > zone urbaine : 10 à 85 pg iTEQ/m²/jour,
- > proche d'une source : jusqu'à 1 000 pg iTEQ/m²/jour.

Toutefois, les valeurs de référence de l'INERIS correspondent à des valeurs mesurées avant 2001 et avant la mise en conformité des incinérateurs de décembre 2005 (rejets atmosphériques de dioxines et furanes fixés à 0,1 ng/Nm³). Ces valeurs seront sans aucun doute actualisées lors de la parution prochaine d'un nouveau guide de l'INERIS.

Le 18 novembre 2014 47/147

Les dépôts de dioxines et furanes mesurés sur l'ensemble des points sont inférieurs aux valeurs observées en zone rurale et sont a fortiori très inférieurs aux valeurs observées en zone proche d'une source.

Les dépôts varient de 0,44 pg I-TEQ/m²/jour pour le point témoin J5 (Maisons-Laffitte) à 4,78 pg I-TEQ/m²/jour pour le point J29 (Montreuil). La moyenne des mesures est de 1,06 pg I-TEQ/m²/jour.

Selon les préconisations de l'INERIS, le fonctionnement de l'usine d'Ivry-sur-Seine n'entraîne pas de modification significative au niveau des dépôts en dioxines et furanes pour la campagne de mesures de 2013. En effet, la valeur de dépôts est du même ordre de grandeur que celle observée en 2012. Elle correspond également à la 2ème valeur la plus faible mesurée depuis le début du suivi en 2005.

6.1.4 DEPOTS EN METAUX LOURDS

Les dépôts ou retombées mesurés lors de la campagne sont matérialisés sur la figure ci-dessous (dépôts exprimés en µg/m²/jour) :



Les métaux lourds mesurés sont le Cr (Chrome), Mn (Manganèse), Ni (Nickel), Cu (Cuivre), Zn (Zinc), As (Arsenic), Cd (Cadmium), Tl (Thallium), Pb (Plomb), Sb (Antimoine), Co (Cobalt), V (Vanadium), Hg (Mercure).

On retrouve dans les encadrés les résultats dits « maximaux » aux différents points de mesures précités (en µg/m²/jour). Les valeurs inférieures au seuil de quantification sont considérées comme égales à la valeur seuil.

Le 18 novembre 2014 48/147

Le graphique récapitulant les résultats obtenus sur ces mêmes points au cours des dernières années et permettant d'en apprécier les évolutions au cours du temps est présenté en annexe 9.

Il n'existe pas de valeurs réglementaires limites françaises ou européennes relatives aux métaux dans les retombées atmosphériques.

Les dépôts en métaux totaux (fraction soluble et fraction insoluble) varient de 60,48 µg/m²/jour au point témoin J26 (Mandres-les-Roses) à 202,56 µg/m²/jour au point J2 (Romainville). La moyenne des mesures (en prenant en compte les points témoins) est de 106,68 µg/m²/jour.

En moyenne sur les 12 points de mesure, on peut noter que c'est le zinc qui est le plus important contributeur, suivi du manganèse, du cuivre, du plomb et du nickel. Les autres métaux représentent chacun une part négligeable sur le total des métaux.

L'étude des dépôts en fonction de la distance à l'usine ne permet pas de mettre en évidence l'influence de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine sur les axes nord-est et sud-ouest.

Les concentrations en métaux sont très variables d'une jauge à l'autre et d'une année à l'autre, ce qui suggère l'existence de sources diverses et parfois ponctuelles suivant les zones de prélèvement Au final, les dépôts en métaux sont très variables, ils sont même dans certains cas ponctuellement élevés, mais les résultats ne permettent pas de mettre en évidence l'influence des émissions de l'usine d'Ivry-sur-Seine en 2013, ce qui est conforme avec les résultats des années précédentes.

6.1.5 MESURE COMPLEMENTAIRE

En plus des mesures réalisées dans le cadre de la campagne réglementaire présentées ci-dessus, un point de mesure complémentaire a été rajouté à la demande des riverains sur la même période d'échantillonnage. Il s'agit d'un point situé sur le toit de l'école Dulcie September à lvry-sur-Seine.

Les concentrations en polluants mesurées dans les retombées de cette jauge sont les suivantes :

- dépôts en dioxines et furannes : 5,67 pg I-TEQ/m²/jour,
- dépôts en métaux lourds : 110 μg/m²/jour.

6.2 CAMPAGNES DE BIOSURVEILLANCE

6.2.1 INTRODUCTION

En complément des campagnes de mesures par jauges Owen d'une durée de 2 mois par an, le Syctom mène depuis 2006 des campagnes de biosurveillance qui permettent d'avoir des résultats de retombées sur une période plus longue.

Cette partie concerne les résultats relatifs aux prélèvements de bryophytes terrestres et lichens réalisés en 2013 aux alentours de l'UVE d'Ivry-sur-Seine. Les micropolluants recherchés dans les échantillons collectés sur chaque station autour de l'usine sont les mêmes que pour les jauges, à savoir :

- les dioxines/furanes (PCDD/F),
- les métaux : l'antimoine (Sb), l'arsenic (As), le cadmium (Cd), le chrome (Cr), le cobalt (Co), le cuivre (Cu), le mercure (Hg), le manganèse (Mn), le nickel (Ni), le plomb (Pb), le thallium (Tl), le vanadium (V) et le zinc (Zn) soit un total de 13 métaux. (Le zinc a été rajouté aux 12 métaux réglementaires).

Pour ce qui concerne la campagne de surveillance de 2013, les prélèvements des bryophytes ont eu lieu le 19 novembre 2013. Les lichens quant à eux ont été prélevés les 5 et 7 novembre 2013. Les échantillons prélevés ont été analysés par le laboratoire Micropolluants Technologie. Les prélèvements et les analyses ont été réalisés conformément aux normes en vigueur.

Le 18 novembre 2014 49/147

Les résultats sont considérés être représentatifs d'une année d'exposition.

6.2.2 METHODOLOGIE D'INTERPRETATION DES RESULTATS

Pour ce qui concerne le suivi des dioxines/furanes dans les mousses et les lichens et le suivi des métaux dans les lichens aucun seuil réglementaire n'existe pour l'analyse des résultats. Ceux-ci sont alors comparés à un seuil de retombées défini par le bureau d'études Biomonitor sur la base d'une analyse statistique de plusieurs centaines de données.

Deux valeurs descriptives sont issues de ce traitement statistique :

- Une valeur ubiquitaire rendant compte de la teneur moyenne attendue dans ce type de matrice en l'absence de retombées,
- Un seuil de retombées rendant compte d'une situation au-delà de laquelle l'hypothèse d'une fluctuation naturelle n'est plus suffisante pour expliquer les teneurs observées traduisant de ce fait l'hypothèse de l'existence de retombées atmosphériques.

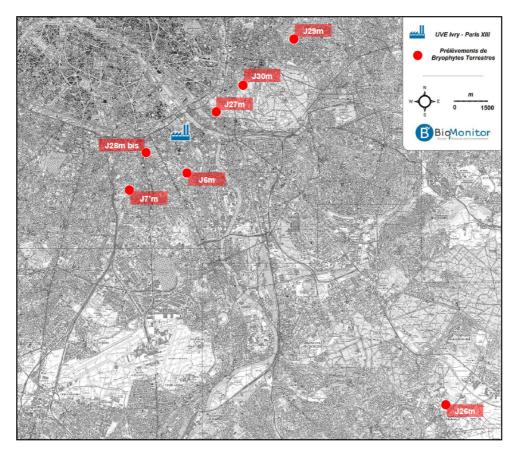
Pour ce qui concerne les métaux dans les bryophytes, aucun seuil réglementaire n'existe mais les concentrations observées pour un métal considéré peuvent être confrontées à un système d'interprétation national fondé sur les valeurs de référence issues du réseau « Mousses/Métaux » de l'ADEME. Les valeurs de comparaison sont considérées pour chaque métal à l'exception du Thallium (métal non suivi par le réseau « Mousses/métaux ») et comme précédemment il existe une valeur ubiquitaire et une valeur seuil de retombées.

Le 18 novembre 2014 50/147

6.2.3 <u>Campagne de Mesures sur les Bryophytes (Mousses terrestres)</u>

6.2.3.1 Localisation

Le nombre de stations établi depuis 2007 est de 7. Ces stations ont été choisies à l'origine en fonction de l'étude de dispersion qui a permis de déterminer les zones de retombées. La station J26m étant la station témoin.



Carte de localisation des 7 stations de prélèvement de bryophytes lors de la campagne de 2013

Données de vents :

En 2013, pendant la période d'exposition, l'influence des vents est mesurable dans 88% des cas.

Provenance des vents :

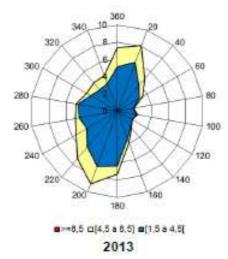
- axe dominant nord/nord-est (occurrence de 20 %)
- axe sud/sud-ouest (occurrence de 23 %)

Force des vents:

- Vents faibles (1,5 à 4,5 m/s) majoritaires : (72 %)
- Vents moyens (4,5 à 8,5 m/s) : (16 %)
- Vents forts (> 8,5 m/s) inexistants

Les vents faibles et modérés se répartissent principalement sur l'axe dominant des vents.

Le 18 novembre 2014 51/147

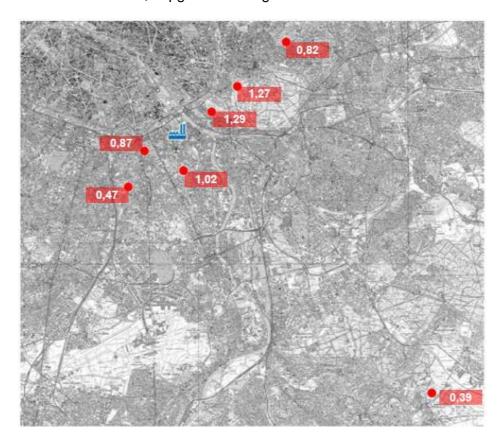


Rose des vents par groupes de vitesses enregistrées du 19/11/12 au 19/11/13 (Source : Météo France, station de Paris-Montsouris)

6.2.3.2 Dépôts en dioxines et furanes

Les concentrations mesurées présentées sur les figures ci-dessous sont comparées aux valeurs suivantes :

- Valeur ubiquitaire de l'ordre de 0,60 pg OMS-TEQ/g de matière sèche,
- Valeur seuil fixée à 2,00 pg OMS-TEQ/g de matière sèche.



Carte des dépôts en PCDD/F en pg OMS-TEQ/g de matière sèche dans les bryophytes terrestres

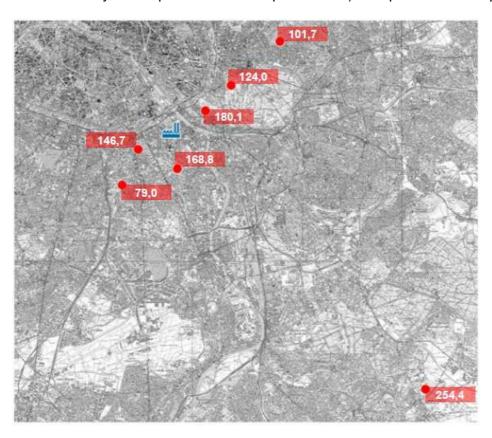
Le graphique reprenant l'évolution des teneurs en dioxines et furannes au cours des dernières années figure à l'annexe 9.

Le 18 novembre 2014 52/147

Les résultats obtenus lors de la campagne 2013 montrent que les concentrations mesurées sur l'ensemble des stations sont inférieures au seuil de retombées fixé à 2,00 pg OMS-TEQ/g de matières sèches au-delà duquel l'hypothèse de l'existence de retombées atmosphériques non liées à une fluctuation naturelle peut être faite. En effet, l'ensemble des valeurs observées est plutôt représentatif d'ambiances urbaines traditionnellement rencontrées en l'absence d'émetteur particulier dans le proche environnement.

6.2.3.3 Dépôts en métaux lourds

Les concentrations totales maximales (c'est-à-dire incluant pour un métal considéré les seuils de détection du laboratoire d'analyse lorsque le métal n'est pas détecté) sont présentées ci-après :



Carte des dépôts en métaux (concentrations totales max.) en mg/kg de matière sèche dans les bryophytes

Le graphique reprenant l'évolution des teneurs en métaux dans les bryophytes au cours des dernières années figure à l'annexe 9.

En 2013, les niveaux de retombées en métaux montrent une légère tendance à la baisse.

L'analyse des différents composés métalliques dans les bryophytes terrestres a mis en avant des phénomènes significatifs de retombées atmosphériques pour certains métaux, il s'agit :

- plomb (Pb) sur la station J28m bis
- zinc (Zn) sur la station J26m, témoin de l'étude

À l'exception du Pb, du Zn en 2012 et 2013 et du Cu en 2011, les dépassements de seuils de retombées qui étaient observés en 2007 et 2008 pour de nombreux métaux n'apparaissent plus depuis 2009.

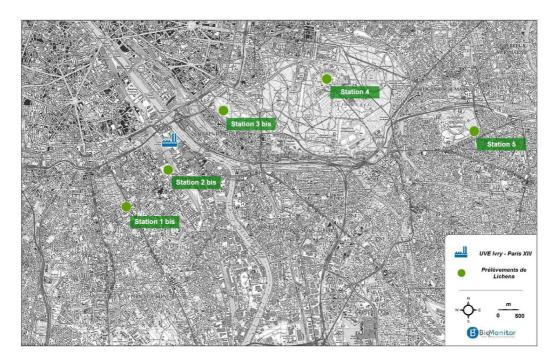
L'étude des profils en métaux montre la difficulté d'établir un lien entre les émissions métalliques et les retombées mesurées dans l'environnement.

Le 18 novembre 2014 53/147

6.2.4 CAMPAGNE DE MESURES SUR LES LICHENS

6.2.4.1 Localisation

Le nombre de stations établi depuis 2009 est de 5. Ces stations ont été choisies à l'origine en fonction de l'étude de dispersion qui a permis de déterminer les zones de retombées. La station 5 étant la station témoin.



Carte de localisation des 5 stations de prélèvement de lichens lors de la campagne de 2013

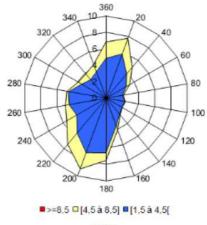
Données de vents :

En 2013, pendant la période d'exposition, l'influence des vents est mesurable dans 88 % des cas. Provenance des vents :

- axe dominant nord/nord-est (occurrence de 20 %),
- axe quart sud-ouest qui se démarque de façon plus importante (occurrence de 29 %).

Force des vents :

- Vents faibles (1,5 à 4,5 m/s) majoritaires 72 %,
- Vents moyens (4,5 à 8,5 m/s) : 15 %,
- Vents forts (> 8,5 m/s) inexistants.

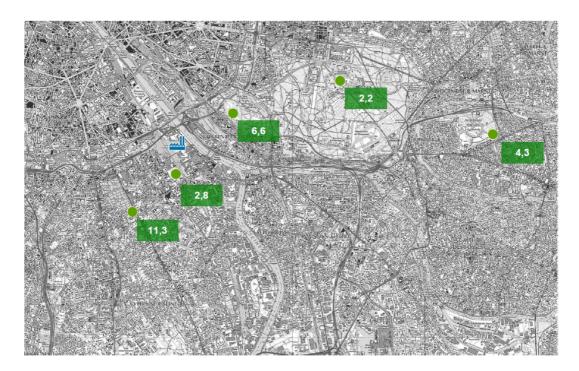


2013

Rose des vents en fonction de leur provenance (%) par groupes de vitesses enregistrées du 07/11/2012 au 07/11/2013 (Source : Météo France, station de Paris-Montsouris)

Le 18 novembre 2014 54/147

6.2.4.2 Dépôts en dioxines et furanes



Carte des dépôts en PCDD/F en pg OMS-TEQ/g de matière sèche dans les lichens observés

Ces valeurs sont comparées à :

- une valeur ubiquitaire de l'ordre de 3,5 pg I-TEQ/g de matière sèche,
- un seuil de fixé à 12,00 pg I-TEQ/g de matière sèche.

Le graphique reprenant l'évolution des teneurs en dioxines et furannes mesurées dans les lichens prélevés depuis 2009 figure à l'annexe 9.

L'analyse des résultats montrent, pour l'année 2013, que pour les stations 2 bis, 4 et témoin, les teneurs sont inférieures ou du même ordre de grandeur que la valeur ubiquitaire. Pour la station 3 bis, la teneur est près de 2 fois plus importante que la valeur ubiquitaire. Enfin, pour la station 1 bis, la teneur observée est proche du seuil de retombées égal à 12 pg I-TEQ/g de matière sèche (seuil au-delà duquel l'hypothèse de l'existence de retombées atmosphériques non liée à une fluctuation naturelle peut être faite), sans le dépasser. Il est difficile de d'identifier une corrélation entre les résultats observés et l'emplacement des stations par rapport à l'usine. En effet, les différents niveaux de concentration entre les stations ne sont pas concordants avec la répartition géographique des stations et leur taux d'exposition respectif.

Le 18 novembre 2014 55/147

138.1 146.9 146.9

6.2.4.3 Dépôts en métaux lourds

Carte des dépôts en métaux en mg/kg de matière sèche dans les lichens observés lors de la campagne 2013

À noter que l'emplacement des stations peut évoluer d'une année sur l'autre compte tenu du manque de biomasse. De nouvelles stations (bis) sont alors définies dans le voisinage pour maintenir le nombre total de stations suivies (c'est le cas pour les stations 1,2 et 3)

Des histogrammes présentant les concentrations totales en métaux dans les lichens mesurées entre 2009 et 2013 (en mg/kg de MS) figurent à l'annexe 9.

À l'exception de la station 3bis en 2013 (dont le niveau est très certainement dû à des brûlages observés pendant la récolte sur un chantier à proximité de la station), les niveaux de retombées locales observées sur les stations sont stables sur les 5 années de mesures si l'on considère l'incertitude associée à la mesure.

L'étude comparative des profils de composition en métaux montre la difficulté d'établir le lien entre les émissions métalliques et les retombées mesurées dans l'environnement.

De manière générale, que ce soit sur les bryophytes ou sur les lichens, l'étude 2013 ne montre pas de corrélation entre les émissions du site et les retombées mesurées dans l'environnement.

Le 18 novembre 2014 556/147

7 TRANSPORTS

7.1 ACCES AU SITE

L'activité de l'usine génère une circulation de véhicules qui est due pour l'essentiel à l'apport des déchets ménagers par les véhicules de collecte et à l'évacuation des sous-produits issus de l'incinération (ferrailles, cendres et gâteaux de filtration).

Elle entraîne également la circulation de gros porteurs transportant des ordures ménagères (transferts en provenance des autres usines du Syctom, transferts depuis Romainville).

On peut mentionner, en plus, les véhicules liés :

- à l'activité du centre de tri,
- à l'approvisionnement du site en réactifs chimiques,
- à l'approvisionnement en marchandises du magasin du site,
- au transport du personnel de la société IVRY PARIS XIII et des sociétés sous-traitantes en période d'arrêt technique.

7.2 FLUX DE VEHICULES ET DE PENICHES

Pour 2013, l'importance de ces transports est indiquée dans le tableau ci-dessous qui fournit pour l'année le nombre de camions entrant et sortant de l'usine. Ces transports ont lieu du lundi au samedi inclus, avec quelques apports d'ordures ménagères les dimanches et jours fériés.

NOMBRE DE CAMIONS EN 2013

Camions réceptions OM (apports directs des bennes et transferts)	Camions évacuations OM + Sous-produits	Total camions en 2013
143 096	1 171 (transferts d'OM) 4 585 (mâchefers) 736 (Ferrailles)	149 588

Le tableau ci-dessus prend en compte les véhicules utilisés pour transporter les mâchefers de l'usine jusqu'au quai de Seine à lvry-sur-Seine, où ils sont chargés sur des péniches pour être évacués vers la plateforme de traitement de la société CIDEME à Isles-lès-Meldeuses. Les parcours correspondants s'effectuent sur une très courte distance.

En 2013, se sont 424 péniches qui ont assuré le transport des mâchefers vers l'IME, évitant à ces 4585 camions de prendre la route entre lvry-sur-Seine et Isle-lès-Meldeuses.

Le 18 novembre 2014 57/147

8 MODIFICATIONS ET OPTIMISATIONS APPORTEES A L'INSTALLATION EN COURS D'ANNEE

Le 29 mai 2013, une série d'essais sur la mise en sécurité des lignes de traitement des fumées au moment d'un arrêt d'urgence a été réalisée. L'objectif de ces essais consistait à évaluer la possibilité de ne pas ouvrir les exutoires (trappes de mise à l'atmosphère des gaz issus du four, situées en amont des laveurs) lors du déclenchement (arrêt automatique) des deux lignes de traitement des fumées sur une ligne d'incinération. Dans la configuration d'origine, l'ouverture des exutoires, permet d'assurer la protection des laveurs face à une éventuelle montée en température des gaz de combustion qui les traversent.

Protocole d'essais:

Les essais se sont déroulés en trois phases :

- essai 1 : exutoires fermés, pompes d'alimentation des laveurs⁵ en fonctionnement, trappes d'entrée d'air en amont des laveurs ouvertes⁶,
- essai 2 : exutoires fermés, pompes d'alimentation des laveurs en fonctionnement, trappes d'entrée d'air en amont des laveurs fermées,
- essai 3 « black-out » (perte générale de l'alimentation électrique du site): exutoires fermés, pompes d'alimentation des laveurs à l'arrêt, trappes d'entrée d'air en amont des laveurs fermées (ouverture de bâche d'eau de sécurité alimentée en eau de ville⁷)

Bilan des essais:

- Sur la sécurité du matériel :

Du point de vue de la sécurité des installations, les essais sont concluants. Les mesures de températures réalisées par l'APAVE montrent qu'il n'existe pas de risques pour les installations dans les conditions de repli envisagées lors des essais.

- D'un point de vue environnemental :

Du point de vue de la qualité et de la surveillance des rejets, cette nouvelle consigne de repli des installations offre deux avantages :

- elle permet de prolonger le traitement des gaz de combustion pendant la phase de repli des laveurs, ce qui n'était pas le cas avant, puisque les gaz étaient directement évacués par les exutoires (notamment les configurations des essais 1 et 2)
- le tirage naturel permet d'évacuer les fumées par les cheminées; la mesure des caractéristiques physico-chimiques des gaz au moyen des analyseurs peut donc continuer à être assurée.

Le 18 novembre 2014 58/147

⁵ Les pompes d'eau brute (au nombre de 3 : 2 en fonctionnement et 1 en secours) servent à alimenter les laveurs en eau et permettent notamment le maintien d'une température des gaz de combustion suffisamment basse pour assurer le bon fonctionnement des laveurs. Lorsque ses pompes sont en fonctionnement, l'injection de réactifs (chaux et charbon actif) est opérationnelle.

⁶ Les trappes d'entrée d'air située en amont des laveurs sont des organes de sécurité pour éviter la dégradation des laveurs ; ils permettent d'assurer le refroidissement des gaz de combustion en cas de déclenchement des laveurs sur température haute des gaz (entrée d'air à température ambiante).

⁷ La bâche d'eau de ville est une sécurité ultime. En cas de perte de l'alimentation des pompes d'eau brute et des trappes d'entrée d'air, elle permet de refroidir les gaz de combustion qui transitent dans les laveurs et évite la détérioration des laveurs.

À la suite de ces essais, la programmation des automates qui assurent la mise en sécurité automatique des lignes de traitement a donc été corrigée, de sorte que les exutoires ne s'ouvrent plus (sauf en cas de température haute des gaz en entrée des laveurs).

9 INCIDENTS

9.1 DETECTION DE RADIOACTIVITE A L'ENTREE DU SITE

Le tableau de suivi des déclenchements du système de détection de la radioactivité se trouve en annexe 10. Il récapitule les informations sur les déchets qui ont déclenché l'alarme du portique de détection de la radioactivité placé à l'entrée du site.

22 déchets ont été détectés en 2013. La grande majorité de ces déchets résultent d'une activité de soins (patients rentrés à leur domicile après des examens médicaux ou des soins) et sont contaminés avec des radioéléments à vie courte : iode 131 et Technétium 99. Cependant deux déchets à longue durée de vie ont été isolés, une roche d'uranium émettant une radiation naturelle et des pastilles conditionnées en ruban d'origine médicale contaminés avec le radioélément : le radium. L'ANDRA a été contacté afin d'éliminer ces déchets.

Les déchets « contaminés avec des radioéléments à vie courte » sont isolés et conditionnés par la société SGS, dans le cadre d'un marché passé entre cette société et le Syctom. Ils ont été stockés sur le site dans une zone aménagée à cet effet. Après vérification de la décroissance radioactive du radioélément, le déchet est incinéré.

L'exploitant communique à la DRIEE tout déclenchement ainsi qu'un bilan trimestriel.

9.2 INCIDENTS AVEC REJETS A L'ATMOSPHERE

Le tableau récapitulant les incidents d'exploitation ayant occasionné une nuisance environnementale (émissions de fumées non ou partiellement traitées dans l'atmosphère, flux de polluants supérieurs aux flux émis en marche nominale, bruit) se trouve ci-dessous.

9.2.1 INCIDENT AVEC DEPARTS AUX EXUTOIRES

Le 25 février, la rupture d'une tige de vérin sur une grille du four a contraint à stopper la ligne. Cet incident a occasionné des émissions de flux de polluants supérieurs aux flux générés en fonctionnement nominal entre 6h00 à 7h56, soit pendant 1h56 dont 40 minutes durant lesquels ces flux ont été rejetés par les exutoires.

Le 24 avril, un dysfonctionnement de la mesure de niveaux d'eau dans les laveurs a entrainé l'arrêt de la ligne de traitement des fumées et un départ aux exutoires d'une durée de 10 minutes entre 00h45 et 00h55.

Le 20 décembre, la perte du traitement des fumées suite à un dysfonctionnement des électrofiltres a provoqué l'arrêt d'urgence de la ligne 1 et un départ aux exutoires pendant une durée de 30 minutes de 8h52 à 9h22. L'ouverture des exutoires avait pour origine une erreur dans la programmation de la mise en sécurité des lignes de traitement des fumées réalisée suite aux essais décrits au paragraphe 8 « Modifications et optimisations apportées à l'installation en cours d'année ». À la suite de cet incident, le programme a été corrigé.

Le 18 novembre 2014 59/147

9.2.2 INCIDENT SANS DEPART AUX EXUTOIRES

Le 16 septembre, un dysfonctionnement de la régulation du niveau ballon⁸ a provoqué l'arrêt d'urgence de la ligne 2. Cet incident a entrainé une diminution des températures du four (T° < 850°C) pendant 56 minutes. Les lignes de traitement sont restées opérationnelles, l'impact sur l'environnement est resté très limité.

Le 10 octobre, un défaut variateur du moteur de levage a provoqué une avarie sur le pont 1 et un bourrage de déchets dans la poulie du grappin a bloqué le pont 2. Ces 2 incidents simultanés ont entrainé un arrêt d'urgence des 2 lignes d'incinération. Les lignes de traitement des fumées sont restées opérationnelles pendant toute la durée de l'arrêt d'urgence. L'impact environnemental a été limité.

Conformément à l'article 31 de l'arrêté du 20 septembre 2002, « information en cas d'accident », précisé par le guide d'application établi par la FNADE, et approuvé par le MEDDE, l'exploitant a communiqué chaque mois à la DRIEE le nombre d'arrêts d'urgence ainsi que l'explication de l'évènement et les mesures prises. Une estimation de l'impact environnemental de ces incidents a été réalisée en calculant les flux de polluants émis accidentellement (voir annexe 7), en se basant sur des données issues de parutions scientifiques (guide INERIS des facteurs d'émission...) et sur les mesures en continu en cheminée.

INCIDENTS AVEC IMPACT ENVIRONNEMENTAL 2013

FOUR 1 2012		Date début	Heure début	Date fin	Heure fin	Durée départ aux exutoires en h	arrët	Durée incident en h	Fiche Incident (FIE)	Cause incident
Février	Arrêt d'urgence avec ouverture exutoires	25/02/13	06h00	25/02/13	7H56	00h40	1h56	1h56	oui	Rupture barreau de grille
Avril	Arrêt d'urgence avec ouverture exutoires	24/04/13	00h45	24/04/13	00h55	0h10	0h10	0h10	oui	Perte des niveaux laveurs
Octobre	Arrêt d'urgence	10/10/13	05h30	10/10/13	08h10	-	2h40	2h40	oui	Perte des 2 ponts d'alimentation des fours en OM
Décembre	Arrêt d'urgence avec ouverture exutoires	20/12/13	08h30	20/12/13	09h30	00h30	1h00	1h00	oui	Perte du traitement des fumées par dépression très basse entrée électrofiltres
						1h20	5h46	5h46		

FOUR 2 2012		Date début	Heure début	Date fin	Heure fin	Durée départ aux exutoires en h	arret	Durée incident en h	Fiche Incident (FIE)	Cause incident
Septembre	Arrêt d'urgence	16/09/13	02h00	16/09/13	02h56	_	0h09	0h56	oui	Perte niveau ballon
Octobre	Arrêt d'urgence	10/10/13	05h00	10/10/13	08h07	_	3h07	3h07	oui	Perte des 2 ponts d'alimentation des fours en OM

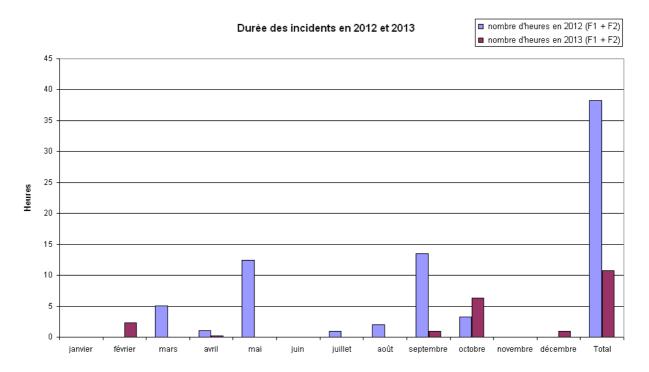
3h16 FOURS 1 et 2 1h20 9h02

4h03

Le 18 novembre 2014 60/147

⁸ Le ballon est le réservoir d'eau de la chaudière. Un dysfonctionnement de la régulation de niveau du ballon peut induire un problème d'alimentation en eau de la chaudière ce qui pourrait avoir des conséquences très graves pour les équipements et la sécurité du personnel, c'est pourquoi, dès lors qu'il existe un dysfonctionnement sur la régulation du ballon, la procédure exige l'arrêt immédiat de la chaudière.

Le graphique suivant montre une baisse importante de la durée totale des incidents en 2013 par rapport à l'année 2012.



9.3 AUTRES INCIDENTS

Le 3 juillet, un camion de collecte a déchargé sa benne en fosse, alors qu'il venait d'être détecté à la borne de détection de la radioactivité.

Or, lorsqu'un véhicule de collecte déclenche la borne de détection de radioactivité située à l'entrée du site, la procédure, conformément à la réglementation, exige que le véhicule soit mis à l'isolement dans une zone prévue à cet effet. Une société spécialisée est alors contactée pour repérer et confiner le déchet contaminé. S'il s'agit d'un déchet contaminé par un élément faiblement radioactif (type iode 131 comme dans la majorité des cas), il est entreposé dans une zone de confinement à l'intérieur du site jusqu'à ce qu'il arrive au terme de sa période de décroissance radioactive (entre une semaine et 3 mois). Arrivé au terme de sa période radioactive, le déchet est alors mis en fosse pour être incinéré. Lorsqu'il s'agit d'un déchet contaminé par élément radioactif de plus forte intensité (type radium), le Syctom alerte l'ANDRA qui prendra à sa charge l'élimination du déchet.

Les conséquences environnementales et le risque potentiel de contamination des fumées et des sous-produits de l'incinération (REFIOM et mâchefers) dans de telles circonstances sont très faibles compte tenu des doses mesurées au portique et au radiamètre (1,93 μ Sv/h). Il est à noter qu'aucune détection d'élément radioactif n'a été signalée de la part de l'IME (CIDEME) en charge de traiter nos mâchefers suite à cet incident.

Plusieurs mesures ont été prises afin que ce type d'incident ne se reproduise pas. Ainsi, pour s'assurer que la consigne soit bien connue des collecteurs, IP13 a transmis une nouvelle consigne simplifiée au Syctom pour que celle-ci soit distribuée aux responsables des garages en charge de la collecte. De même, le Syctom a adressé à ses communes adhérentes un courrier de sensibilisation sur la problématique de la détection de la radioactivité en entrée de l'UVE d'Ivry.

Par ailleurs, en cas de détection d'un véhicule au portique, le peseur a aujourd'hui pour consigne :

- d'expliquer oralement au chauffeur les différentes étapes de la démarche.

Le 18 novembre 2014 61/147

- de fournir au chauffeur un document d'information pour le sensibiliser à la problématique et lui notifier par écrit, de manière succincte, les consignes à appliquer.

Pour finir, le Syctom et IP13 ont planifié des réunions avec les responsables de collecte pour faire un point sur cette problématique et étudier les solutions envisageables pour éviter que le problème ne se reproduise pas (par exemple : proposer aux collecteurs de mettre en place une astreinte pour venir chercher les chauffeurs qui ne peuvent pas rester jusqu'à l'arrivée de la société SGS en charge...)

Le 18 novembre 2014 62/147

Liste des Annexes

ANNEXE 1: OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DU GROUPE SITA

ANNEXE 2: CERTIFICAT DE RENOUVELLEMENT ISO 14001

ANNEXE 3: ARRETES APPLICABLES ET DECISIONS INDIVIDUELLES

ANNEXE 4: BASSINS VERSANTS DES ORDURES MENAGERES EN 2013

ANNEXE 5: REJETS SOLIDES

ANNEXE 6: PERFORMANCE ENERGETIQUE

ANNEXE 7: REJETS ATMOSPHERIQUES

ANNEXE 8: REJETS LIQUIDES

ANNEXE 9: RETOMBEES ATMOSPHERIQUES

ANNEXE 10: INCIDENTS

ANNEXE 11: LEXIQUE

Le 18 novembre 2014 63/147

ANNEXE 1: OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DU GROUPE SITA



SITA RÉGION ILE-DE-FRANCE

SITA a fait évoluer son métier au fil des ans pour répondre au mieux aux attentes de ses clients tout en proposant des solutions respectueuses des personnes et de l'environnement.

Cette adaptation permanente a conduit STA vers un enjeu essentiel : LA VALORISATION DES DÉCHETS.

Dans de contexte, SITA Région Ile-de-France s'engage, dans le respect des exigences réglementaires et autres exigences applicables et dans une démarche d'amélioration continue de nos performances, à mettre à disposition les ressources nécessaires pour :

- → PROTÉGER LA SANTÉ ET ASSURER LA SÉCURITÉ DE SES COLLABORATEURS en cohérence avec la politique Santé Sécurité de SITA France.
- → AMÉLIORER LA RENTABILITÉ de ses activités en donnant la priorité À UNE OFFRE DE SOLUTIONS GLOBALES DE VALORISATION des déchets.
- → ATTEINDRE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE dans tous ses métiers.
- GARANTIR LA QUALITÉ DE SES SERVICES dans une démarche de confiance client,
- → LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉVENIR LES POLLUTIONS ET MAÎTRISER LES RISQUES sécurité et environnementaux les à ses activités,
- → FAIRE DE LA COHÉSION SOCIALE UN FACTEUR CLEF DE CROISSANCE DURABLE.

Ainsi SITA Région lie-de-France, en cohérence avec Ensemble 2015 et la politique Santé Sécurité de SITA France, s'engage à progresser en suivant quatre baromètres clés:

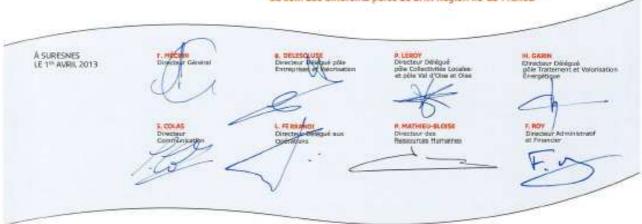








Ces engagements seront déclinés en objectifs et cibles au sein des différents pôles de SITA Région Re-de-France.



Le 18 novembre 2014 64/147

ANNEXE 2: CERTIFICAT DE RENOUVELLEMENT DE L'ISO 14001



Le 18 novembre 2014 65/147



Annexe

NOVERGIE SA Etablissement ILE DE FRANCE

Standard

ISO 14001: 2004

Périmètre de certification

	Adresse	Périmètre					
Site 1	ARGENTEUIL 2 Rue du Chemin Vert 95100 ARGENTEUIL						
Site 2	CARRIERES SUR SEINE 2 Rue de l'Union 78420 CARRIERES SUR SEINE						
Site 3	CARRIERES SOUS POISSY Les Bouverles - RD 190 78955 CARRIERES SOUS POISSY						
Site 4	CRETEIL (CIE) 10-11 Rue des Malfourches 94034 CRETEIL	TRAITEMENT THERMIQUE, DE TRI ET DE VALORISATION ENERGETIQUE DE OECHETS MENAGERS ET DE DECHETS					
Sita 5	ST THIBAULT DES VIGNES ZA de la Courtillière 3 Rue du Grand Pommeraye 77400 ST THIBAULT DES VIGNES	INDUSTRIELS NON DANGEREUX.					
Site 6	OUARVILLE (VALORYELE) ZA du Bois Galliard 26150 OUARVILLE						
Site 7	PARIS XIII (IVRY PARIS XIII) 43 Rue Bruneseau 75013 PARIS						
Site 8	RAMBOUILLET (SETRI) 19 Rue Gustave Eiffei – BP 40167 78515 RAMBOUILLET	CENTRE DE TRI DE DECHETS NON DANGEREUX RECYCLABLES.					
Site 9	VILLERS ST PAUL (ESIANE) ZI – Avenue Fet I Joliot Curle 60870 VILLERS ST PAUL	TRAITEMENT THERMIQUE ET DE VALORISATION ENERGETIQUE DE DECHETS MENAGERS ET INDUSTRIELS NON DANGEREUX. CENTRE DE TRI DE DECHETS NON DANGEREUX RECYCLABLES. PLATE-FORME FERROVIAIRE.					

Certificat n": 2115540/39/5

Affaire nº : 2115540

Jecques MATILLON - Directour général

Adresso de l'organisme certificateur Bureau Veritas Certification Fience 60, avenue du Général de Gaulla – Immouble Lo Guillaumet - 92048 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificet ainsi que l'applicabilité des exigences du système de managément peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validée de ce certificat, vous pouvez létéphoner au . + 33 (0)1 41 97 00 60. GETTFICATION DE SYSTEMS DI MANACEMENT ALCHIOTATION

porting obsported porting obsported

Le 18 novembre 2014 66/147

ANNEXE 3: ARRETES APPLICABLES ET DECISIONS INDIVIDUELLES PRISES EN 2013

ARRETES APPLICABLES A L'INSTALLATION

> AUTORISATION D'EXPLOITER

Arrêté préfectoral n°2004-2089 du 16 juin 2004 port ant réglementation complémentaire codificative des installations classées pour la protection de l'environnement de l'unité d'incinération.

Arrêté préfectoral n°2005-5028 du 26 décembre 2005 portant réglementation complémentaire codificative des installations classées pour la protection de l'environnement de l'unité d'incinération.

> ARRETES COMPLEMENTAIRES DIVERS

Arrêté n°92-233 du 21 janvier 1992 imposant la réal isation d'une étude approfondie sur la gestion des déchets produits par l'installation.

Arrêté préfectoral n°2003-1247 du 10 avril 2003 im posant la remise au préfet, avant le 28 juin 2003, d'une étude de mise en conformité de l'installation existante avec l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002.

Arrêté préfectoral n° 2005/467 du 10 février 2005 p ortant réglementation complémentaire des installations classées pour la protection de l'environnement de l'unité d'incinération d'ordures ménagères exploitée à lvry-sur-Seine.

Arrêté départemental n°DSEA/2006/15 du 19 décembre 2006 relatif à l'autorisation de déversement des eaux usées autres que domestiques du site d'Ivry-sur-Seine, dans le réseau public d'assainissement départemental du Val-de-Marne.

Arrêté n°2007/4410 du 12 novembre 2007 portant appr obation de la révision du Plan de Prévention Risque Inondation (PPRI) de la Seine et de la Marne dans le département du Val-de-Marne.

Arrêté complémentaire n°2009/10405 du 21 décembre 2 009 relatif aux dispositions environnementales européennes à mettre en œuvre pour la recherche et la réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) présentes dans les rejets des ICPE.

Arrêté ministériel du 3 août 2010 modifiant l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif au traitement des déchets non dangereux par incinération.

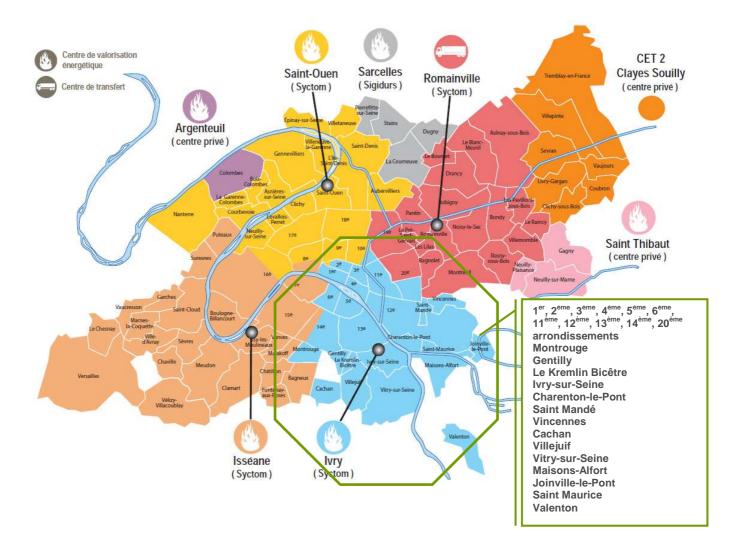
Arrêté complémentaire n°2013-2053 du 2 juillet 2013 portant réglementation complémentaire d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) « sécheresse »

Arrêté préfectoral n°2013/439 du 8 février 2013 por tant création d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement du centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Ivry Paris XIII.

Arrêté 2013-1061 du 26 mars 2013 complétant l'arrêté préfectoral nº2013-439 du 8 février 2013 portant création d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement du centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Ivry – Paris XIII - Bureau, règlement intérieur et composition.

Le 18 novembre 2014 67/147

ANNEXE 4: BASSINS VERSANTS DES ORDURES MENAGERES EN 2013



Le 18 novembre 2014 68/147

ANNEXE 5: REJETS SOLIDES

SUIVI DES MACHEFERS A LA PRODUCTION - ANNEE 2013

Le 18 novembre 2014 69/147

• 2013: suivi des mâchefers en application de l'arrêté du 18 novembre 2011

L'arrêté du 18 novembre 2011 stipule que l'étude du comportement à la lixiviation et à l'évaluation de la teneur intrinsèque en éléments polluants est à la charge de l'exploitant de l'IME. Toutefois, compte tenu des quantités concernées, à la demande de la DRIEE, IP13 continue de réaliser des analyses mensuelles sur la teneur intrinsèque en éléments polluants des mâchefers issus de son activité.

Le tableau ci-dessous reprend les résultats des analyses intrinsèques réalisées en 2013.

	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Seuil de l'arrêté min. du 18/11/11
COT (Carbone Organique Total)	12900	10200	8200	6500	10700	7400	9700	11100	10200	7300	8300	13100	30000
BTEX (Benzène, Toluène, Ethylebenzène et Xylènes)	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	< 0,60	6
PCB (Polychlorobiphényles, 7 congénères)	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	< 0,07	1
Hydrocarbures Totaux (C10 à C40)	< 25	< 25	< 25	< 25	< 25	< 25	< 25	< 25	32	36	< 25	< 25	500
HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)	< 0,830	< 0,800	< 0,800	< 0,800	< 1,360	< 0,800	< 0,800	< 0,810	< 0,820	< 0,810	<1,070	< 0,830	50
Dioxines et Furannes	1,2	1,2	1,2	1,1	2,0	1,1	1,5	1,4	0,9	2,8	2,2	1,7	10

COT, BTEX, Hydrocarbures totaux, HAP exprimés en mg/kg sur matières sèches

Dioxines et Furannes en ng I-TEQ OMS 2005 / kg de matières sèches

Le suivi des mâchefers est sous la responsabilité de l'IME qui les communique à DRIEE dont elle dépend. Les résultats de suivi des mâchefers sont donc disponibles dans le DIP publié par CIDEME pour l'année 2013.

Le 18 novembre 2014 70/147

SUIVI DES CENDRES A LA PRODUCTION - ANNEE 2013



SUIVI DES CENDRES

SOUS ECONOMISEURS

Date	Prélèvement		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	
	aboratoire		SOCOR	SOCOR	SOCOR	seau perdu par le transporteur
	Référence					
Caractéristiques Ce	endres					I.
	Imbrûlés	%	0,05	0,90	0,50	
	Humidité	%	0,10	0,05	0,60	
Lixiviats						
	pН		12,7	12,8	12,8	
	Conductivité	mS/cm	24,4	23,8	26,2	
Analyse lixiviat sur	brut					
	Fraction Soluble	%	12,8	12,4	13,6	
	C.O.T.	mg/kg	15,0	15,0	15,0	
	Plomb	mg/kg	108	137	89	
	Cadmium	mg/kg	0,003	0,007	0,012	
	Mercure	mg/kg	0,001	0,001	0,001	
	Chrome VI	mg/kg	2,64	1,80	1,20	
	Chrome total	mg/kg	3,13	1,97	1,59	
	Arsenic	mg/kg	0,01	0,02	0,01	
	Cyanures	mg/kg	0,05	0,05	0,05	
	Zinc	mg/kg	25,4	32,2	35,1	
	Nickel	mg/kg	0,03	0,03	0,03	
	Fluorures	mg/kg	32,3	28,0	37,0	
	Baryum	mg/kg	2,77	0,52	0,15	
	Cuivre	mg/kg	0,05	0,09	0,09	
	Molybdène	mg/kg	1,30	1,38	1,46	
	Antimoine	mg/kg	0,01	0,01	0,01	
	Sélénium	mg/kg	0,28	0,21	0,16	

MOYENNE	MOYENNE
2013	2012
0,48	0,50
0,25	0,55
12,7	12,8
24,8	24,1
12,9	12,0
15,0	30,0
111	93
0,01	0,01
0,001	0,002
1,88	5,68
2,23	5,76
0,01	0,01
0,05	0,10
30,9	31,4
0,03	0,05
32,4	23,5
1,15	2,29
0,08	0,08
1,38	1,27
0,01	0,01
0,22	0,23

Résultats des analyses exprimés sur sec

Analyses réalisées sur les cendres : Humidité, Imbrûlés

Autres Analyses : réalisées sur les lixiviats selon la norme NF EN 12457-2 depuis le 01/07/2003

Résultats en italique: inférieur à la LQ (LQ/2)

Le 18 novembre 2014 71/147



SUIVI DES CENDRES

SOUS ELECTROFILTRES

Date Prélèvement		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
Laboratoire		SOCOR	SOCOR	SOCOR	SOCOR
Référence					
Caractéristiques Cendres				<u> </u>	
Imbrûlés	%	0,40	3,80	0,10	0,20
Humidité	%	0,05	0,05	4,90	0,05
Lixiviats					
pН		12,7	12,6	12,7	12,7
Conductivité	mS/cm	47,2	40,0	40,8	39,5
Analyse lixiviat sur brut					
Fraction Soluble	%	28,6	24,5	24,4	24,6
C.O.T.	mg/kg	15,0	15,0	15,0	15,0
Plomb	mg/kg	415	244	298	353
Cadmium	mg/kg	0,02	0,01	0,01	0,003
Mercure	mg/kg	0,002	0,001	0,001	0,001
Chrome VI	mg/kg	15,07	21,70	19,61	9,78
Chrome total	mg/kg	21,0	26,6	31,8	15,1
Arsenic	mg/kg	0,01	0,01	0,01	0,01
Cyanures	mg/kg	0,05	0,05	0,05	0,05
Zinc	mg/kg	28,8	33,5	28,2	27,8
Nickel	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
Fluorures	mg/kg	49,00	35,00	38,10	3,67
Baryum	mg/kg	5,44	5,20	4,53	3,90
Cuivre	mg/kg	0,20	0,14	0,13	0,17
Molybdène	mg/kg	2,70	2,32	2,06	2,15
Antimoine	mg/kg	0,01	0,01	0,01	0,01
Sélénium	mg/kg	0,21	0,29	0,38	0,24

MOYENNE	MOYENNE
2013	2012
1,13	0,23
1,26	0,25
12,6	12,7
41,9	43,7
25,5	25,1
15,0	32,3
327	305
0,01	0,01
0,001	0,003
16,54	12,06
23,6	14,5
0,01	0,01
0,05	0,10
29,6	32,7
0,03	0,04
31,44	22,75
4,77	4,51
0,16	0,15
2,31	2,67
0,01	0,01
0,28	0,25

Résultats des analyses exprimés sur sec

Analyses réalisées sur les cendres : Humidité, Imbrûlés

Autres Analyses : réalisées sur les lixiviats selon la norme NF EN 12457-2 depuis le 01/07/2003

Résultats en italique: inférieur à la LQ (LQ/2)

Le 18 novembre 2014 72/147



SUIVI DES CENDRES SOUS CHAUDIERES

Da	ate Prélèvement		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
	Laboratoire		SOCOR	SOCOR	SOCOR	SOCOR
	Référence					
Caractéristiques (Cendres	<u> </u>		1	ı	1
	Imbrûlés	%	0,40	0,20	4,60	0,10
	Humidité	%	0,05	0,20	0,10	0,10
Lixiviats						
	рН		12,6	12,7	12,7	12,7
	Conductivité	mS/cm	31,4	23,2	28,9	26,6
Analyse lixiviat su	ır brut					
	Fraction Soluble	%	17,8	12,2	15,8	15,0
	C.O.T.	mg/kg	15,0	15,0	15,0	15,0
	Plomb	mg/kg	7,19	2,68	15,49	7,14
	Cadmium	mg/kg	0,012	0,003	0,003	0,003
	Mercure	mg/kg	0,001	0,001	0,001	0,001
	Chrome VI	mg/kg	20,1	25,7	20,0	16,4
	Chrome total	mg/kg	31,4	28,7	45,2	30,3
	Arsenic	mg/kg	0,01	0,01	0,01	0,01
	Cyanures	mg/kg	0,05	0,05	0,05	0,05
	Zinc	mg/kg	32,6	14,3	48,8	36,5
	Nickel	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
	Fluorures	mg/kg	31,0	27,0	23,7	2,3
	Baryum	mg/kg	2,83	2,34	2,95	2,30
	Cuivre	mg/kg	0,03	0,03	0,06	0,06
	Molybdène	mg/kg	1,49	1,55	1,66	1,47
	Antimoine	mg/kg	0,01	0,01	0,01	0,01
	Sélénium	mg/kg	0,68	0,35	0,65	0,46

MOYENNE	MOYENNE						
2013	2012						
1,33	0,23						
0,11	0,23						
12,7 27,5	12,7						
15,2	15,7						
15,0	25,3						
8,13	19,33						
0,005	0,007						
0,001	0,001						
20,5	23,8						
33,9	27,6						
0,01	0,01						
0,05	0,10						
33,0	35,4						
0,03	0,05						
21,0	21,7						
2,61	2,82						
0,04	0,06						
1,54	1,70						
0,01	0,01						
0,54	0,53						

Résultats des analyses exprimés sur sec

Analyses réalisées sur les cendres : Humidité, Imbrûlés

Autres Analyses : réalisées sur les lixiviats selon la norme NF EN 12457-2 depuis le 01/07/2003

Résultats en italique: inférieur à la LQ (LQ/2)

Le 18 novembre 2014 73/147

SUIVI DES GATEAUX ISSUS DU LAVAGE DES GAZ - ANNEE 2013



SUIVI DES GATEAUX ISSUES DU TRAITEMENT DES EAUX DE LAVAGE DES FUMEES

Date Prélèvement		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
Laboratoire		SOCOR	SOCOR	SOCOR	SOCOR
Référence					
Caractéristiques Gâteaux					
Imbrûlés	%	79,90	79,20	81,80	84,00
Humidité	%	53,30	57,20	50,70	53,30
Lixiviats					'
рН		8,8	8,8	10,5	8,60
Conductivité	mS/cm	4,6	7,2	6,4	4,2
Analyse lixiviat sur brut	'				
Fraction Soluble	%	2,81	6,69	4,75	2,53
C.O.T.	mg/kg	37,0	15,0	33,0	15,00
Plomb	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
Cadmium	mg/kg	0,02	0,04	0,003	0,01
Mercure	mg/kg	0,001	0,003	0,001	0,00
Chrome VI	mg/kg	0,11	0,07	4,31	0,03
Chrome total	mg/kg	0,12	0,03	5,60	0,03
Arsenic	mg/kg	0,01	0,01	0,02	0,01
Cyanures	mg/kg	0,05	0,05	0,05	0,05
Zinc	mg/kg	0,25	0,25	0,25	0,25
Nickel	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
Fluorures	mg/kg	68,5	36,0	60,2	4,90
Baryum	mg/kg	1,41	0,63	1,18	1,98
Cuivre	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
Molybdène	mg/kg	0,12	0,10	2,32	0,03
Antimoine	mg/kg	0,83	1,16	0,75	0,34
Sélénium	mg/kg	0,02	0,04	0,51	0,01

MOYENNE	MOYENNE
2013	2012
81,23	68,65
53,63	54,83
9,2	10,5
5,6	10,6
4,19	6,30
25,0	31,5
0,03	61,5
0,02	0,01
0,001	0,003
1,13	0,51
1,44	1,30
0,01	0,01
0,05	0,10
0,25	14,35
0,03	0,05
42,4	23,9
1,30	2,97
0,03	0,14
0,64	0,49
0,77	0,55
0,15	0,13

Résultats des analyses exprimés sur sec

Analyses réalisées sur les boues : Humidité, Imbrûlés

Autres Analyses : réalisées sur les lixiviats selon la norme NF EN 12457-2 depuis le 01/07/2003

Résultats en italique: inférieur à la LQ (LQ/2)

Le 18 novembre 2014 74/147

SUIVI DES GATEAUX ISSUS DU TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES - ANNEE 2013



SUIVI DES GATEAUX ISSUES DU TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES

Date Prélèvement		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
Laboratoire		SOCOR	SOCOR	SOCOR	SOCOR
Référence					
Caractéristiques Gâteaux					
Imbrûlés	%	8,2	48,0	16,7	5,9
Humidité	%	29,6	39,6	36,1	31,3
Lixiviats					
рН		7,5	10,5	9,1	8,0
Conductivité	mS/cm	1,15	2,84	2,32	0,59
Analyse lixiviat sur brut	-				
Fraction Soluble	%	0,83	2,75	1,83	0,38
C.O.T.	mg/kg	240	31	134	30
Plomb	mg/kg	0,03	0,03	0,03	0,03
Cadmium	mg/kg	0,006	0,003	0,003	0,003
Mercure	mg/kg	0,001	0,001	0,001	0,001
Chrome VI	mg/kg	0,03	3,80	0,58	0,03
Chrome total	mg/kg	0,03	3,88	0,50	0,03
Arsenic	mg/kg	0,01	0,01	0,01	0,01
Cyanures	mg/kg	0,05	0,05	0,05	0,05
Zinc	mg/kg	0,91	0,25	0,25	0,25
Nickel	mg/kg	0,11	0,03	0,01	0,03
Fluorures	mg/kg	4,70	24,00	17,30	1,10
Baryum	mg/kg	1,89	0,58	1,55	0,88
Cuivre	mg/kg	0,08	0,03	0,06	0,06
Molybdène	mg/kg	0,34	1,67	1,00	0,11
Antimoine	mg/kg	0,29	0,36	1,47	0,04
Sélénium	mg/kg	0,02	0,20	0,05	0,01

MOYENNE	MOYENNE
2013	2012
19,7	10,9
34,2	29,0
8,8	8,7
1,72	1,53
1,45	1,21
109	260
0,03	0,17
0,003	0,008
0,001	0,001
1,11	0,06
1,11	0,06
0,01	0,01
0,05	0,10
0,42	1,19
0,04	0,11
11,78	4,81
1,23	0,84
0,06	0,18
0,78	0,65
0,54	0,65
0,07	0,02

Résultats des analyses exprimés sur sec

Analyses réalisées sur les boues : Humidité, Imbrûlés

Autres Analyses : réalisées sur les lixiviats selon la norme NF EN 12457-2 depuis le 01/07/2003

Résultats en italique: inférieur à la LQ (LQ/2)

Le 18 novembre 2014 75/147

ANNEXE 6: PERFORMANCE ENERGETIQUE

OBJET

Calcul de la performance énergétique de l'UIOM d'IVRY PARIS XIII pour l'année 2013.

Article 4 de l'arrêté du 18 mars 2009

Est considérée comme installation présentant une performance énergétique de niveau élevé toute installation d'incinération de déchets non dangereux dont le résultat de l'évaluation réalisée en application du présent arrêté est supérieur ou égal à :

- > 0.60 si l'installation a été autorisée avant le 1er janvier 2009.
- 0,65 pour les installations autorisées après le 31 décembre 2008.

DOCUMENTS ASSOCIES

Circulaire du 30 mars 2011, TGAP NOR : BCRD 1108974C, paragraphes 53 à 59. Arrêté du 18 mars 2009 fixant la performance énergétique de niveau élevé.

FORMULE DE CALCUL DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

La formule (ci-dessous) à utiliser pour l'évaluation est précisée en annexe de l'arrêté du 18 mars 2009. Pe = [(2.6 × Ee.p + 1.1 × Eth.p) – (2,6 × Ee.a + 1,1 × Eth.a + Ec.a)]/2.3 × T où :

- > **Pe** représente la performance énergétique de l'installation,
- **Ee.p** représente l'électricité produite par l'installation (MWh/an).
- **Eth.p** représente la chaleur produite par l'installation (MWh/an),
- ➤ Eth.a représente l'énergie thermique externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation (MWh/an),
- ➤ **Ec.a** représente l'énergie externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation, cette énergie pouvant être issue de la combustion du gaz, du fuel ou de tout autre combustible (MWh/an).
- Ee.a étant l'énergie électrique externe achetée par l'installation (MWh/an).
- > 2.3 étant un facteur multiplicatif intégrant un PCI générique des déchets de 2 044 th/t,
- > T représente le tonnage de déchets réceptionnés dans l'année.

De plus il pourra être ajouté à la chaleur produite <u>l'autoconsommation</u> ou l'énergie valorisée pour les procédés suivants, d'après la circulaire du 30 mars 2011, paragraphe 57 :

- le préchauffage de l'air de combustion,
- le chauffage du cycle eau-vapeur (dégazage),
- le réchauffage de l'eau alimentaire,
- le réchauffage des fumées,
- le séchage des boues ...,
- la mise hors gel des aérocondenseurs.
- > la chaleur pour l'évaporation des effluents,
- > le chauffage des bâtiments
- la vapeur pour turbopompes ...

Le 18 novembre 2014 76/147

CALCUL DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

Le calcul reprend la formule du paragraphe « formule de calcul de la performance énergétique » :

- Ee.p représente l'électricité produite par l'installation (MWh/an),
- Eth.p représente la chaleur vendue et valorisée par l'installation (MWh/an),
- Eth.a représente l'énergie thermique externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation (MWh/an), <u>énergie thermique apporté par les condensats CPCU</u>,
- ➤ Ec.a représente l'énergie externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation, cette énergie pouvant être issue de la combustion du gaz, du fuel ou de tout autre combustible (MWh/an) comme le bois (avec un PCI issu de GEREP),
- Ee.a étant l'énergie électrique externe achetée par l'installation (MWh/an),
- > 2,3 étant un facteur multiplicatif intégrant un PCI générique des déchets de 2 044 th/t,
- > T représente le tonnage de déchets incinérés dans l'année.

Le calcul prend en compte l'énergie valorisée pour les procédés suivants :

- le chauffage du cycle eau-vapeur (dégazage),
- le réchauffage de l'eau alimentaire,
- la vapeur pour turbopompes.

CALCUL DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE (Pe)

Electricité produite					Ee.p	88 892	MWh/an
Vapeur vendue à cpcu	1 320 801	tonne	2 875	kJ/kg	Eth.p	1 054 724	MWh/an
Vapeur valorisée TPA	96 775	tonne	3 255	kJ/kg	Eth.p	87 498	MWh/an
Vapeur valorisée dégazeur et bâche alimentaire	135 153	tonne	3 082	kJ/kg	Eth.p	115 706	MWh/an
Vapeur valorisée chauffage usine	-	tonne	-	kJ/kg	Eth.p	-	MWh/an
Condensats retournés cpcu	1 174 186	tonne	213	kJ/kg	Eth.a	69 384	MWh/an
Electricité achetée					Ee.a	16 509	MWh/an
Gaz apporté					Ec.a	12 376	MWh/an
Bois apporté incinéré	6 208	tonne	18,2	Gj/t	Ec.a	31 385	MWh/an
Déchets incinérés			8,54	Gj/t	Т	685 787	tonne

 $Pe = [(2.6 \times Ee.p + 1.1 \times Eth.p) - (2.6 \times Ee.a + 1.1 \times Eth.a + Ec.a)] / 2.3 \times T$

Pe = 0,920

CONCLUSION

La performance énergétique de l'installation pour l'année 2013 est d'un niveau élevé, supérieure à 0,608.

Le 18 novembre 2014 77/147

⁸ Art 4 de l'arrêté du 18 mars 2009 : Est considérée, comme installation présentant une performance énergétique de niveau élevé toute installation d'incinération de déchets non dangereux dont le résultat de l'évaluation réalisée en application du présent arrêté est supérieur ou égal à :

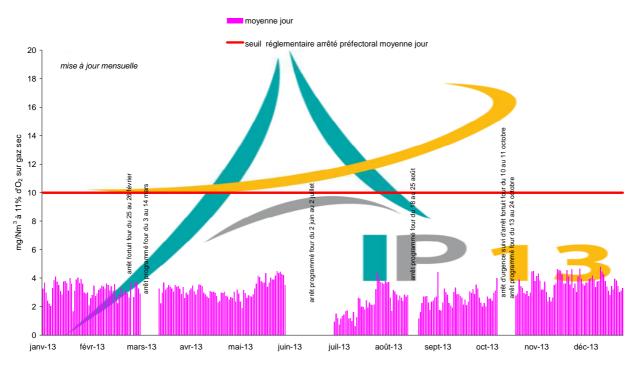
^{0,60} si l'installation a été autorisée et que des déchets y ont été incinérés avant le 1er janvier 2009 ;

^{0,65} pour les installations autorisées après le 31 décembre 2008.

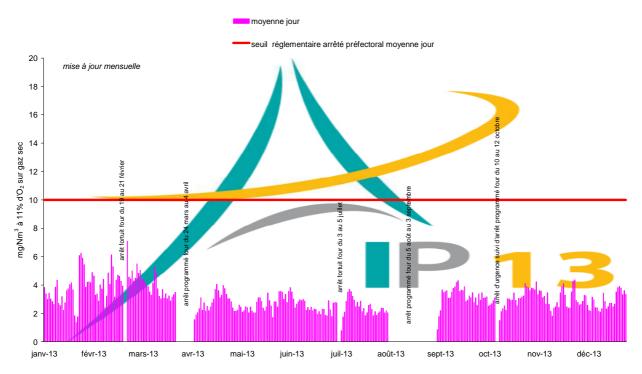
ANNEXE 7: REJETS ATMOSPHERIQUES

Résultats d'auto surveillance des émissions atmosphériques mesurées en continu par analyseur

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N°1 - ANNEE 2013 - POUSSIERES

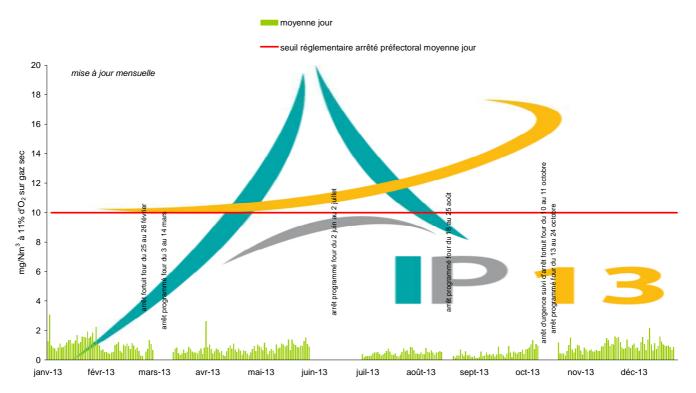


U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N2 - ANNEE 2013 - POUSSIERES



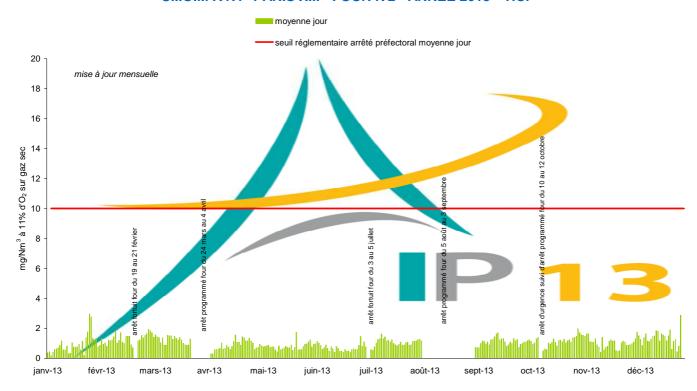
Le 18 novembre 2014 78/147

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N°1 - ANNEE 2013 - HCI *



* : acide chlorhydrique

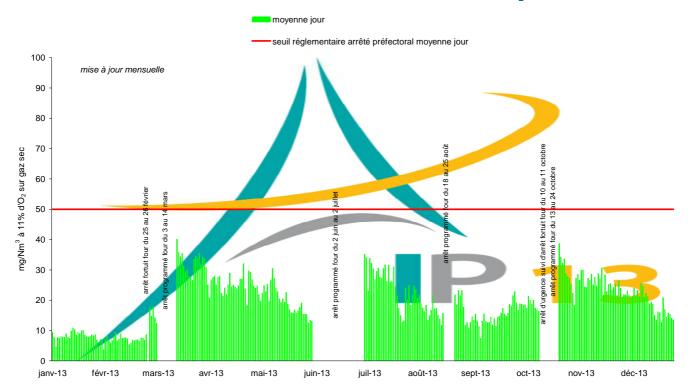
U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N2 - ANNEE 2013 - HCI *



*: acide chlorhydrique

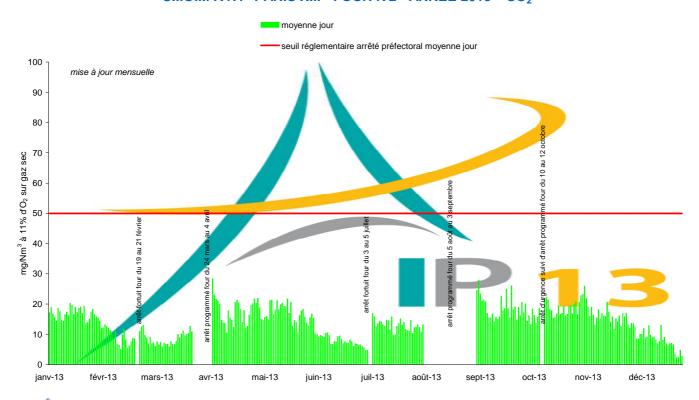
Le 18 novembre 2014 79/147

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N°1 - ANNEE 2013 - SO2*



* : dioxyde de soufre

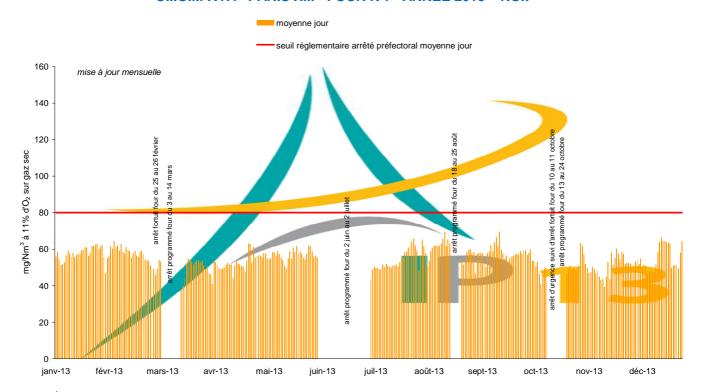
U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N2 - ANNEE 2013 - SO2*



*: dioxyde de soufre

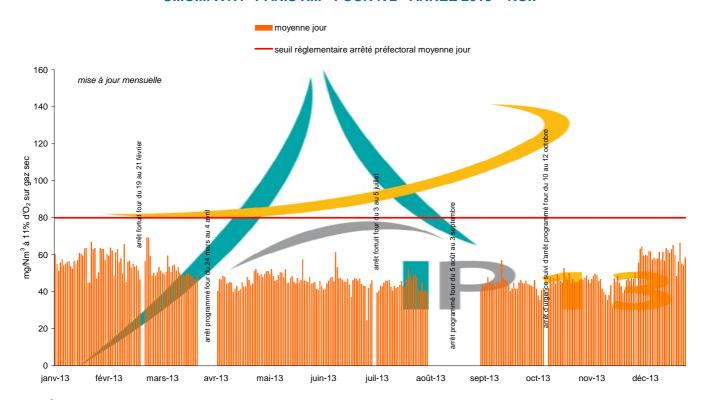
Le 18 novembre 2014 80/147

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR Nº - ANNEE 2013 - NOx *



* : oxydes d'azote exprimés en NO2

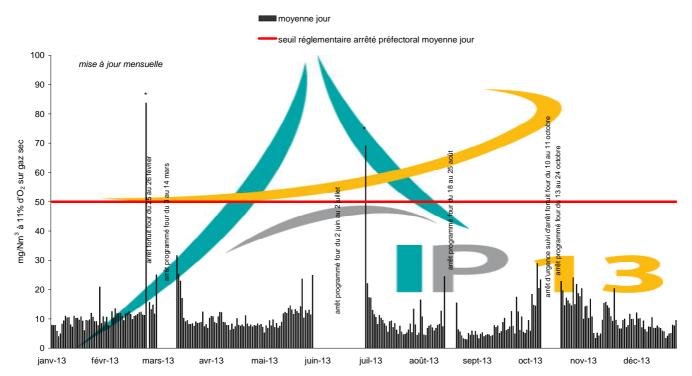
U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N2 - ANNEE 2013 - NOx *



* : oxydes d'azote exprimés en NO2

Le 18 novembre 2014 81/147

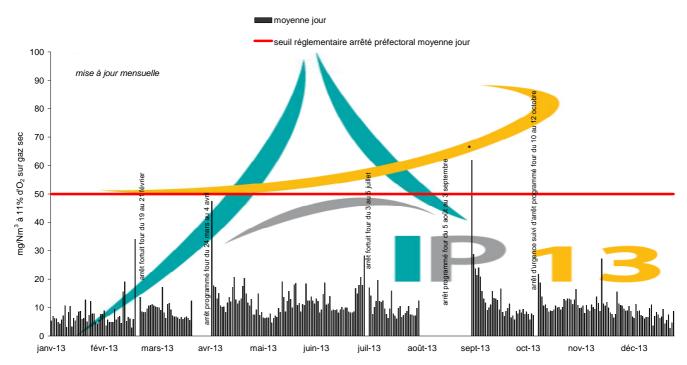
U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N° - ANNEE 2013 - CO *



Le 25 février, arrêt du four, moyenne calculée sur 6h00 de marche effective Le 3 juillet, démarrage du four, moyenne calculée sur 4h00 de marche effective.

* : monoxyde de carbone

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR Nº2 - ANNEE 2013 - CO *

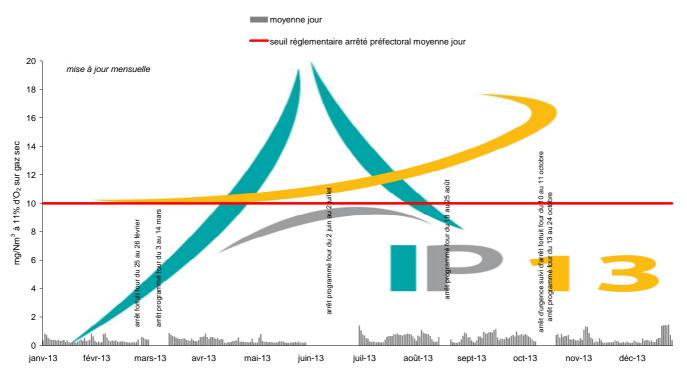


Le 4 septembre, démarrage du four, moyenne calculée sur 7h00 de marche effective.

* : monoxyde de carbone

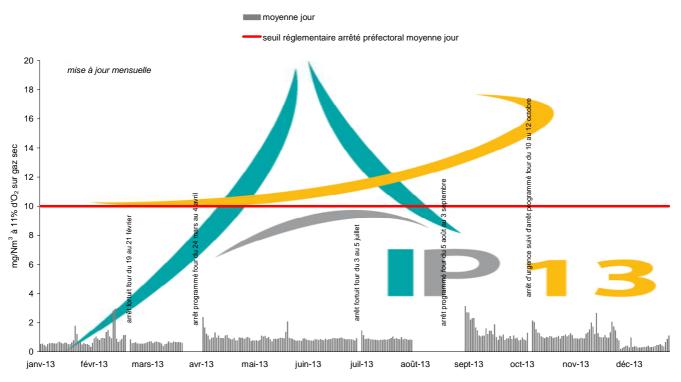
Le 18 novembre 2014 82/147

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N°1 - ANNEE 2013 - COT *



* : carbone organique total

U.I.O.M IVRY- PARIS XIII - FOUR N2 - ANNEE 2013 - COT *



* : carbone organique total

Le 18 novembre 2014 83/147

$\underline{\text{USINE D'IVRY SUIVI ANNUEL DES REJETS ATMOSPHERIQUES EN CONTINU}}$

ANNEE 2013

			MOYEN	INES MENS	JELLES à 11	% d'O2 sur s	ec			REFERENCES			VOLUME FUMEES
FOUR	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	CO2	H2O	02	Mensuel
1	kNm3/h	m/s	$^{\circ}$	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	Nm3
Janvier	224,180	12,8	972	3,2	0,4	1,3	8,1	57,6	9,3	8,9	22,4	11,4	166 783 195
Février	217,400	12,7	991	3,1	0,3	0,7	7,7	57,8	12,0	9,1	23,4	11,4	134 751 042
Mars	222,380	12,4	983	3,2	0,5	0,7	29,9	50,6	12,9	9,1	21,9	11,3	104 725 413
Avril	214,980	12,4	993	2,9	0,4	0,7	25,6	52,4	8,7	8,9	22,0	11,6	154 725 406
Mai	217,630	13,1	980	3,4	0,3	0,9	20,2	56,9	10,6	8,7	22,5	11,8	161 466 226
Juin	217,560	13,7	954	3,9	0,2	1,0	13,3	56,0	18,1	8,4	22,9	12,2	10 316 695
Juillet	219,060	12,2	966	1,9	0,6	0,4	25,5	53,9	9,6	9,0	22,0	11,3	148 073 607
Août	232,590	12,3	965	2,8	0,5	0,5	18,2	60,0	7,7	9,3	22,3	10,7	136 646 625
Septembre	232,460	12,4	976	2,6	0,6	0,4	14,6	57,9	6,6	9,4	22,4	10,8	167 371 200
Octobre	240,150	12,9	946	2,9	0,7	0,7	23,2	51,5	14,1	9,3	22,8	10,8	107 339 846
Novembre	232,440	12,4	963	3,6	0,5	0,9	25,7	51,5	12,2	9,2	21,9	11,0	167 356 800
Décembre	245,140	13,1	987	3,7	0,5	1,0	19,3	54,6	7,7	9,3	22,0	10,9	182 139 020
			MOYE	NNES ANNU	ELLES à 11%	6 d'O2 sur se	С			F	REFERENCE	S	
	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	CO2	H2O	02	Annuel
	kNm3/h	m/s	Ç	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	N m3
	226,331	12,7	973	3,07	0,46	0,76	19,49	55,22	10,06	9,1	22,4	11,3	1 641 695 074

			FLUX ME	NSUELS			Marche
FOUR	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	Four
1	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	Heures
Janvier	544,8	63,1	213,4	1 346,0	9 658,6	1 536,1	743,97
Février	419,2	43,9	98,0	1 038,7	7 796,1	1 593,1	619,83
Mars	333,7	48,8	68,5	3 149,1	5 289,5	1 367,2	470,93
Avril	452,8	59,2	104,5	3 970,7	8 090,1	1 345,8	719,72
Mai	558,0	38,6	147,2	3 281,1	9 217,5	1 749,7	741,93
Juin	39,7	2,0	10,0	138,6	580,9	171,1	47,42
Juillet	279,5	81,6	64,9	3 790,1	7 987,0	1 438,2	675,95
Août	377,9	69,9	64,0	2 506,6	8 184,4	1 090,7	587,50
Septembre	439,8	105,5	61,2	2 445,2	9 702,9	1 108,1	720,00
Octobre	305,8	70,4	72,8	2 495,9	5 542,6	1 600,9	446,97
Novembre	616,1	74,3	152,9	4 313,9	8 675,3	2 105,0	720,00
Décembre	672,7	89,8	183,2	3 514,1	9 929,6	1 409,4	743,00
,			FLUX A	NNUELS			Marche
	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	Four
	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	Heures
	5,04	0,75	1,24	31,99	90,65	16,52	7 237,22

Le 18 novembre 2014 84/147

USINE D'IVRY SUIVI ANNUEL DES REJETS ATMOSPHERIQUES EN CONTINU

ANNEE 2013

			MOYEN	NES MENS	JELLES à 11	% d'O2 sur s	ес			ı	REFERENCE	S	VOLUME FUMEES
FOUR	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	CO2	H2O	02	Mensuel
2	kNm3/h	m/s	C	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	Nm3
Janvier	247,370	13,2	954	3,7	0,6	0,9	16,7	57,1	6,9	8,6	22,0	10,9	184 043 280
Février	245,720	13,0	959	4,3	1,0	1,3	9,5	56,4	8,4	8,4	22,1	10,8	150 238 122
Mars	254,240	13,5	967	3,8	0,6	1,3	8,2	50,8	8,6	8,7	22,9	10,7	146 437 155
Avril	246,900	13,3	937	2,9	1,0	0,9	17,6	45,5	13,9	8,4	22,1	11,0	151 078 110
Mai	244,750	13,1	948	2,6	0,9	0,8	17,2	47,8	10,6	8,5	22,9	10,7	182 094 000
Juin	257,740	14,0	949	2,6	0,9	0,7	8,6	44,9	11,3	8,5	24,1	10,7	185 572 800
Juillet	252,120	13,9	941	2,5	0,9	1,0	12,2	44,6	11,2	8,2	23,1	11,0	170 660 028
Août	245,430	13,3	954	2,2	0,8	1,2	12,4	41,4	0,1	8,5	23,9	10,6	23 536 737
Septembre	242,370	12,8	952	3,3	1,4	1,1	19,0	44,9	13,7	8,6	22,6	10,7	152 651 897
Octobre	227,410	12,4	966	3,0	1,1	1,1	17,7	45,0	10,5	8,6	22,7	11,0	154 183 980
Novembre	208,660	11,7	956	3,2	1,3	1,1	17,1	44,3	11,1	8,3	22,2	11,4	150 235 200
Décembre	226,550	12,5	977	2,9	0,5	1,3	8,4	58,3	7,6	8,6	22,7	11,1	168 553 200
			MOYE	NNES ANNU	ELLES à 119	6 d'O2 sur se	iC .			ı	REFERENCE	S	
	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	со	CO2	H2O	02	Annuel
	kNm3/h	m/s	C	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	N m3
	241,605	13,1	955	3,1	0,9	1,0	13,9	49,2	10,3	8,5	22,8	10,9	1 819 284 510

			FLUX ME	NSUELS			Marche
FOUR	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	СО	Four
2	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	Heures
Janvier	681,6	108,3	171,6	3 080,7	10 553,6	1 267,6	744,00
Février	646,0	140,1	194,2	1 431,5	8 505,8	1 203,1	611,42
Mars	557,6	89,5	188,9	1 200,7	7 462,3	1 261,7	575,98
Avril	429,0	154,5	136,5	2 671,8	6 883,2	2 113,0	611,90
Mai	477,1	164,3	138,7	3 166,0	8 687,2	1 943,5	744,00
Juin	477,1	157,1	132,1	1 616,3	8 363,5	2 089,2	720,00
Juillet	430,0	148,1	177,3	2 098,1	7 627,4	1 903,5	676,90
Août	50,7	19,3	28,2	293,7	976,1	222,0	95,90
Septembre	502,8	221,8	170,3	2 908,4	6 862,0	2 129,5	629,83
Octobre	452,1	166,4	164,5	2 749,6	6 941,2	1 638,8	678,00
Novembre	477,6	178,9	168,3	2 600,3	6 712,9	1 645,4	720,00
Décembre	482,5	71,3	220,7	1 428,7	9 852,7	1 268,5	744,00
			FLUX A	NNUELS	,		Marche
	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	со	Four
	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	Heures
	5,66	1,62	1,89	25,25	89,43	18,69	7 551,93

Le 18 novembre 2014 85/147

USINE D'IVRY SUIVI ANNUEL DES REJETS ATMOSPHERIQUES EN CONTINU

ANNEE 2013

			МС	YENNES ME	NSUELLES à	11% d'O2 sur	sec			ı	REFERENCE	S	VOLUME FUMEES
FOURS	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	COT	HCI	SO2	NOx	co	CO2	H2O	02	Mensuel
1 et 2	kNm3/h	m/s	°C	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	Nm3
Janvier	235,775	13,0	963	3,4	0,5	1,1	12,4	57,4	8,1	8,7	22,2	11,1	350 826 475
Février	231,560	12,8	975	3,7	0,7	1,0	8,6	57,1	10,2	8,8	22,8	11,1	284 989 164
Mars	238,310	13,0	975	3,5	0,5	1,0	19,1	50,7	10,8	8,9	22,4	11,0	251 162 569
Avril	230,940	12,9	965	2,9	0,7	0,8	21,6	48,9	11,3	8,7	22,1	11,3	305 803 516
Mai	231,190	13,1	964	3,0	0,6	0,8	18,7	52,3	10,6	8,6	22,7	11,3	343 560 226
Juin	237,650	13,9	951	3,2	0,5	0,8	10,9	50,5	14,7	8,5	23,5	11,4	195 889 495
Juillet	235,590	13,0	953	2,2	0,7	0,7	18,8	49,2	10,4	8,6	22,5	11,1	318 733 635
Août	239,010	12,8	960	2,5	0,7	0,8	15,3	50,7	3,9	8,9	23,1	10,7	160 183 362
Septembre	237,415	12,6	964	3,0	1,0	0,7	16,8	51,4	10,1	9,0	22,5	10,8	320 023 097
Octobre	233,780	12,7	956	2,9	0,9	0,9	20,5	48,3	12,3	9,0	22,7	10,9	261 523 826
Novembre	220,550	12,1	959	3,4	0,9	1,0	21,4	47,9	11,7	8,7	22,1	11,2	317 592 000
Décembre	235,845	12,8	982	3,3	0,5	1,2	13,9	56,5	7,6	8,9	22,3	11,0	350 692 220
			M	OYENNES A	NNUELLES à	11% d'O2 sur :	sec				REFERENCE	S	
	Débit	Vitesse	T2S	Pous.	COT	HCI	SO2	NOx	co	CO2	H2O	02	Annuel
	kNm3/h	m/s	°C	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	mg/Nm3	%	%	%	N m3
	233,968	12,9	964	3,1	0,7	0,9	16,5	51,7	10,1	8,8	22,6	11,1	3 460 979 584

			FLUX	MENSUELS			Marche	
FOURS	Pous.	COT	HCI	SO2	NOx	CO	Fours	
1 + 2	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	kg/mois	Heures	
Janvier	1 226	171	385	4 427	20 212	2 804	1 487,97	
Février	1 065	184	292	2 470	16 302	2 796	1 231,25	
Mars	891	138	257	4 350	12 752	2 629	1 046,91	
Avril	882	214	241	6 642	14 973	3 459	1 331,62	
Mai	1 035	203	286	6 447	17 905	3 693	1 485,93	
Juin	517	159	142	1 755	8 944	2 260	767,42	
Juillet	710	230	242	5 888	15 614	3 342	1 352,85	
Août	429	89	92	2 800	9 160	1 313	683,40	
Septembre	943	327	231	5 354	16 565	3 238	1 349,83	
Octobre	758	237	237	5 245	12 484	3 240	1 124,97	
Novembre	1 094	253	321	6 914	15 388	3 750	1 440,00	
Décembre	1 155	161	404	4 943	19 782	2 678	1 487,00	
	FLUX ANNUELS							
	Pous.	СОТ	HCI	SO2	NOx	co	Fours	
	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	Heures	
	10,704	2,367	3,132	57,236	180,082	35,201	14 789,15	

Tableau récapitulatif des flux accidentels émis à l'atmosphère en 2013 sur les 2 lignes

Polluant		Flux émis en tonnes	Flux émis accidentellement en tonnes	Flux totaux émis en tonnes	Flux admissibles en tonnes au vu des VLE*** de l'arrêté d'exploiter	Flux totaux émis en g/t de déchets incinérés	Flux admissibles en g/t de déchets incinérés au vu des VLE*** de l'arrêté d'exploiter
Poussières	*	10,70	0,006	10,71	34,9	15,62	50,8
Acide chlorhydrique (HCI)	*	3,13	0,009	3,14	34,9	4,58	50,8
Dioxyde de soufre (SO2)	*	57,24	0,024	57,26	174,4	83,50	254,2
Monoxyde de carbone (CO)	*	35,20	0,912	36,11	174,4	52,66	254,2
Oxydes d'azotes (NOx)	*	180,08	0,052	180,13	279,0	262,67	406,8
Acide fluorhydrique (HF)	*	0,82	-	0,82	3,5	1,20	5,1
Carbone organique total (COT)	*	2,37	0,029	2,40	34,9	3,49	50,8
Cadmium + Thallium (Cd + Tl)	**	0,010	-	0,010	0,17	0,015	0,25
Mercure (Hg)	**	0,008	-	0,008	0,17	0,012	0,25
Total des autres métaux lourds :	**	0,201	-	0,201	1,74	0,29	2,54
		Flux émis en g iTEQ	Flux émis accidentellement en g iTEQ	Flux totaux émis en g iTEQ	Flux admissibles en g iTEQ au vu des VLE*** de l'arrêté préfectoral	Flux totaux émis en µg iTEQ/t de déchets incinérés	Flux admissibles en µg/t de déchets incinérés au vu des VLE*** de l'arrêté d'exploiter
Dioxines et furanes	**	0,0654232	0,00018	0,06560	0,349	0,096	0,508

^{*} mesure en continu

Le 18 novembre 2014 86/147

^{**} mesure ponctuelle trimestrielle par laboratoire agréé

^{****} VLE moyenne journalière pour les polluants mesurés en continu, VLE pour les polluants mesurés ponctuellement

Nota: l'orsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification (LQ) alors la concentration est égale à LQ/2.

Autrement dit, lorsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification, le résultat de la mesure est considéré comme étant égal à la moitié de la valeur limite de quantification

Campagnes de mesure effectuées trimestriellement par des organismes extérieurs

2 contrôles commandés par le Syctom, à la société SOCOR Air :

- le 14 mai sur le four 1 et le 16 mai sur le four 2,
- le 7 octobre sur le four 2 et les 9 octobre et 21 novembre sur le four 1.

2 contrôles commandés par IVRY PARIS XIII, à la société BUREAU VERITAS :

- le 28 février sur le four 1 et le 18 avril sur le four 2
- le 29 juillet sur le four 1 et le 17 décembre sur le four 2.

Le 18 novembre 2014 87/147

Résultats des campagnes de mesure effectuées trimestriellement par des organismes extérieurs

BILAN 2013 FOUR 1

ORGANISME	Unité	Bureau veritas	Socor Air	Bureau veritas	Socor Air			
Date des contrôles		févr13	mai-13	juil13	oct13	Moyenne	VLE 30 mn	VLE jour
Débit des fumées sec	Nm³/h	259 455	240 601	227 158	232 330	239 886		
Débit des fumées corrigé	Nm3/h (*)	331 084	313 865	290 735	298 387	308 518		
Vitesse à l'émission	m/s	13,7	13,5	12,1	12,3	12,9	1:	2
02	% sec	11,0	11,2	10,8	10,9	11,0		
CO ₂	% sec	8,64	8,2	8,91	8,7	8,6		
H ₂ O	%	21,6	23,3	21,87	22,1	22,2		
					•		VLE 30 mn	VLE jour
Poussières	mg/Nm ^{3 (*)}	1,97	3,2	1,53	1,6	2,1	30	10
нсі	mg/Nm ^{3 (*)}	0,75	0,9	0,72	0,6	0,7	60	10
SO ₂	mg/Nm ^{3 (*)}	8,7	21,0	0,82	13,0	10,9	200	50
со	mg/Nm³ (*)	10,1	9,0	6,79	13,0	9,7	150 (10 mn) 100 (30 mn)	50
NOx en NO ₂	mg/Nm ^{3 (*)}	63,6	77,0	60,33	73,0	68,5	160	80
HF	mg/Nm ^{3 (*)}	0,05	0,10	0,14	0,09	0,095	4	1
COVt éq. C	mg/Nm ^{3 (*)}	1,67	0,7	0,86	0,7	1,0	20	10
METAUX		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne			
Arsenic	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00031	0,00090	0,00027	0,00300	0,00112		
Antimoine	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00187	0,00250	0,00121	0,00640	0,00300		
Cadmium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00178	0,00253	0,00175	0,00180	0,00197		
Chrome	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00186	0,01300	0,00806	0,00190	0,00621		
Cobalt	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00018	0,00024	0,00018	0,00015	0,00019		
Cuivre	mg/Nm ^{3 (*)}	0,01068	0,00777	0,00821	0,00533	0,00800		
Manganèse	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00210	0,00183	0,00545	0,00160	0,00275		
Mercure	mg/Nm ^{3 (*)}	0,0008	0,0018	0,0013	0,0019	0,00145	0,05	; (***)
Nickel	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00536	0,00197	0,01524	0,00297	0,00638		
Plomb	mg/Nm ^{3 (*)}	0,01692	0,02967	0,01720	0,02067	0,02111		
Thallium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00023	0,00025	0,00028	0,00014	0,00022		
Vanadium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00025	0,00063	0,00063	0,00050	0,00050		
Cd+TI	mg/Nm ^{3 (*)}	0,002	0,0028	0,0020	0,0019	0,00219	0,05	; (***)
9 métaux ^(**)	mg/Nm ^{3 (*)}	0,04	0,0580	0,06	0,0425	0,05013	0,5	(***)
N2O	mg/Nm ^{3 (*)}	2,0000	2,3000	0,7000	1,4000	1,60000	Pas de	e VLE
Dioxines et furanes	ng/Nm³ (*)	0,0240	0,0060	0,00126	0,0022	0,0084	0,1	(****)

^(*) concentration à 11% d'O2 sur gaz sec

NOTA: lorsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification (LQ) alors la concentration est égale à LQ/2 Règle appliquée au rapport BV 2ème semestre, et, a priori appliquée par SOCOR en valeur intermédiaire

Le 18 novembre 2014 88/147

^(**) Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V (***) VLE (Valeur Limite des Emissions) sur prélèvement moyen d'une demi-heure au minimum et de huit heures au maximum (****) VLE sur prélèvement moyen de six heures au minimum et de huit heures au maximum

Résultats des campagnes de mesure effectuées trimestriellement par des organismes extérieurs

BILAN 2013 FOUR 2

ORGANISME	Unité	Bureau veritas	Socor Air	Bureau veritas	Socor Air			
Date des contrôles		avr13	mai-13	déc13	oct13	Moyenne	VI	.E
Débit des fumées sec	Nm³/h	310 608	250 125	287 003	228 776	269 128		
Débit des fumées corrigé	Nm3/h (*)	389 103	326 107	370 954	205 423	322 897		
Vitesse à l'émission	m/s	16,3	13,5	15,5	12,1	14,4	1	2
02	% sec	12,0	10,7	11,1	12,0	11,5		
CO ₂	% sec	7,62	9,0	8,61	7,8	8,3		
H ₂ O	%	20,2	23,3	22,60	22,2	22,1		
							VLE 30 mn	VLE jour
Poussières	mg/Nm ^{3 (*)}	6,44	4,0	1,32	4,3	4,0	30	10
HCI	mg/Nm ^{3 (*)}	0,98	0,16	2,02	0,7	1,0	60	10
SO ₂	mg/Nm³ (*)	38,4	30,0	11,00	18,0	24,4	200	50
со	mg/Nm³ (*)	13,3	19,6	12,00	7,1	13,0	150 (10 mn) 100 (30 mn)	50
NOx en NO ₂	mg/Nm³ (*)	57,9	62,0	51,70	53,0	56,2	160	80
HF	mg/Nm³ (*)	0,14	0,054	0,18	0,1	0,121	4	1
COVt éq. C	mg/Nm³ (*)	2,35	0,7	0,71	0,8	1,1	20	10
METAUX		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne			
Arsenic	mg/Nm³ (*)	0,00040	0,00067	0,00045	0,00074	0,00056		
Antimoine	mg/Nm³ (*)	0,00253	0,00370	0,00409	0,00307	0,00335		
Cadmium	mg/Nm³ (*)	0,00229	0,00430	0,00343	0,00303	0,00326		
Chrome	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00339	0,02570	0,00707	0,00127	0,00936		
Cobalt	mg/Nm³ (*)	0,00028	0,00021	0,00028	0,00017	0,00023		
Cuivre	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00789	0,01023	0,01261	0,00937	0,01002		
Manganèse	mg/Nm³ (*)	0,00205	0,00193	0,00581	0,00110	0,00272		
Mercure	mg/Nm³ (*)	0,0024	0,0022	0,0061	0,0038	0,00363	0,0	5 (***)
Nickel	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00311	0,00173	0,00913	0,00160	0,00389		
Plomb	mg/Nm³ (*)	0,02596	0,04267	0,03433	0,03933	0,03557		
Thallium	mg/Nm³ (*)	0,00034	0,00020	0,00054	0,00016	0,00031		
Vanadium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00049	0,00051	0,00078	0,00061	0,00060		
Cd+TI	mg/Nm³ (*)	0,003	0,0045	0,004	0,0032	0,00358	0,0	5 (***)
9 métaux ^(**)	mg/Nm³ (*)	0,05	0,087	0,075	0,057	0,06631	0,5	(***)
N2O	mg/Nm³ (*)	0,8000	1,7500	0,9000	1,8000	1,31250		e VLE
Dioxines et furanes	ng/Nm³ (*)	0,07835	0,007	0,02230	0,006	0,02841	0,1	(****)

^(*) concentration à 11% d'O2 sur gaz sec (**) Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V

0,0032

NOTA: lorsque la concentration mesurée est inférieure à la limite de quantification (LQ) alors la concentration est égale à LQ/2 Règle appliquée au rapport BV 2ème semestre, et, a priori appliquée par SOCOR en valeur intermédiaire

Le 18 novembre 2014 89/147

^(***) VLE (Valeur Limite des Emissions) sur prélèvement moyen d'une demi-heure au minimum et de huit heures au maximum (****) VLE sur prélèvement moyen de six heures au minimum et de huit heures au maximum

^{****)} VLE sur prélévement moyen de six heures au minimum et de huit heures au maximum

BILAN 2013 FOURS 1 et 2

FOUR	Unité	1	2	1 et 2
2012		Moyenne	Moyenne	Moyenne
Débit des fumées sec	Nm³/h	239 886	269 128	254 507
Débit des fumées corrigé	Nm³/h ^(*)	308 518	322 897	315 707
Vitesse à l'émission	m/s	12,9	14,4	13,6
O ₂	% sec	11,0	11,5	11,2
CO ₂	% sec	8,6	8,3	8,4
H ₂ O	%	22,2	22,1	22,1
Poussières	mg/Nm³ (*)	2,1	4,0	3,0
HCI	mg/Nm ^{3 (*)}	0,7	1,0	0,9
SO ₂	mg/Nm ^{3 (*)}	10,9	24,4	17,6
со	mg/Nm ^{3 (*)}	9,7	13,0	11,4
NOx en NO ₂	mg/Nm ^{3 (*)}	68,5	56,2	62,3
HF	mg/Nm ^{3 (*)}	0,095	0,121	0,11
COVt éq. C	mg/Nm ^{3 (*)}	1,0	1,1	1,1
Arsenic	mg/Nm³ (*)	0,00112	0,00056	0,0008
Antimoine	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00300	0,00335	0,0032
Cadmium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00197	0,00326	0,0026
Chrome	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00621	0,00936	0,0078
Cobalt	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00019	0,00023	0,0002
Cuivre	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00800	0,01002	0,0090
Manganèse	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00275	0,00272	0,0027
Mercure	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00145	0,00363	0,0025
Nickel	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00638	0,00389	0,0051
Plomb	mg/Nm ^{3 (*)}	0,02111	0,03557	0,0283
Thallium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00022	0,00031	0,0003
Vanadium	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00050	0,00060	0,0005
Cd+TI	mg/Nm ^{3 (*)}	0,00219	0,00358	0,0029
9 métaux	mg/Nm ^{3 (*)}	0,05013	0,06631	0,0582
N2O	mg/Nm ^{3 (*)}	1,60000	1,31250	1,4563
Dioxines et furanes	ng/Nm³ (*)	0,00837	0,02841	0,0184

^(*) concentration à 11% d'O2 sur gaz sec

Le 18 novembre 2014 90/147

ANNEXE 8: REJETS LIQUIDES

CONTROLES JOURNALIERS SORTIE STATIONS EN 2013

Le 18 novembre 2014 91/147

Valeur ponctuelle redondante sur défaut analyseur

A							SUIVI DE	S REJE		QUIDE ATION	S UIOM IVRY PA	RIS XIII		
/ IP13														
										au 12				
									janvi	er-13				
		Débit			рН				Temp	érature		MES		сот
		Indisponibilité	Dép	assemen	t	Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>°C</td><td>Seuil 30°C</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 30 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécuti∨es maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	°C	Seuil 30°C	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécuti∨es maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/01/2013	415						19,8					24	2	
02/01/2013	402						19,5					6	2	
03/01/2013	415						20,5					7	2	
04/01/2013 05/01/2013	400 410						21,1 20,9					6 12	2 2	
06/01/2013	420						21,2					12	2	
07/01/2013	420						21,6					7	2	
08/01/2013	417						21,4					6	8	
09/01/2013	418						20,9					6	5	
10/01/2013	417						20,6					6	5	
11/01/2013	403						19,4					8	7	
12/01/2013	422						19,8					23	9	
13/01/2013	404						19,6					17 7	11 8	
14/01/2013 15/01/2013	365 388						18,7 18,0					3	7	
16/01/2013	375						17,2					12	7	
17/01/2013	409						17,7					9	7	
18/01/2013	404						18,3					6	6	
19/01/2013	405						18,9					4	5	
20/01/2013	445						20,5					6	5	
21/01/2013	244						16,1					4	7	
22/01/2013	374						17,3					8,2	7	
23/01/2013	348						14,9					5	7	-
24/01/2013 25/01/2013	371 365						15,8 16,1					7 8	7 8	
26/01/2013	385						17,3					12	8	+
27/01/2013	336						16,6					4	9	
28/01/2013	345						16,8					0,4	8	
29/01/2013	308						16,8					1	8	
30/01/2013	412						19,4					2	8	
31/01/2013	348						18,4					6	9	
Compteur mensuel	11 990	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	11 990	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
V-1 " "		0.10-1:	iei 4i											
		2 ; LQ = Limite de Quant												
PdP = pas de		ement des seuils réglei	nentaires											
		nent Iondante sur défaut analy	Seur											
		lontaille sur défaut analyses												

IP 13						SUIVI	DES RE		LIQUID TATIO		OM IVRY PARIS	XIII			
/									janv	rier-13					
		B/1.4							-				200		007
		Débit Indisponibilité	Dép	assemen	pH t	Indisponibilité	Moyenne jour	De	l emp épasseme	oérature ent	Indisponibilité	MES Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	COT Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/01/2013	96						18,0					1	31	9	
02/01/2013	95						17,6					8	31	7	
03/01/2013	92				-		17,8					12	46	7	
04/01/2013 05/01/2013	81 114				 	1	18,5 18,1					<u>8</u> 8	31 13	5	
06/01/2013	127						16,5					1	13	3	
07/01/2013	134						15,3					6	13	3	
08/01/2013	81						14,9					7	13	3	
09/01/2013	139						15,1					9	13	5	
10/01/2013	143 82				1		16,3 17,2					4	51 28	6 4	
12/01/2013	82 41				 	+	17,2					1	13	4	
13/01/2013	129						16,9					3	13	3	
14/01/2013	100						15,0					1	13	2	
15/01/2013	177						14,1					14	34	1	
16/01/2013	45				-	ļ	13,7					16	44	7	
17/01/2013 18/01/2013	47 92				-		13,4 12,4					14 8	13 38	<u>6</u> 5	
19/01/2013	92					+	12,4					11	40	8	
20/01/2013	90						12,6					10	32	6	
21/01/2013	94						12,7					10	29	4	
22/01/2013	158						12,3					7	13	3	
23/01/2013	86				-		12,7					<u>8</u>	38 13	3	
24/01/2013 25/01/2013	85 82				 		12,9 12,2					12	13	3 4	
26/01/2013	57						11,6					2	59	5	
27/01/2013	52						13,0					5	45	6	
28/01/2013	108						13,6					9	41	6	
29/01/2013	82						15,1					12	47	9	
30/01/2013	120 66				-		16,7 16,6					19 29	38 13	8 10	
Compteur	2 986	00:00:00				00:00:00	10,0				00:00:00	29	13	10	00:00:00
Compteur annuel	2 986	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Valeur en ita	lique = LC	0/2 ; LQ = Limite de Quar	ntification												
Valeur en gr	as dépas	sement des seuils régle													
PdP = pas d															
		edondante sur défaut anal ndante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 93/147

	1				1	SOIVIL	LO KL		TION N		OM IVRY PARIS	AIII			
									janv	/ier-13					
		Débit			pН			ı	Tem	pérature	1	MES	DCO	COT	
		Indisponibilité	Dép	assemen	t	Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/01/2013	117			l	1		14,0		I ISATION	l		10	51	16	
02/01/2013									LISATION LISATION						
04/01/2013	288						13,8	5110				18	55	18	
05/01/2013		•		•		•	PAS DI		LISATION			-	-		•
06/01/2013				_				E NEUTRA	LISATION						
07/01/2013	353						14,1					12	39	13 4	
08/01/2013 09/01/2013	283 267						22,1 20,2					12 3	13 13	44	
10/01/2013	219						14,5					8	79	40	
11/01/2013				•			PAS DI		LISATION						
12/01/2013								E NEUTRA	LISATION		1			1	
13/01/2013	223						14,0					13	34	12	
14/01/2013 15/01/2013									LISATION LISATION						
16/01/2013	398						12,9	INEUTRA	LISATION			11	47	13	
17/01/2013	42						13,6					7	50	11	
18/01/2013	514						22,1					5	40	61	
19/01/2013	224						12,2	<u> </u>				7	65	25	
20/01/2013	250						PAS DI 11.6	E NEUTRA T	LISATION		1	12	26	10	l
22/01/2013	250							L E NELITRA	LISATION			12	20	10	
23/01/2013	271						12,2					10	37	11	
24/01/2013		•		+	•	•	PAS DI		LISATION		'			•	•
25/01/2013		1		1		T		E NEUTRA	LISATION		T				ı
26/01/2013 27/01/2013	259						12,0	L NEUTDA	L LISATION			13	48	11	
28/01/2013									LISATION						
29/01/2013	300						12,5	5				11	40	16	
30/01/2013	412		2,7	00:07:00	25		24,0					9	39	6	
31/01/2013	238						14,9					3	13	12	
Compteur mensuel	4 658	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	4 658	00:00:00		-		00:00:00					00:00:00				00:00:00
	as dépass	/2 ; LQ = Limite de Quant sement des seuils régle nent													
aleur moyen	ne 24h red	dondante sur défaut analy dante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014



SUIVI DES REJETS LIQUIDES UIOM IVRY PARIS XIII STATION TE

février-13

ı		Débit			На				Temr	oérature		MES		COT
		Indisponibilité	Dépas	sement	P	Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>£</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 30 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	£	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/02/2013	394						21,1					5	9	
02/02/2013	410						22,9					6	9	
03/02/2013	444						24,2					6	9	
04/02/2013	469						25,4					4	11	
05/02/2013	333						23,4					4	14	
06/02/2013	348						22,4					6	15	
07/02/2013	362						22,5					6	11	
08/02/2013	395						23,9					1	16	
09/02/2013	419						24,3					4	8	
10/02/2013	311						20,8					4	10	
11/02/2013	342						20,5					1	14	
12/02/2013	396						20,3					2	13	
13/02/2013	346						20,2					4	13	
14/02/2013	361						20,2					3	16	
15/02/2013	344						18,6					2	10	
16/02/2013	360						19,8					5	11	
17/02/2013	383						21,3					3	12	
18/02/2013	413						22,1					2	11	
19/02/2013	471						23,8					1	8	
20/02/2013	479						22,5					1	16	
21/02/2013	243						17,7					1	10	
22/02/2013	360						21,0					3	16	
23/02/2013	370						21,2					11	7	
24/02/2013	322						21,4					39	7	
25/02/2013	399						18,1					3	12	
26/02/2013	409						17,0					2	16	
27/02/2013	301						16,2					6	49	
28/02/2013	253						17,1					3	23	
Completi	10 437	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
compiedi	22 427	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00

Valeur en italique = LQ/2; LQ = Limite de Quantification Valeur en gras dépassement des seuils réglementaires PdP = pas de prélèvement

Valeur moyenne 24h redondante sur défaut analyseur Valeur ponctuelle redondante sur défaut analyseur

Le 18 novembre 2014 95/147

						SUIVI [DES RE	JETS I	IQUID	ES UK	OM IVRY PARIS	XIII			
IP13									TATIO						
									févr	ier-13					
		Débit			рН				Tem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/02/2013	97						17,3					21	13	5	
02/02/2013	43 45						17,1 17,1					10 1	32 28	4	
04/02/2013	213						17,1					33	13	4	
05/02/2013	45						18,3					13	13	2	
06/02/2013	47						16,9					13	38	2	
07/02/2013	137						16,7					20	26	3	
08/02/2013	59						16,7					12	13	3	
09/02/2013	62						16,0					1	13	2	
10/02/2013	79						14,7					8	13	2	
11/02/2013	122 82						14,6 13,1					9	13 13	2	
13/02/2013	104						12,6					13	13	1	
14/02/2013	314						10,3					24	13	2	
15/02/2013	100						10,2					6	13	2	
16/02/2013	70						11,5					6	13	2	
17/02/2013	46						11,3					19	28	2	
18/02/2013	148						12,1					16	13	2	
19/02/2013	379						10,7					22	13	2	
20/02/2013	155 261						11,6 11,2					16 11	40 13	2	
22/02/2013	43						11,2					7	13	1	
23/02/2013	59						10,5			-		4	13	2	
24/02/2013	85						11.1					6	13	3	
25/02/2013	197						9,6					13	13	4	
26/02/2013	100						9,2					12	28	8	
27/02/2013	99						10,0					14	57	17	
28/02/2013	68						10,2					14	74	12	
Compteur	3 259	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur	6 245	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
(-1 ·- ··	·····	Maria de C	- 156 15												
		2/2 ; LQ = Limite de Quar													
Valeur en gra PdP = pas d		sement des seuils régle	ementaires												
		dondante sur défaut anal	vseur												
		ndante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 96/147

						SUIVI D	ES REJ	ETS L	QUIDE	S UIO	M IVRY PARIS X	CIII			
IP 13										EUTRA					
_															
									févr	ier-13					
		Débit			рН				Temp	érature		MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
		Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>C</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 600 mg/l</td><td>Seuil 2 000 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
/ /	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/02/2013 02/02/2013	372						24,2 PAS DE NE	LITDALICA	MON		1	7	13	94	
02/02/2013	297						16,6	UIKALISA	TION			12	100	35	
04/02/2013	231						PAS DE NE	UTRALISA	TION			12	100	33	
05/02/2013	291						15,0	0110				16	68	16	
06/02/2013				*			PAS DE NE	UTRALISA	TION	,					!
07/02/2013	405		2,5	00:07:00	16		14,1					26	53	12	
08/02/2013	483						22,6					12	25	43	
09/02/2013							PAS DE NE	UTRALISA	TION			·			
10/02/2013 11/02/2013	302						12,1	LITOALIO	TION	ļ		5	240	41	
12/02/2013							PAS DE NE								
13/02/2013							PAS DE NE								
14/02/2013	333						11,6	OTTO ALIO	111011			10	70	19	
15/02/2013				•		!	PAS DE NE	UTRALISA	TION	!					
16/02/2013							PAS DE NE								
17/02/2013				,			PAS DE NE	UTRALISA	TION	,		·			
18/02/2013	307						12,7					4	13	8	
19/02/2013							PAS DE NE								
20/02/2013 21/02/2013	E22						PAS DE NE	UTRALISA	ATION				40	26	
22/02/2013	533 263						21,5 13,3					8 11	48 130	26 50	
23/02/2013	203			1		<u> </u>	PAS DE NE	UTRALISA	TION		ļ		130	30	
24/02/2013	496						9.6	5 . T.V. (LIO)				5	13	14	
25/02/2013							PAS DE NE	UTRALISA	TION		•		<u>. </u>		L
26/02/2013	250						9,9					2	13	12	
27/02/2013	54						9,9					9	42	10	
28/02/2013							PAS DE NE	UTRALISA	TION						
Compteur	4 386	00:00:00	***************************************			00:00:00				-	00:00:00	***************************************			00:00:00
Compteur	9 044	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
/olour on its	liano – 1 C)/2 ; LQ = Limite de Quar	tification												
		sement des seuils régle													
valeur en gr PdP = pas d			anientali es												
		dondante sur défaut anal	vseur												
		dante sur défaut analyse		1											

Le 18 novembre 2014

IP13						ES UIOM IVRY PA N TE	RIS XIII]					
									mars-1	3			
		Débit			pН				Températu	e	MES		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épassement	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h m⁵</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h m ⁵	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée Volur	ne Durée			Durée
01/03/2013	374			1	-		18,2				1 2	12	
02/03/2013	427 424			1	-	+	20,0 20,9				1	11 10	
04/03/2013	475						20,9				1	23	
05/03/2013	435						20,0				4	11	
06/03/2013	287						20,9				3	7	
07/03/2013	261						21,0				13	6	
08/03/2013 09/03/2013	196 131						22,7 20,1				<u>3</u>	6 5	
10/03/2013	150						18,3				5	6	
11/03/2013	125						18,1				6	4	
12/03/2013	171						20,2				<u>24</u>	4	
13/03/2013	259						18,0				3	3	
14/03/2013 15/03/2013	322 431						17,2 22,1				<u>6</u> 1	3 14	
16/03/2013	469						23,6				2	4	
17/03/2013	470						24,0				4	3	
18/03/2013	447						23,8				7	9	
19/03/2013	331						20,9				5	5	
20/03/2013	370			-			19,7				<u>19</u>	5	
21/03/2013 22/03/2013	376 319						22,1 22,0				4	<u>4</u> 5	
23/03/2013	308						21,2				5	8	
24/03/2013	331						22,0				7	6	
25/03/2013	333						22,0				1	20	
26/03/2013	326 344			1		1	19,7 20,4				1	19 10	
27/03/2013 28/03/2013	273					+	18,9				3 2	6	
29/03/2013	199						19,4				7	3	
30/03/2013	209						20,3				2	3	
31/03/2013	218						21,3				4	4	
Compteur mensuel	9 791	00:00:00				00:00:00				00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	32 218	00:00:00				00:00:00				00:00:00			00:00:00
		0/2 ; LQ = Limite de Quant											
		sement des seuils régle	mentaires										
	nne 24h re	edondante sur défaut analy											
Valeur ponctu	uelle redor	<mark>ndante sur défaut analyse</mark> t	ır										

Le 18 novembre 2014 98/147

IP13						SUIVI D	ES REJ		IQUIDE ATION		M IVRY PARIS)	CIII			
									ma	ars-13					
		D'II'							_			1450	500		207
		Débit Indisponibilité	Dépas	ssement	pН	Indisponibilité	Moyenne jour	Dé	i em épasseme	pérature ent	Indisponibilité	MES Mesure ponctuelle	DCO Mesure ponctuelle	Moyenne jour	COT Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Ç</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Ç	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/03/2013	83						9,9					5	34	5	
02/03/2013	156 259						9,7 9,6					<u>8</u> 8	13 27	4	
04/03/2013	523						10,7					6	13	10	
05/03/2013	561						13,4					17	260	17	
06/03/2013	563						13,0					20	65	27	
07/03/2013 08/03/2013	365 266						13,6 13,3					49 26	240 135	67 30	
09/03/2013	247						13,3					6	54	9	
10/03/2013	126						13,5					10	53	5	
11/03/2013	408						12,9					9	48	4	
12/03/2013	574						11,1					10	34	4	
13/03/2013 14/03/2013	352 185						9,9 10,9					12 12	13 40	6 18	
15/03/2013	306						10,8					8	35	13	
16/03/2013	137						11,7					9	97	17	
17/03/2013	106						11,4					6	56	12	
18/03/2013 19/03/2013	221 260						10,7 10,8					13 13	28 56	8 7	
20/03/2013	175						11,5					8	42	6	
21/03/2013	182						11,5					PdP	PdP	8	
22/03/2013	136						11,8					13	39	14	
23/03/2013	114						12,4					32	34	11	
24/03/2013 25/03/2013	143 257			+			12,3 12,4					4 12	27 13	4	
26/03/2013	465		8,6	00:05:00	2,6		13,9					21	180	11	
27/03/2013	381		-,•		,-		11,7					23	87	22	
28/03/2013	409						11,1					14	48	20	
29/03/2013	310						11,0					17	73	16	
30/03/2013	134 167						11,1 11,4					9 10	13 13	14 10	
Compteur mensuel	8 571	00:00:00		-		00:00:00	11,7				00:00:00	10	7.5	10	00:00:00
Compteur annuel	14 816	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Valeur en ita	liaue = L C	0/2 ; LQ = Limite de Quant	tification												
		sement des seuils réglei													
PdP = pas d	e prélève	ment													
		dondante sur défaut analy dante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014

A						SUIVI DI	ES REJ				OM IVRY PARIS X	(III			
/ IP 13								SIAI	ION NI	EUIRA	AL .				
									ma	rs-13					
		Débit			pН				Tem	pérature		MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Q</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Q	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
21/22/22/2	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée	_			Durée
01/03/2013 02/03/2013	322					1	10,6 PAS DE NE	UTRALIS	NOITA	ļ.		5	42	17	
03/03/2013	320						10,9	. O ITALIO				6	13	11	
04/03/2013	184						18,6					5	33	3	
05/03/2013 06/03/2013	661 310						25,9 16,5					2	13 33	60 9	
06/03/2013	310	<u> </u>			I .		16,5 PAS DE NE	UTRALIS	ATION	I			33	9	1
08/03/2013	274						14,7					8	30	8	
09/03/2013							PAS DE NE								
10/03/2013							PAS DE NE PAS DE NE								
12/03/2013							PAS DE NE								
13/03/2013							PAS DE NE								
14/03/2013 15/03/2013	426				I		PAS DE NE 12,8	UTRALIS	ATION	I		7	13	12	
16/03/2013	420						PAS DE NE	UTRALIS	ATION			,	13	12	
17/03/2013		,					PAS DE NE	UTRALIS	NOITA				,		
18/03/2013 19/03/2013	318						12,9	LITDALIC	ATION			12	37	13	
20/03/2013	304						PAS DE NE 13,6	UIRALISA	ATION	l		8	40	19	
21/03/2013		l L					PAS DE NE	UTRALIS	ATION						
22/03/2013	167						20,9					7	46	5	
23/03/2013 24/03/2013	231						15,2 PAS DE NE	I ITRALIS	ATION			14	63	11	
25/03/2013	457						24,3	. JINALIO	OIN			10	50	94	
26/03/2013	252						16,1					9	460	50	
27/03/2013							PAS DE NE								
28/03/2013 29/03/2013	344						PAS DE NE 13,4	UTRALIS	ATION			17	50	22	
30/03/2013		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		·	·		PAS DE NE			·	<u> </u>				·
31/03/2013					r	8	PAS DE NE	UTRALIS	NOITA						1
Compteur mensuel	4 570	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	13 614	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Volour on its	liguo – 17	Q/2 ; LQ = Limite de Quant	tification												
		sement des seuils régle													
PdP = pas d															
		edondante sur défaut analy													
Valeur ponct	uelle redoi	<mark>ndante sur défaut analyse</mark> t	ır												

Le 18 novembre 2014 100/147

\ \ > =						CIII	VI DEC	DE 15	TC LIO	LUDEC	UIOM IVRY PAI		L	
# T						SUI	AI DE2	KEJE	-			KIS XIII		
/ IP13									517	TION	I E			
									av	ril-13				
									<u> </u>					
		Débit			pH				Tom	pérature		MES		СОТ
		Debit			рп				rem	perature				
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>℃</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 30 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	℃	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/04/2013	208						20,3			-		2	4	
02/04/2013	109 72						21,2 15,2					<u>1</u> 5	4 4	
04/04/2013	114						15,2			-		6	5	
05/04/2013	161						16,2					4	5	
06/04/2013	224						18,2					0,4	5	
07/04/2013	232						19,1					0,4	4	
08/04/2013	290						20,1					1	4	
09/04/2013 10/04/2013	293 274						20,8 21,3					13 1	7 5	
11/04/2013	266						22,3					10	8	
12/04/2013	296						23,1					9	8	
13/04/2013	278						22,8					4	8	
14/04/2013	293						24,0					2	8	
15/04/2013	269						24,2					11	8	
16/04/2013 17/04/2013	243 183						24,2 21,7					7	5 5	
18/04/2013	191						21,7					2	6	
19/04/2013	285						23,7					7	7	
20/04/2013	295						25,6					3	5	
21/04/2013	307						25,6					4	5	
22/04/2013	372						26,4	31,22	00:08	1,9		6	4	
23/04/2013	317 341						24,6 22,5					1	5 4	
25/04/2013	226						19,7					2	6	
26/04/2013	368						21,4					2	4	
27/04/2013	461						22,4					<u>26</u>	4	
28/04/2013	450						21,9					<u>19</u>	4	
29/04/2013	468						22,4					2	5	1
30/04/2013 Compteur	453 8 339	00:00:00				00:00:00	22,3				00:00:00	1	4	00:00:00
Compteur														
annuel	40 557	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Volour or its	liano 10	1/2 · 1 O Limite de O	tification											
		l/2 ; LQ = Limite de Quan sement des seuils régle												
PdP = pas d			ontanes											
		dondante sur défaut anal	yseur											
Valeur ponctu	ielle redor	dante sur défaut analyse	ur											

Le 18 novembre 2014 101/147

IP13						SUIVI	DES RE.		IQUID FATIOI		M IVRY PARIS	KIII			
									avı	ril-13					
		Débit			pН	1			Temp	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
04/04/0040	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	44.0	Max	Durée	Volume	Durée	4	40		Durée
01/04/2013 02/04/2013	119 150			-			11,9 11,8					4 5	13 13	9	
03/04/2013	224						12,9					8	28	3	
04/04/2013	194						13,5					8	39	6	
05/04/2013	180						13,6					13	13	11	
06/04/2013	126						13,4					8	13	14	
07/04/2013 08/04/2013	140 156						13,0 13,3					3 12	13 13	14 2	
09/04/2013	136						13,3					11	13	2	
10/04/2013	193						14,0					12	26	5	
11/04/2013	265						15,0					6	13	12	
12/04/2013	226						17,1					12	13	6	
13/04/2013	200						16,7					10	13	4	
14/04/2013 15/04/2013	203 267						17,5 18,0					9 8	13 13	5 11	
16/04/2013	223						17,3					13	25	13	
17/04/2013	231						18,4					4	13	2	
18/04/2013	290						18,2					11	31	4	
19/04/2013	285						17,8					8	13	5	
20/04/2013	254						17,4					7	13	4	
21/04/2013 22/04/2013	211 147						17,0 16,9					8	13 13	6 4	
23/04/2013	147						17,1					6	13	13	
24/04/2013	120						20,4					31	63	2	
25/04/2013	248						19,1					26	13	5	
26/04/2013	147						19,2					16	31	4	
27/04/2013	71						18,3					8	29	1	
28/04/2013 29/04/2013	67 161						17,7 17,3					13 10	25 54	1	
30/04/2013	90						17,3					6	13	1	
Compteur	5 467	00:00:00		The state of the s		00:00:00	17,7				00:00:00	Ŭ	1		00:00:00
Compteur annuel	20 283	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
		Q/2 ; LQ = Limite de Quar													
valeur en gr PdP = pas d		sement des seuils régle	ementaires												
		dondante sur défaut anal	vseur												
		ndante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 102/147

IP1:	3					SUIVI	DES RE	_	LIQUID		OM IVRY PARIS	XIII			
									av	ril-13					
		Débit			рН	<u> </u>			Tem	pérature		MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>.C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	.C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/04/2013	323						13,5 PAS DE N	JELITDAL I	SATION			7	13	15	
03/04/2013							PAS DE N								
04/04/2013	6						15,0					5	40	8	
05/04/2013 06/04/2013	416						15,1 PAS DE N	IELITDAL I	CATION			4	28	14	
07/04/2013	350						13.8	NEUTRALI	SATION	1		7	27	15	
08/04/2013					1		PAS DE N	NEUTRALI	SATION			•			
09/04/2013	286						15,6					2	13	13	
10/04/2013	256			-			22,9 17.0					<u>4</u> 5	13 43	90 32	
11/04/2013 12/04/2013	249						PAS DE N	JEUTRALI	SATION			5	43	32	
13/04/2013							PAS DE N								
14/04/2013				_			PAS DE N	NEUTRALI	SATION		1				
15/04/2013	365 252						19,1 19.5					12 10	32 31	12 24	
16/04/2013 17/04/2013	252						PAS DE N	JELITRAL I	SATION			10	31	24	
18/04/2013	581						23,3	12011012	0, 111011			12	46	19	
19/04/2013	640						24,2					9	27	32	
20/04/2013							PAS DE N								
21/04/2013 22/04/2013	288						PAS DE N 22.4	NEUIRALI	SATION			17	100	29	
23/04/2013	223						18,8					11	39	29	
24/04/2013	289						18,4				_	36	57	24	
25/04/2013	264	Γ		1		I	PAS DE N	NEUTRALI	SATION		1	00	24	7	
26/04/2013 27/04/2013	361			1	I.	I	19,1 PAS DE N	NEUTRALI	SATION	<u> </u>	l	98	31		
28/04/2013							PAS DE N								
29/04/2013	308						17,7					14	48	7	
30/04/2013	415	00.00.00				00.00.00	23,2				00.00.00	4	13	60	00.00.00
Compteur Compteur	5 608	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
annuel	19 222	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
		/2 ; LQ = Limite de Quant													
Valeur en gra PdP = pas de		sement des seuils réglei	mentaires												
		ment dondante sur défaut analy	/seur												
		dante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 103/147

/							IVIDES	INLUL		TION	UIOM IVRY PAI TE	NO AIII		
									ma	ai-13				
		Débit			pН				Temp	erature		MES		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Ç</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Ç	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/05/2013	412						21,1						4	
02/05/2013 03/05/2013	361 348			+	-		21,1 19,7					2 5	<u>4</u> 5	
04/05/2013	336						20,7					7	5	
05/05/2013	375						22,7					3	6	
06/05/2013	368						23,6					6	6	
07/05/2013	261						22,9					2	6	
08/05/2013 09/05/2013	339 354						23,1 23,4					2	6 7	
10/05/2013	392						23,5					2	6	
11/05/2013	394						23,2					5	7	
12/05/2013	415						23,6					4	6	
13/05/2013	452						24,7					2	7	
14/05/2013 15/05/2013	435 446						24,3 24,3					<u>4</u> 1	6 5	
16/05/2013	362						24,3					10	5	
17/05/2013	355						22,6					7	4	
18/05/2013	390						23,3					3	5	
19/05/2013	436						24,1					0	4	
20/05/2013	417						23,8					1	5	
21/05/2013 22/05/2013	391 400						23,0 23,4					<u>4</u> 8	7 6	
23/05/2013	382						24,1					1	8	
24/05/2013	369						23,5					9	11	
25/05/2013	455						25,0					5	14	
26/05/2013	428			1			25,2					2	15	
27/05/2013 28/05/2013	407 282			1			25,6 24,3					5 4	14 3	
29/05/2013	367			+			24,3	32,67	00:06	2,15		1	2	
30/05/2013	359			1			17,5	32,01	00.00	2,10		4	4	
31/05/2013	327						17,2					3	10	
Compteur mensuel	11 815	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	52 372	00:00:00	-			00:00:00	99000	NO YOU			00:00:00	(0000)		00:00:00
Valeur en italie	aue = I O	/2 ; LQ = Limite de Quanti	fication											
Valeur en gras	s dépass	sement des seuils réglen												
PdP = pas de														
		<mark>dondante sur défaut anal</mark> ys <mark>dante sur défaut analyse</mark> ur												

Le 18 novembre 2014 104/147

IP13						SUIVI D	ES RE	_	IQUID FATIOI		DM IVRY PARIS	XIII			
									m	ai-13					
		Débit			рН				Tem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépa	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	Dé	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/05/2013 02/05/2013	79 50						17,3 17,9					7	13	1	<u> </u>
02/05/2013	79						17,9					5	13	1	
04/05/2013	159						18,2					2	13	2	
05/05/2013	206						17,6					5	13	11	
06/05/2013 07/05/2013	136 49						17,6 19,5					2	13 13	2	
08/05/2013	43						18,9					2	13	2	
09/05/2013	78						19,4					1	13	1	
10/05/2013	61						19,0					5	13	2	
11/05/2013 12/05/2013	104 136						19,1 19,3					5 11	140 28	46 35	
13/05/2013	163						18,9					1	28	8	
14/05/2013	345						17,9					3	13	14	
15/05/2013	344						16,6					1	13	2	
16/05/2013 17/05/2013	106 140						16,9 17,9					6	13 13	9	
18/05/2013	70						18,4					1	13	3	
19/05/2013	88						18,8					1	13	2	
20/05/2013	68						18,7					1	13	11	
21/05/2013 22/05/2013	117 58						18,5 18,6					5 6	13 13	2 5	
23/05/2013	78						20,1					11	69	9	
24/05/2013	172						19,3					9	48	7	
25/05/2013	102						18,1					5	13	3	
26/05/2013 27/05/2013	114 111			1			18,1 18,0			-		5 5	13 13	3	1
28/05/2013	107						18,0					5	13	3	
29/05/2013	123						18,4					8	13	2	
30/05/2013	94						18,6					5	13	2	
31/05/2013	118						19,9					7	13	2	
Compteur mensuel	3 698	00:00:00				00:00:00					00:00:00	***************************************			00:00:00
Compteur annuel	23 981	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
		/2 ; LQ = Limite de Quant sement des seuils régle													
	ne 24h re	ment dondante sur défaut analy dante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 105/147

						סועו ועווע	ES REJ			EUTRA	M IVRY PARIS X L	(III			
									m	ai-13					
		Débit Indisponibilité	Dépas	ssement	pН	Indisponibilité	Moyenne jour	De	<u>Tem</u> épasseme	pérature ent	Indisponibilité	MES Mesure ponctuelle	DCO Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>,</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	,	Seuil 30℃	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/05/2013	571						25,1 PAS DE NE	TITOALIO	ATION					24	
02/05/2013	259						17,5	UIKALIS	TION			1	13	9	
04/05/2013				1	1		PAS DE NE			II.					
05/05/2013	000						PAS DE NE	UTRALIS	ATION	_					
06/05/2013 07/05/2013	283						18,6 PAS DE NE	I ITRAL IS	ATION	L		15	52	15	
08/05/2013							PAS DE NE								
09/05/2013							PAS DE NE								
10/05/2013	387						19,3					16	45	14	
11/05/2013 12/05/2013							PAS DE NE PAS DE NE								
13/05/2013							PAS DE NE								
14/05/2013	338						19,4					15	57	11	
15/05/2013	629						24,7					11	36	30	
16/05/2013 17/05/2013	287			I			PAS DE NE 19.6	UTRALIS	ATION I	1		15	72	38	
18/05/2013	201						PAS DE NE	UTRALIS	ATION			15	12	30	
19/05/2013							PAS DE NE	UTRALIS	ATION						
20/05/2013						1	PAS DE NE	UTRALIS	ATION		I				
21/05/2013 22/05/2013	397						18,5 PAS DE NE	TITDALIC	ATION			11	61	12	
23/05/2013							PAS DE NE PAS DE NE								
24/05/2013							PAS DE NE								
25/05/2013							PAS DE NE								
26/05/2013 27/05/2013	273			1			PAS DE NE 17.8	UTRALIS	ATION I			5	26	4	
27/05/2013 28/05/2013	409						20,5					7	36 13	10	
29/05/2013	400			1	1		PAS DE NE	UTRALIS	ATION	1	ı		, ,,	0	
30/05/2013	569						26,3					5	410	55	
31/05/2013	123						27,9					1	13	3	
Compteur mensuel	4 525	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	23 747	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
/aleur en ita	alique = LO	Q/2 ; LQ = Limite de Quant	tification												
		sement des seuils régle													
PdP = pas o															
		e <mark>dondante sur défaut ana</mark> ly ndante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 106/147

IP ₁₃						SU	IVI DES	REJE		UIDES	UIOM IVRY PAI	RIS XIII		
/ 113									017	11011	1 L			
									jui	n-13				
									_					
		Débit			рН				Tem	pérature		MES		СОТ
							Moyenne					Mesure	Moyenne	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	ponctuelle	jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>C</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 30 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/06/2013	331						17,5					4	5	
02/06/2013	351 285						18,1 20,6					1 2	6	+
04/06/2013	278						21,3					6	9	
05/06/2013	205						21,2					7	16	
06/06/2013	256						21,9					6	18	
07/06/2013	260						23,9					1	12	
08/06/2013	168						23,5					8	11	
09/06/2013 10/06/2013	174 178						23,4 23,6					7 6	9	
11/06/2013	197						23,9					15	3	
12/06/2013	203						23,8					6	3	
13/06/2013	227						24,4					3	2	
14/06/2013	206						25,4					3	2	
15/06/2013	225						26,1					5	4	
16/06/2013 17/06/2013	227 234						26,0 24,5					3	<u>4</u> 5	
18/06/2013	240						22,9					4	3	
19/06/2013	223						24,9					4	9	
20/06/2013	216						25,0					4	10	
21/06/2013	215						25,2					3	11	
22/06/2013	238						25,5					7	10	
23/06/2013	230		0.0	00.00.00	4		25,4 24,0					3	9 13	
25/06/2013	165 183		8,8	00:09:00	4		24,0					<u>3</u>	13	
26/06/2013	168						24,0					3	12	
27/06/2013	183						24,2					3	12	
28/06/2013	188						23,8					5	10	
29/06/2013	195						24,6					0	18	
30/06/2013	200	00.00.00				00.00.00	23,9				00.00.00	1	24	00.00.00
Compteur	6 649	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	59 021	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
		2 ; LQ = Limite de Quanti												
		ement des seuils réglen	nentaires											
PdP = pas de														
		ondante sur défaut analys ante sur défaut analyseul												
valeur portetue		arito our ucraut arialy seul	1	1			1		1					

Le 18 novembre 2014 107/147

IP ₁₃						SUIVI	DES RE			DES UIC	OM IVRY PARIS	XIII	<u>I</u>		
/															
									ju	in-13					
		D. f. l. is										MEG	200		007
		Débit			pН				Iem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépa	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/06/2013	57						20,9			1		5 4	13 31	2	
02/06/2013 03/06/2013	74 133						22,4 20,3			+		11	33	<u>2</u> 5	
04/06/2013	432		4,8	00:04:00	1		20,3					28	190	10	
05/06/2013	358		,-				20,1					36	240	38	
06/06/2013	322		8,56	00:06:05	2		21,7					29	150	31	
07/06/2013	272			20.00.00			22,9					29	100	28	
08/06/2013 09/06/2013	124 168		5,42 4,80	00:02:00	1 1,5		23,7 23,3					9 12	73 53	12 7	
10/06/2013	250		5,33	00:03:00	1,5 1		22,2					9	41	4	
11/06/2013	180		0,00	00.00.00	•		22,9					8	56	4	
12/06/2013	81		5,01	00:08:00	3		23,4					5	25	3	
13/06/2013	26						23,1					9	40	3	
14/06/2013 15/06/2013	139 132						22,2 22,5					12 8	63 34	10 9	
16/06/2013	126						22,3					3	13	3	
17/06/2013	234						22,4					8	13	3	
18/06/2013	210						24,0					7	13	7	
19/06/2013	309						23,8					12	26	2	
20/06/2013	229						24,2					11	13	2	
21/06/2013 22/06/2013	142 130						23,7 23,3					7 8	13 13	1	
23/06/2013	150						22,9			1		5	13	1	
24/06/2013	128						22,6			1		5	13	1	
25/06/2013	279						22,6					7	13	1	
26/06/2013	610						22,9					9	13	1	
27/06/2013	304						23,0			-		10	13	1	
28/06/2013 29/06/2013	142 160						22,4 24,0			+		6 3	33 39	2	
30/06/2013	327						24,0			1		4	28	1	
Compteur	6 228	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	30 209	00:00:00				00:00:00					00:00:00			***************************************	00:00:00
		2 ; LQ = Limite de Quanti													
		ement des seuils régler	mentaires												
PdP = pas de			20011												
		londante sur défaut analy dante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 108/147



SUIVI DES REJETS LIQUIDES UIOM IVRY PARIS XIII STATION NEUTRAL

juin-13

ſ		Débit			рН				Tem	pérature		MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m^3	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>C</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 600 mg/l</td><td>Seuil 2 000 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/06/2013	257						20,8					16	77	15	
02/06/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
03/06/2013	121						20,4					18	67	9	
04/06/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
05/06/2013	344						25,3					9	13	70	
06/06/2013	154						25,7					5	420	59	
07/06/2013							PAS DE N								
08/06/2013							PAS DE N								
09/06/2013							PAS DE N								
10/06/2013							PAS DE N								
11/06/2013							PAS DE N								
12/06/2013							PAS DE N								
13/06/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
14/06/2013	254						24,2					2	26	10	
15/06/2013	171						21,7					29	62	7	
16/06/2013							PAS DE N								
17/06/2013							PAS DE N								
18/06/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
19/06/2013	221						24,8					8	39	18	
20/06/2013							PAS DE N								
21/06/2013							PAS DE N								
22/06/2013							PAS DE N								
23/06/2013							PAS DE N								
24/06/2013							PAS DE N								
25/06/2013							PAS DE N								
26/06/2013			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
27/06/2013	322		<u>-</u>		·		25,3					1	13	5	
28/06/2013	656						28,5					4	13	5	
29/06/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
30/06/2013	290		9,2	00:04:00	12,1		27,5					29	100	38	
monaud	2 790	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	26 537	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00

Valeur en italique = LQ/2; LQ = Limite de Quantification Valeur en gras dépassement des seuils réglementaires PdP = pas de prélèvement Valeur moyenne 24h redondante sur défaut analyseur Valeur ponctuelle redondante sur défaut analyseur

Le 18 novembre 2014 109/147

IP 13						SUIVI	DES RI	EJETS		IDES U	IOM IVRY PA	ARIS XIII	I	
									juille	t-13				
		Débit			рH				Tempé	raturo		MES		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement	рп	Indisponibilité	Moyenne jour	D	épassem		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par a</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par a
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/07/2013	198 240		8,63	00:02	0,4		24,6 24,5		1			1	11	
03/07/2013	211						24,5					2	3	
04/07/2013	446						26,5					3	12	
05/07/2013	390						26,5					0	12	
06/07/2013	412						26,6					4	7	
07/07/2013 08/07/2013	464 462						28,5 28,1		+			2 2	8	
09/07/2013	327						27,9					18	6	
10/07/2013	297						27,3					4	7	
11/07/2013	372						27,7					5	3	
12/07/2013	397						28,2					3	3	
13/07/2013 14/07/2013	421 439						28,5 28,7					<u>3</u>	3 4	
15/07/2013	509						29,0					6	3	
16/07/2013	500						28,9					4	4	
17/07/2013	613						28,9					1	4	
18/07/2013 19/07/2013	350 462						28,6					4	4	
20/07/2013	603						28,9 29,0					2	4	
21/07/2013	453						29,0					10	4	
22/07/2013	405						28,9					1	4	
23/07/2013	376						28,7		1			4	4	
24/07/2013 25/07/2013	258 648						28,7 28,0					4 14	6 5	
26/07/2013	483						27,9		+			5	4	
27/07/2013	373						28,0					8	5	
28/07/2013	241						28,0					12	4	
29/07/2013	134						23,7	DDET				6	5	
30/07/2013							TION A L'AF TION A L'AF							
Compteur	11 484	00:00:00				00:00:00		1		And the state of t	00:00:00			00:00:00
Compteur	70 505	00:00:00				00:00:00	***************************************				00:00:00	***************************************	***************************************	00:00:00
		/2 ; LQ = Limite de Qua												110/147
Valeur en gra PdP = pas de		sement des seuils rég	jiementaires											
Valeur moven	ne 24h re	ment dondante sur défaut an	alvseur											
Valeur ponctu	elle redon	dante sur défaut analys	seur											

IP13						SUIVI	DES RE		LIQUID TATIO		OM IVRY PARIS	XIII			
									juill	et-13					
		Débit			pН				Tame	pérature		MES	DCO		СОТ
					рп		Moyenne					Mesure	Mesure	Moyenne	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	ponctuelle	ponctuelle		Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>° °C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	° °C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/07/2013	235						26,1					10	13	1	
02/07/2013	198 188						26,7 25,6					2	58 13	1	
04/07/2013	427						25,5					3	13	1	
05/07/2013	464						24,9					4	13	2	
06/07/2013	469						25,7					3	13	1	
07/07/2013 08/07/2013	378 260						26,0 26,9					2	13 13	2	
09/07/2013	253						26,3					5	13	6	
10/07/2013	189						25,3					3	13	2	
11/07/2013	140						25,1					5	13	2	
12/07/2013	176						24,9					5 3	13	1	
13/07/2013 14/07/2013	152 138						24,8 25,5					6	13 13	0	
15/07/2013	192						26,3					4	13	0	
16/07/2013	223						26,6					3	13	0	
17/07/2013	247						26,7					3	13	0	
18/07/2013 19/07/2013	255 131						27,0 27,0					3	13 25	0	
20/07/2013	172						27,0					5	13	0	
21/07/2013	157						28,0					3	13	0	
22/07/2013	644						28,8	30,24				4	13	0	
23/07/2013	367						28,5	31,05	00:27:00			5	13	0	
24/07/2013 25/07/2013	263 247						27,9 28,6	30,52	01:20:00			11 1	13 13	2	
26/07/2013	470			 			29,0	30,52	02:08:00			22	13	3	
27/07/2013	912		8,51	00:09:00			27,6	55,62	,			3	13	3	
28/07/2013	628						27,1					2	13	2	
29/07/2013	515						28,2					2	13	2	
30/07/2013	679 723						28,8 28,9					15 21	150 13	2	
Compteur mensuel	10 492	00:00:00				00:00:00	20,0				00:00:00	<u> </u>	,,,		00:00:00
Compteur	40 701	00:00:00		***************************************		00:00:00	***************************************				00:00:00				00:00:00
		/2 ; LQ = Limite de Quanti													
		sement des seuils réglen	nentaires												
PdP = pas de		nent dondante sur défaut analys	PAUL												
		<mark>dante sur défaut analyseu</mark>													

Le 18 novembre 2014 111/147

IP1	3					SUIVI	DES RE.	_		ES UIO	M IVRY PARIS X AL	(III			
									juille	et-13					
		B/I i			<u> </u>								500		007
		Débit			pН				remp	érature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/07/2013	264	<u> </u>				1	PAS DE NE 26,9	EUTRALIS I	ation I			2	25	9	
03/07/2013	204						PAS DE NE	UTRALIS	ATION		1		25		
04/07/2013							PAS DE NE								
05/07/2013 06/07/2013							PAS DE NE								
07/07/2013	323						25,9		T T T			4	31	9	
08/07/2013	292						29,1	 	ATION:			6	44	52	
09/07/2013 10/07/2013	754						PAS DE NE 27,9	<u>-UTRALIS</u> T	ATION			6	13	16	
11/07/2013	754						PAS DE NE	UTRALIS	ATION		1	0	15	10	
12/07/2013							PAS DE N								
13/07/2013 14/07/2013							PAS DE NE								
15/07/2013	162						25,5	I	I			4	27	2	
16/07/2013	617						28,6					2	13	52	
17/07/2013 18/07/2013	218						29,5 PAS DE NE	LITERALIO	ATION			11	44	19	
19/07/2013							PAS DE NE								
20/07/2013							PAS DE NE								
21/07/2013							PAS DE NE								
22/07/2013 23/07/2013							PAS DE NE								
24/07/2013							PAS DE NE								
25/07/2013	187						28,2					5	13	5	
26/07/2013 27/07/2013	232						PAS DE NE 26,5	<u>-UTRALIS</u> I	ATION			7	31	8	
28/07/2013	202			1	 	1	PAS DE NE	UTRALIS	ATION	ļ	<u> </u>				
29/07/2013	165						29,5					7	37	2	
30/07/2013 31/07/2013	345 148						28,9	30,2	00:02	2,5		<u>1</u>	13 49	30 36	
Compteur													49	30	
mensuel	3 707	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	30 244	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
		Q/2 ; LQ = Limite de Quar sement des seuils régle													
PdP = pas d			amentaires												
Valeur moyei	nne 24h re	dondante sur défaut ana													
		ndante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 112/147

IP13					1	SI	JIVI DE	S REJ		QUIDE ATIO	S UIOM IVRY PA N TE	ARIS XIII	1	
										Δ± 4.0				
									ao	ût-13	<u> </u>			
		Débit			рH				Tom	pérature		MES		СОТ
		Debit			рп				rem	perature				
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< td=""><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Ĉ</td><td>Seuil 30℃</td><td>h</td><td>m³</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td><td>Seuil 30 mg/l</td><td>Seuil 40 mg/l</td><td>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</td></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Ĉ	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
0.1/0.0/0.0.10	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/08/2013							STATION A STATION A							
03/08/2013							STATION A							
04/08/2013							STATION A							
05/08/2013 06/08/2013							STATION A STATION A							
07/08/2013							STATION A		•					
08/08/2013							STATION A							
09/08/2013							STATION A		•					
10/08/2013 11/08/2013							STATION A STATION A		•					
12/08/2013							STATION A							
13/08/2013							STATION A							
14/08/2013 15/08/2013							STATION A STATION A							
16/08/2013							STATION A							
17/08/2013							STATION A	L'ARRET						
18/08/2013							STATION A							
19/08/2013 20/08/2013							STATION A STATION A							
21/08/2013							STATION A							
22/08/2013							STATION A							
23/08/2013							STATION A STATION A							
24/08/2013 25/08/2013							STATION A							
26/08/2013							STATION A	L'ARRET						
27/08/2013							STATION A							
28/08/2013 29/08/2013							STATION A STATION A							
30/08/2013							STATION A							
31/08/2013				8			STATION A	L'ARRET						
Compteur mensuel	0	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	70 505	00:00:00		0.0000000000000000000000000000000000000		00:00:00					00:00:00			00:00:00
Valeur en ita	lique = LC	Q/2 ; LQ = Limite de Quan	tification											
		sement des seuils régle	mentaires											
PdP = pas d		ement edondante sur défaut analy	(COLIF											
		ndante sur défaut analyse												

Le 18 novembre 2014 113/147

Débit Indisponibilité er maxi 10 h conséc maxi 60 h par					SUIVI D	ES RE		IQUID		M IVRY PARIS	XIII		ı.	
Indisponibilité et maxi 10 h conséc maxi 60 h par														
Indisponibilité et maxi 10 h conséc maxi 60 h par								ao	ût-13					
Indisponibilité et maxi 10 h conséc maxi 60 h par														
Indisponiblité et maxi 10 h conséc maxi 60 h par				pН	1		1	Tem	pérature	1	MES	DCO		СОТ
m3 maxi 10 h conséc maxi 60 h par Volume Durée 01/08/2013 669 02/08/2013 526 03/08/2013 402 04/08/2013 555 05/08/2013 555 05/08/2013 633 07/08/2013 484 08/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 667 11/08/2013 643 12/08/2013 639 14/08/2013 750 15/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 458 19/08/2013 255 09/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 644 20/08/2013 283 23/08/2013 283 23/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 552 29/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de	onibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	Dé	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
01/08/2013 669 02/08/2013 526 03/08/2013 402 04/08/2013 555 05/08/2013 517 06/08/2013 633 07/08/2013 683 07/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 651 12/08/2013 633 14/08/2013 667 11/08/2013 639 14/08/2013 639 14/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 12/08/2013 458 12/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 688 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 689 25/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de	onsécutives	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
02/08/2013 526 03/08/2013 402 04/08/2013 555 05/08/2013 517 06/08/2013 633 07/08/2013 633 07/08/2013 690 10/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 643 12/08/2013 639 14/08/2013 639 14/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 750 12/08/2013 750 12/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 644 20/08/2013 644 20/08/2013 644 20/08/2013 644 20/08/2013 644 22/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 541 28/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur annuel 57 988 00:00:00	rée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
03/08/2013		8,58	00:03	1,8		28,9	30,12	00:24	15,8		22	46	2	
04/08/2013 555 05/08/2013 517 06/08/2013 633 07/08/2013 484 08/08/2013 285 09/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 643 12/08/2013 551 13/08/2013 639 14/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 458 18/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel 57 988 00:00:00						28,9 29,0					23 PdP	230 PdP	2	
05/08/2013 517 06/08/2013 633 07/08/2013 484 08/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 651 12/08/2013 551 13/08/2013 639 14/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 551 21/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 284 22/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 699 31/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						29,0					PdP	PdP	2	
07/08/2013		8,62	00:02	0,7		29,5					31	130	2	
08/08/2013						27,8					393	160	6	
09/08/2013 690 10/08/2013 667 11/08/2013 643 12/08/2013 551 13/08/2013 639 14/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 12/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 648 Compteur annuel Compteur annuel To 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de		9,37	00:03	1,5		26,5					PdP	PdP	Pdp	
10/08/2013 667 11/08/2013 643 12/08/2013 551 13/08/2013 639 14/08/2013 750 15/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 18/08/2013 458 18/08/2013 458 12/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 751 26/08/2013 751 26/08/2013 264 24/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur annuel 77 287 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de		8,88 4,01	00:02 0:07	1,0 4,5		25,1 26,1					20 16	57 95	20 4	
11/08/2013 643 12/08/2013 551 13/08/2013 639 14/08/2013 793 15/08/2013 750 16/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 644 20/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 689 27/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel		4,01	0.07	4,5		26,4					10	86	6	
13/08/2013 639 14/08/2013 793 14/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 20/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 234 22/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 368 25/08/2013 788 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 532 29/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Compteur annuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						27,0					8	62	3	
14/08/2013 793 15/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 458 19/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 541 28/08/2013 541 28/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de		5,20	00:06	2,7		23,9					14	50	2	
15/08/2013 750 16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 644 20/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 28/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 532 29/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						25,2					14	49	2	
16/08/2013 754 17/08/2013 408 18/08/2013 458 19/08/2013 644 20/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 532 29/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel						24,3 23,9					<u>6</u> 8	84 65	2	
17/08/2013						24,2					7	66	2	
19/08/2013 644 20/08/2013 491 21/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 28/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 532 29/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						24,9					16	110	2	
20/08/2013						26,0					20	140	2	
21/08/2013 234 22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 532 29/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ2; LQ = Limite de						26,3					36	81	2	
22/08/2013 283 23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ2 ; LQ = Limite de						24,4 23,5					9 8	27 13	2	
23/08/2013 264 24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 648 Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						21.9					7	38	4	
24/08/2013 368 25/08/2013 551 26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur						21,3					Pdp	Pdp	6	
26/08/2013 788 27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel Compteur annuel Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						22,4					48	110	7	
27/08/2013 541 28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de										15:30 consécutives	PdP	PdP	Pdp	
28/08/2013 532 29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de		F 40	00.00.00	2.0		24.0				9:45 consécutives	PdP	PdP	Pdp	
29/08/2013 820 30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de		5,42	00:09:00	3,8		21,9 21,6					19 19	69 83	2	
30/08/2013 699 31/08/2013 648 Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						24,0					7	78	2	
Compteur mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de						23,3					8	59		
mensuel 17 287 00:00:00 Compteur annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2; LQ = Limite de						22,8					15	120		
annuel 57 988 00:00:00 Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de	0:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
	0:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
/aleur en gras dépassement des seuils PdP = pas de prélèvement	seulis regiemen	ntaires												
-dr = pas de preievernen. ∕aleur moyenne 24h redondante sur défau	défaut analyseur	ur												

Le 18 novembre 2014 114/147

IP 13						SUIVI D	ES RE			ES UIC	OM IVRY PARIS	XIII			
									ao	ût-13					
		Débit			pН	T			Tem	pérature		MES	DCO	COT	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Ç</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Ç	Seuil 30℃	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
0.1/0.0/0.10	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/08/2013 02/08/2013							PAS DE N								
03/08/2013							PAS DE N	NEUTRALIS	SATION						
04/08/2013 05/08/2013							PAS DE N								
06/08/2013							PAS DE N								
07/08/2013							PAS DE N	NEUTRALI:	SATION						
08/08/2013							PAS DE N								
09/08/2013 10/08/2013							PAS DE N								
11/08/2013							PAS DE N								
12/08/2013				1	1		PAS DE N	EUTRALI	SATION	1	1		1		1
13/08/2013 14/08/2013	477						25,9 PAS DE N	IELITDAL I	MOLTAS			2	13	8	
15/08/2013							PAS DE N								
16/08/2013	515						28,5					6	29	33	
17/08/2013 18/08/2013	154						28,3 PAS DE N	IELITDALI	MOLTAS			1	75	30	
19/08/2013							PAS DE N								
20/08/2013							PAS DE N								
21/08/2013							PAS DE N								
22/08/2013 23/08/2013							PAS DE N								
24/08/2013								EUTRALI			_				
25/08/2013	80		11,7	00:57:00	32,7		25,9					PdP	PdP	11	
26/08/2013 27/08/2013	411			L	<u> </u>	l .	26,2 PAS DE N	EUTRAL!	SATION	1	!	PdP	PdP	10	ļ
28/08/2013							PAS DE N	NEUTRALI:	SATION						
29/08/2013	050	ı			1	ı		EUTRALI	SATION	ı	1	4	00		1
30/08/2013 31/08/2013	256 259						25,6 26,7					9	30 13	7	
Compteur mensuel	2 152	00:00:00				00:00:00	23,1				00:00:00	,		,	00:00:00
Compteur annuel	32 396	00:00:00				00:00:00			***************************************		00:00:00				00:00:00
														-	
Valeur en italia	ue = LQ/2	; LQ = Limite de Quantifi	cation												
Valeur en gras	dépasse	ment des seuils régleme													
PdP = pas de p			\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\												
		ndante sur défaut analyse Inte sur défaut analyseur	tui												

Le 18 novembre 2014 115/147

1						SII	IVI DES	RF.IF	TS LIQ	UIDES	UIOM IVRY PAI	RIS XIII	L	
IP 13							IVIDEO	IXLUL		ATION				,
									septe	mbre-1	3			
		Débit			рН				Tomi	pérature		MES		СОТ
					рп		Moyenne					Mesure	Moyenne	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	ponctuelle	jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>С</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	С	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/09/2013							TATION A L							
02/09/2013							TATION A L TATION A L							
04/09/2013							TATION A L							
05/09/2013	349					07:03:00	27,7					14	6	
06/09/2013	584						28,0	30,49	00:03	2,2		5	2	
07/09/2013	443				1		27,9			ļ		8	9	
08/09/2013 09/09/2013	598 526			-	1		28,0 28,0		-			<u>3</u>	7 8	
10/09/2013	644						28,0					6	7	
11/09/2013	567						28,0					4	7	
12/09/2013	502						28,1					0	8	
13/09/2013	498						27,9	30,53	00:03			0	8	
14/09/2013	404						27,6					0	9	
15/09/2013 16/09/2013	464 446						27,6 26,8					1 19	10 12	
17/09/2013	448						24,9					19	12	
18/09/2013	527						25,7					18	11	
19/09/2013	453						25,7					13	11	
20/09/2013	157						23,4					18	11	
21/09/2013 22/09/2013	436 417						25,1					<u>4</u> 1	11 11	
23/09/2013	386				1		25,4 25,5	31,85	00:03	1,5		1	10	
24/09/2013	385				1		25,5	31,03	00.03	1,0		2	9	
25/09/2013	408						25,9					3	9	
26/09/2013	434						26,3					5	9	
27/09/2013	393				1		25,8					2	9	
28/09/2013 29/09/2013	378 408				+		25,6 26,6					10 17	10 19	
30/09/2013	418						26,6					20	10	
Compteur mensuel	11 673	00:00:00				07:03:00	-,-				00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	82 178	00:00:00				07:03:00					00:00:00			00:00:00
		1/2 ; LQ = Limite de Quan												
		sement des seuils régle	mentaires											
PdP = pas d		ment dondante sur défaut analy	rseur											
		dante sur défaut analyse												
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,												

Le 18 novembre 2014 116/147

IP 13						SUIVI	DES RE			DES UION TER	OM IVRY PARIS	XIII			
/															
									septe	mbre-1	3				
		Débit			pH				Tem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement	рп	Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	•	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Ĉ</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Ĉ	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/09/2013	605						23,9					14 78	68	8	
02/09/2013	631 430						24,5 25,1		 			78 13	210 13	3 5	
04/09/2013	612						28,3	30,08	00:15	9	 	24	13	5	
05/09/2013	422						27,6					4	13	4	
06/09/2013	510						26,5					11	13	3	
07/09/2013	349						27,7					6	34	5	
08/09/2013 09/09/2013	523 617						24,8 23,0					7	13 13	2	
10/09/2013	315						23,0					10	13	2	
11/09/2013	482						22,4					3	13	2	
12/09/2013	521						22,3					PdP	PdP	2	
13/09/2013	493						23,0					1	PdP	3	
14/09/2013	458						22,5					PdP	PdP	PdP	
15/09/2013 16/09/2013	344 218						22,3 22,1					PdP PdP	PdP PdP	PdP	
17/09/2013	218						22,1					3	13	2	
18/09/2013	174						23,4					4	13	2	
19/09/2013	218						22,4					3	13	2	
20/09/2013	237						24,5					3	37	2	
21/09/2013	192						23,7					PdP	PdP	2	
22/09/2013	191					-	24,1		-		1	PdP	PdP	2	
23/09/2013 24/09/2013	180 178					+	23,8 23,9		-			PdP 3	PdP 25	2 PdP	
25/09/2013	128						23,3			1		<u>3</u> 10	26	PdP	
26/09/2013	72						23,9				1	7	30	PdP	
27/09/2013	104						24,2					9	13	PdP	
28/09/2013	312						23,2					PdP	PdP	PdP	
29/09/2013	163						22,0					PdP	PdP	PdP	
30/09/2013	136	00:00:00				00:00:00	22,2				00:00:00	PdP	PdP	PdP	00:00:00
Compteur Compteur	10 026	00:00:00													•
annuel	68 014	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
/aleur en ita	lique = LQ	1/2 ; LQ = Limite de Quant	tification												
		sement des seuils régle	mentaires												
PdP = pas d															
aleur moyer		dondante sur défaut analy dante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 117/147

IP 13						SUIVI C	ES RE	-		ES UIC	OM IVRY PARIS AL	XIII			
/ " "								<u> </u>							
									septe	mbre-1	3				
		Débit			pН				Tom	pérature		MES	DCO		СОТ
		Debit			рп				16111	iperature					001
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>°C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	°C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durás	\/aluma	•	Moy	Max	Durée	Volume	•				'
01/09/2013	volume	Duree	IVIAX EL IVIIII	Durée	Volume	Durée	PAS DE N			voiumė	Durée	l	1	L	Durée
02/09/2013							PAS DE N								
03/09/2013							PAS DE N								
04/09/2013	236						24,7					PdP	PdP	3	
05/09/2013	260						27,1			ļ		8	13	6	
06/09/2013	155						25,5	IELITO 6: 1	DATION	ļ		7	42	4	
07/09/2013 08/09/2013	291						PAS DE N 28,2	NEUTRALI	SATION	1	T	3	13	7	I
09/09/2013	291						PAS DE N	JELITRALI	SATION			3	13	,	
10/09/2013	329						26,6	LOTIVALI	JATION			20	38	12	
11/09/2013	443						26,3					5	34	6	
12/09/2013	348						29,4					PdP	PdP	75	
13/09/2013	282						24,5					16	PdP	26	
14/09/2013						T	PAS DE N	NEUTRALI	SATION						T
15/09/2013	339 224						23,2					PdP PdP	PdP PdP	7	
16/09/2013 17/09/2013	224						24,1 PAS DE N	IELITD ALL	MOLTAS			PaP	PaP	8	
18/09/2013	263						23,4	NEUTIVALI	JATION			6	27	8	
19/09/2013	200						PAS DE N	NEUTRALI	SATION						
20/09/2013	261						23,1					5	44	8	
21/09/2013							PAS DE N	NEUTRALI	SATION						
22/09/2013	330						24,3					7	37	7	
23/09/2013	259						23,3					6	47	10	
24/09/2013 25/09/2013	434 355						28,0 25.2					<u>6</u> 5	25 26	78	
26/09/2013	JDD					l .	PAS DE N	JELITRALI	SATION	1		5	<u> </u>	10	l
27/09/2013	334						25,6	1LO INALI	J, (11011			6	29	6	
28/09/2013	30						24,7					PdP	PdP	10	
29/09/2013						·	PAS DE N				·				
30/09/2013							PAS DE N	NEUTRALI	SATION						
Compteur	5 173	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	37 569	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
			,												
		2 ; LQ = Limite de Quant													
Valeur en gra PdP = pas de		ement des seuils régle	mentaires												
		nent dondante sur défaut analy	/SEUT												
		dante sur défaut analyset													

Le 18 novembre 2014 118/147

IP 13					J	SU	IVI DES	REJE		UIDES	S UIOM IVRY PAI	RIS XIII		
									octo	bre-13				
		Débit			pН	1			Tem	pérature		MES		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	D	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/10/2013	505						27,3					20	9	
02/10/2013	427 380						27,2 26,2					<u>4</u> 8	7 10	
04/10/2013	431						26,2					14	8	
05/10/2013	367						26,3					39	8	
06/10/2013	392						26,2					43	8	
07/10/2013	356						26,2					30	10	
08/10/2013	331						26,2					35	10	
09/10/2013 10/10/2013	370 343						26,0 27,2	30,46	00:17:00			34 31	11 10	
11/10/2013	170						23,4	30,46	00:17:00			18	11	
12/10/2013	185						19,9	30,72	00.03.00			1	12	
13/10/2013	373						20,5					7	13	
14/10/2013	322						26,4					13	26	
15/10/2013	338						26,1					10	12	
16/10/2013 17/10/2013	298 264						24,7 25,2					10 6	5 6	
18/10/2013	272						23,2					16	7	
19/10/2013	167						21,0					16	7	
20/10/2013	209						21,7					3	7	
21/10/2013	205						25,0					1	7	
22/10/2013	245						26,3					1	7	
23/10/2013 24/10/2013	206 218						23,8 22,1					3	7	
25/10/2013	259						20,8					8	8	
26/10/2013	279						21,3					2	9	
27/10/2013	311						21,5					0,4	8	
28/10/2013	311						22,3					24	7	<u> </u>
29/10/2013 30/10/2013	313 272						22,5 22,3					9	7 5	
31/10/2013	371						22,3					2	7	
Compteur mensuel	9 490	00:00:00				00:00:00				000000000000000000000000000000000000000	00:00:00	-		00:00:00
Compteur	91 668	00:00:00				07:03:00	***************************************		•		00:00:00		***************************************	00:00:00
		2 ; LQ = Limite de Quanti ement des seuils réglen												
PdP = pas de	prélèven													
		lante sur défaut analyseur												

Le 18 novembre 2014 119/147

IP 13						SUIVI [DES RE			ES UIO N TER	OM IVRY PARIS	XIII			
									octo	bre-13					
		Débit			pН				Tem	pérature	I	MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/10/2013	227				-		22,4					7	13	2	1
02/10/2013 03/10/2013	146 201						22,1 22,5					3	13 13	3 2	
04/10/2013	236						22,7					3	13	6	
05/10/2013	152						22,3					1	25	5	
06/10/2013	136						21,9					5	13	3	
07/10/2013 08/10/2013	227 112						21,3 21,4					7 3	13 13	3	
09/10/2013	165						21,4					1	13	5	
10/10/2013	271						19,3					3	13	5	
11/10/2013	393						22,9					2	13	2	
12/10/2013	88						22,2					2	13	2	
13/10/2013 14/10/2013	78 355						20,4 20,3					5	13 13	<u>3</u> 5	
15/10/2013	686						20,6					20	47	9	
16/10/2013	357						21,4					19	53	19	
17/10/2013	361						19,2					23	120	23	
18/10/2013 19/10/2013	552 73						18,7 18,4					18 7	89 38	13 8	
20/10/2013	112						19,0					7	26	7	
21/10/2013	224						18,7					11	54	8	
22/10/2013	190						18,9					6	13	7	
23/10/2013	94						19,5					7	63	7	
24/10/2013 25/10/2013	181 138						19,0 19,7			-		8 2	29 13	2	
26/10/2013	631						19,7					4	14	2	
27/10/2013	586						18,1					5	13	2	
28/10/2013	416		·				17,8					4	20	2	
29/10/2013 30/10/2013	126 289						18,1 19,4					4	34 71	12 8	
31/10/2013	289						19,4					3	32	PdP	
Compteur mensuel	8 031	00:00:00				00:00:00	. 3,,	_			00:00:00		32		00:00:00
Compteur annuel	76 045	00:00:00		***************************************		00:00:00			***************************************		00:00:00		The second secon		00:00:00
		; LQ = Limite de Quantific													
Valeur en gras PdP = pas de l		ment des seuils régleme	entaires												
		ndante sur défaut analyse	ur												
		inte sur défaut analyseur													

Le 18 novembre 2014 120/147

IP13						SUIVI	DES RE	-		ES UK NEUTR	OM IVRY PARIS AL	XIII			
									octo	bre-13					
		B/11/							_	, .					
		Débit			pН				iem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>£</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	£	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/10/2013 02/10/2013	311						24,1 PAS DE N	JELITRALI	SATION			8	35	10	<u> </u>
03/10/2013							PAS DE N	NEUTRALI:	SATION						
04/10/2013	313						24,2					2	PdP	7	
05/10/2013							PAS DE N								
06/10/2013	292	1	400	00.00.00	22		PAS DE N	NEUTRALI	SATION		ı	4.4	42	-	I
07/10/2013 08/10/2013	292		10,9	00:88:00	23	ļ	23,9 PAS DE N	IFLITRALI	SATION			11	13	5	ļ
09/10/2013							PAS DE N								
10/10/2013	323						22,6					4	PdP	5	
11/10/2013							PAS DE N								
12/10/2013 13/10/2013	328	1			l		PAS DE N 22,0	IEUTRALI:	SATION	1		11	13	5	
14/10/2013	294						20.4					42	13	8	
15/10/2013	207						27,8					26	13	59	
16/10/2013	316						25,7					14	316	75	
17/10/2013	258						20,5	IELIEDAL I	CATION			29	13	11	
18/10/2013 19/10/2013	260						PAS DE N 19,1	NEUTRALI	SATION			26	13	25	
20/10/2013	200						PAS DE N	IEUTRALI:	SATION			20	13	25	
21/10/2013							PAS DE N								
22/10/2013	288						21,3					20	38	32	
23/10/2013 24/10/2013							PAS DE N								
25/10/2013	439	1			1		22,8	NEU I RALI	SATION			13	27	32	
26/10/2013	618						20,1					12	56	38	
27/10/2013	254						20,1					12	34	15	
28/10/2013	000	 			1	1	PAS DE N	EUTRALI	SATION	1	,	0.4	D.ID		ı
29/10/2013 30/10/2013	326 645						19,7 22,7			-		21 14	PdP 52	53 35	
31/10/2013	393						26,5					12	64	76	
Compteur mensuel	5 863	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	43 432	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Valeur en italique	- 1 O/2 ·	LQ = Limite de Quantifica	ation												
		ient des seuils réglemen													
PdP = pas de pre	élèvemei	nt													
		dante sur défaut analyseu te sur défaut analyseur	r												

Le 18 novembre 2014 121/147

Ind m ³ maxi					SU	IVI DES	REJE		UIDES	UIOM IVRY PA TE	RIS XIII		
Note								nover	nbre-1	3			
Note	Débit			pН				Tomi	oérature		MES		СОТ
m³ maxi m² maxi m² m² maxi m²	Indisponibilité	Dépas	sement	рп	Indisponibilité	Moyenne jour	Dé	passeme		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
01/11/2013 345 02/11/2013 349 03/11/2013 349 03/11/2013 315 04/11/2013 361 05/11/2013 361 05/11/2013 369 07/11/2013 369 08/11/2013 383 09/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 440 16/11/2013 430 16/11/2013 430 16/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617	Indisponiblité en (h) axi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
02/11/2013 349 03/11/2013 315 04/11/2013 315 04/11/2013 361 05/11/2013 318 06/11/2013 369 07/11/2013 369 08/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 405 14/11/2013 405 14/11/2013 430 16/11/2013 430 16/11/2013 430 16/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 386 22/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
03/11/2013 315 04/11/2013 361 05/11/2013 361 05/11/2013 369 06/11/2013 369 07/11/2013 369 07/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 405 14/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 359 22/11/2013 359 22/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur 10 949 Compteur 10 2 617						19,1					12	5	
04/11/2013 361 05/11/2013 318 06/11/2013 318 06/11/2013 369 07/11/2013 369 08/11/2013 369 08/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 405 11/11/2013 405 14/11/2013 440 15/11/2013 440 18/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 386 20/11/2013 334 21/11/2013 326 22/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur 10 949 Compteur 10 2 617						19,7					14	6	
05/11/2013 318 06/11/2013 369 07/11/2013 369 08/11/2013 369 08/11/2013 383 09/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 426 22/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur 10 949 mensuel Compteur 10 2 617						19,3 20,0					12 4	5 6	
06/11/2013 369 07/11/2013 369 08/11/2013 369 08/11/2013 383 09/11/2013 399 10/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 405 14/11/2013 405 14/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 334 21/11/2013 350 22/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617						19,6					7	4	
07/11/2013 369 08/11/2013 383 09/11/2013 389 10/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 381 12/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 350 22/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617						20,2					2	4	
09/11/2013 399 10/11/2013 359 11/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 389 20/11/2013 326 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur Compteur Compteur Compteur Compteur 102.617						21,3					8	6	
10/11/2013 359 11/11/2013 381 12/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 374 29/11/2013 365 28/11/2013 374 29/11/2013 365 28/11/2013 374 29/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel						22,8					4	7	
11/11/2013 381 12/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 419 17/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 350 24/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 377 29/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10 949 Compteur 10 2 617						23,3					4	5	
12/11/2013 399 13/11/2013 405 14/11/2013 405 14/11/2013 430 16/11/2013 449 17/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 350 22/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617						23,1					1	5	
13/11/2013 405 14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 430 16/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 362 23/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 366 27/11/2013 366 27/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 374 29/11/2013 374 29/11/2013 365 28/11/2013 374 29/11/2013 365 28/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10 949 Compteur						23,6 23,9					5 3	5 7	
14/11/2013 428 15/11/2013 430 16/11/2013 419 17/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 350 22/11/2013 350 22/11/2013 362 23/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 366 26/11/2013 365 28/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 377 29/11/2013 365 28/11/2013 379 Compteur mensuel Compteur 10 949 Compteur 10 949						23,9					3	7	
15/11/2013 430 16/11/2013 419 17/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 359 22/11/2013 359 22/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 377 29/11/2013 365 28/11/2013 377 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10.2 617						22,8					8	8	
17/11/2013 440 18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 326 27/11/2013 374 26/11/2013 374 26/11/2013 374 26/11/2013 305 28/11/2013 377 29/11/2013 305 28/11/2013 305 28/11/2013 309 Compteur mensuel Compteur 10 949 Compteur 10 949						24,1					7	7	
18/11/2013 386 19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel						24,9					5	6	
19/11/2013 389 20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617						24,6					5	6	
20/11/2013 334 21/11/2013 259 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 365 28/11/2013 365 28/11/2013 377 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 102 617						22,3					4	6	
21/11/2013 259 22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10 949						22,7					3	6	
22/11/2013 426 23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10 949 Compteur 10 949						20,3 19,3					<u>4</u> 5	6 7	
23/11/2013 350 24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel Compteur 10 949						21,8					0,4	7	
24/11/2013 362 25/11/2013 374 26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel 10 949 Compteur 102 617						19,7					15	7	
26/11/2013 326 27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel 10 949 Compteur 102 617						20,1					11	6	
27/11/2013 365 28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel 10 949 Compteur 102 617						20,5					6	17	
28/11/2013 177 29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur 10 949 mensuel 10 949 Compteur 10 2 617						20,1					1	4	
29/11/2013 342 30/11/2013 390 Compteur mensuel 10 949 Compteur 102 617						20,7 17,3					3	3	
30/11/2013 390 Compteur 10 949 Compteur 102 617						18,5					6	4	
Compteur 10 949 Compteur 102 617						20,0					1	3	
Compteur 102 617	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
	00:00:00				07:03:00					00:00:00			00:00:00
Valeur en italique = LQ/2 ; LQ													
Valeur en gras dépassement PdP = pas de prélèvement		nentaires											
/aleur moyenne 24h redondan		seur											

Le 18 novembre 2014 122/147

A					l.	SUIVI	DES RE				OM IVRY PARIS	XIII	J.		
IP 13									TATIC	ON TER					
									nove	mbre-1	3				
		Débit			pH				Tem	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	épasseme		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>° °C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	° °C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/11/2013 02/11/2013	129 99			1			17,1 18,3					4	31 13	5 7	
03/11/2013	85						17,3					4	13	8	
04/11/2013	84						17,3					6	25	10	
05/11/2013	132			1			16,1					4	49	9	
06/11/2013 07/11/2013	206 85			1			17,6 18,4					6 13	36 69	10 15	
08/11/2013	96						18,3					12	100	15	
09/11/2013	90						17,1					19	66	16	
10/11/2013	104						16,7					9	42	11 10	
11/11/2013 12/11/2013	84 128						16,0 16,3					8 8	39 47	10	
13/11/2013	139						16,4					5	65	10	
14/11/2013	54						16,3					10	75	10	
15/11/2013	101						15,6					8	66	11	
16/11/2013 17/11/2013	43 85						14,2 14,1					3	49 43	10 9	
18/11/2013	163						15,2					3	26	7	
19/11/2013	222						14,4					1	25	6	
20/11/2013	267		8,88	00:09:00			14,5					4	13	6	
21/11/2013 22/11/2013	93 98						12,8 13,0					9	13 13	7	
23/11/2013	41						13,2					3	34	8	
24/11/2013	40						13,3					1	46	8	
25/11/2013	48						13,9					1	13	7	
26/11/2013 27/11/2013	91 119						14,1 14,8					3 5	13 29	7	
28/11/2013	350						13,4					13	34	8	
29/11/2013	236						12,9					9	13	7	
30/11/2013	231	00.00.00		_		00.00.00	13,8				00.00.00	7	54	9	00.00.00
Compteur Compteur	3 743	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
annuel	79 788	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
		0/2 ; LQ = Limite de Quar													
Valeur en gr PdP = pas d		sement des seuils régle	ementaires												
		ment dondante sur défaut anal	vseur												
		dante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 123/147

A						SUIVI	DES RE	-		ES UK NEUTR	DM IVRY PARIS	XIII			
/ IP 13								UIA		LOII	/\ _				
/															
									nover	mbre-1	3				
		Débit			рH	1			Tem	pérature	l .	MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>i C</th><th>Seuil 30°C</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	i C	Seuil 30°C	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/11/2013	255						20,0					22	65	34	ļ
02/11/2013	261					1	18,0	IELIED AL I	DATION		ļ	25	64	24	1
03/11/2013	257					1	PAS DE N	NEUTRALI:	SATION		I	11	63	25	1
05/11/2013	25 <i>1</i> 57						18,9					7	03	17	
06/11/2013	155		10.2	00:40:00	59		28,8					12	13	63	
07/11/2013	249		10,2	00.10.00	- 00		19,3					12	65	26	
08/11/2013	601						22,8					8	80	48	
09/11/2013							PAS DE N								
10/11/2013							PAS DE N	IEUTRALI	SATION		1			1	1
11/11/2013	315						19,7					42	92	46	
12/11/2013 13/11/2013	31 514						30,4 27,6	30,7	00:09:00			16 12	72 210	95 63	
14/11/2013	358						20,6					7	35	25	
15/11/2013	000						PAS DE N	IEUTRALI	SATION				- 00		1
16/11/2013							PAS DE N								
17/11/2013	390						15,0					15	48	31	
18/11/2013	309						25,5					10	47	5	
19/11/2013	302						25,9					2	13	69	
20/11/2013	591					<u> </u>	20,6	IELIED ALL	DATION			3	33	24	
21/11/2013	840	i i	8.7	00:05:00	7	1	PAS DE N 23.4	NEUTRALI	SATION		I	9	270	39	
23/11/2013	040		0,1	100:05:00	/	1	PAS DE N	JELITRALI	SATION	1	l	9	2/0	39	1
24/11/2013	292						13,4	LOTIVALI	J, (1101 4			5	67	64	
25/11/2013		I.		•			PAS DE N	NEUTRALI	SATION		1	· · · ·			<u> </u>
26/11/2013	367						15,6					5	36	102	
27/11/2013		,					PAS DE N	IEUTRALI	SATION		,			1	1
28/11/2013	333						14,9	IELIED A : :	DATION!			8	50	92	
29/11/2013 30/11/2013							PAS DE N								
Compteur	6 477	00:00:00				00:00:00	FAS DE N	VLUIRALI	JATION		00:00:00				00:00:00
Compteur	•										i		***************************************	***************************************	
annuel	49 909	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Valour on its	liguo – LO	/2 ; LQ = Limite de Quant	ification												
		sement des seuils régler											1		
PdP = pas de															
		dondante sur défaut analy	seur												
		<mark>dante sur défaut analyse</mark> u													

Le 18 novembre 2014 124/147

IP13						SU	IVI DES	REJE		QUIDES ATION	UIOM IVRY PA TE	RIS XIII		
									décer	mbre-1	3			
		Débit			pН	1			Tem	pérature		MES		СОТ
		Indisponibilité	Dépa	ssement		Indisponibilité	Moyenne jour	Dé	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 30 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 30 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée			Durée
01/12/2013	434						21,3					0,4	3	
02/12/2013	537 398						24,3 22,1					2 2	3	
04/12/2013	398						19,2					2	3	
05/12/2013	373						19,6					2	4	
06/12/2013	382						20,9					3	4	
07/12/2013	438						22,3					2	3	
08/12/2013	432						22,8					3	4	
09/12/2013	384 405						22,3					1	5	
10/12/2013 11/12/2013	353						22,7 21,1					1 2	3 2	
12/12/2013	366						21,1					2	2	
13/12/2013	367						22,0					8	3	
14/12/2013	390						21,5					3	2	
15/12/2013	374						21,0					2	2	
16/12/2013	337						20,5					1	3	
17/12/2013 18/12/2013	309						19,9 20,1					14 2	3	
19/12/2013	284 395						20,1					6	3	
20/12/2013	408						22,9					6	3	
21/12/2013	437						23,1					1	4	
22/12/2013	437						23,8					3	5	
23/12/2013	427						24,0					2	7	
24/12/2013	446		0.70	00.00.00			24,6					9	6	
25/12/2013 26/12/2013	288 123		8,70	00:09:00	2	1	23,2 16,6					5 5	5 5	
27/12/2013	228		8,81	00:09:00			18,2					16	6	
28/12/2013	312		8,54	00:09:00			21,8					2	3	
29/12/2013	288		- /				22,2					0,2	3	
30/12/2013	312		_				22,8					0,4	4	
31/12/2013	240						18,8					5	5	
Compteur mensuel	11 272	00:00:00				00:00:00					00:00:00			00:00:00
Compteur annuel	113 889	00:00:00		-		07:03:00					00:00:00			00:00:00
Valeur en ita	lique = LC	0/2 ; LQ = Limite de Quant	tification											
Valeur en gr	as dépas	sement des seuils régle												
PdP = pas d	e prélève	ment												
Valeur moyer		dondante sur défaut analy Idante sur défaut analyseu												

Le 18 novembre 2014 125/147

IP 13						SUIVI	DES RE			ES UIC N TER	OM IVRY PARIS	XIII	,		
									décer	mbre-1	3				
		Débit							T	pérature		MES	DCO		СОТ
		Indisponibilité	Dépas	ssement	pН	Indisponibilité	Moyenne jour	De	passeme		Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	
	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>C</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive: maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	C	Seuil 30℃	h	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutive: maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée		Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/12/2013	220						13,8					12	32	9	
02/12/2013 03/12/2013	128 57			1			13,7 13,6			-		7 PdP	34 PdP	7 6	
04/12/2013	31	<u>l</u>		1	<u> </u>	I .		DE REJE	Т			FUF	FUF	U	1
05/12/2013	42						14,4					PdP	PdP	10	
06/12/2013	135						14,1					20	62	14	
07/12/2013 08/12/2013	90	ı		1	1		PAS 13,3	DE REJE	T	1	1	12	28	7	1
09/12/2013	70						12,1					18	13	8	
10/12/2013	45						12,2					11	52	10	
11/12/2013	81						10,9					16	45	10	
12/12/2013	107						10,4					13	48	10	
13/12/2013 14/12/2013	44 107						13,4 14,0					12 3	37 33	9	
15/12/2013	44						14,3					2	32	5	
16/12/2013	48						13,5					10	47	4	
17/12/2013	83						14,8					8	52	4	
18/12/2013	131						14,1					7	29 13	3	
19/12/2013 20/12/2013	69 84						14,1 14,0					<u>8</u>	26	2	
21/12/2013	45						15,0					PdP	PdP	2	
22/12/2013	51						14,4					12	13	2	
23/12/2013	110	<u> </u>		1		T		DE REJE	T		1		10		1
24/12/2013 25/12/2013	140 96			+	-	 	15,8 16,0			-		7 6	13 35	5 2	
26/12/2013	93			1			15,5					5	13	1	
27/12/2013	53						15,0					6	13	1	
28/12/2013	84		·				15,9					4	28	2	
29/12/2013 30/12/2013	95 141			1			16,5 17,2					12 38	48 82	38 32	
31/12/2013	50			+			19,0			-		38 11	82	5	
Compteur mensuel	2 433	00:00:00		The state of the s		00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	82 221	00:00:00				00:00:00	A STATE OF THE STA				00:00:00				00:00:00
Valeur on its	lique – I C	0/2 ; LQ = Limite de Quant	ification												
		sement des seuils réglei													
PdP = pas de															
		dondante sur défaut analy Idante sur défaut analyseu													

Le 18 novembre 2014 126/147

IP13						SUIVI D	ES RE			ES UIC	OM IVRY PARIS	S XIII			
/									décem	nbre-13	}				
					L										
		Débit			рН				Temp	érature		MES	DCO	СОТ	
		Indisponibilité	Dépas	sement		Indisponibilité	Moyenne jour	De	passeme	ent	Indisponibilité	Mesure ponctuelle	Mesure ponctuelle	Moyenne jour	Indisponibilité
	m ³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 5,5 <ph<8,5< th=""><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>℃</th><th>Seuil 30℃</th><th>h</th><th>m³</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th><th>Seuil 600 mg/l</th><th>Seuil 2 000 mg/l</th><th>Seuil 40 mg/l</th><th>Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an</th></ph<8,5<>	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	℃	Seuil 30℃	h	m³	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an	Seuil 600 mg/l	Seuil 2 000 mg/l	Seuil 40 mg/l	Indisponiblité en (h) maxi 10 h consécutives maxi 60 h par an
	Volume	Durée	Max et Min	Durée	Volume	Durée	Moy	Max	Durée	Volume	Durée				Durée
01/12/2013 02/12/2013	302 475						15,6 26,7					9 7	69 63	18 32	
02/12/2013	4/5			1	I	1	PAS DE N	FUTRALIS	SATION	I	I .	/	_ სა	32	1
04/12/2013	263						15,4	LOTIVALIO				9	PdP	27	
05/12/2013	31						24,7					8	13	7	
06/12/2013	354						19,3					28	13	12	
07/12/2013	000	1		1	1	1	PAS DE N	EUTRALIS	SATION	1	ī	1 44	60	1 44	1
08/12/2013 09/12/2013	228						13,0 PAS DE N	ELITDALIG	MOITA			14	29	14	
10/12/2013							PAS DE N								
11/12/2013	262						13,8		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			6	40	12	
12/12/2013	716						24,6					4	38	29	
13/12/2013	238						14,6					6	37	12	
14/12/2013	265						12,7 PAS DE N		ATION			9	36	11	
15/12/2013 16/12/2013	246			1			12,8	EUIKALI	ATION			7	38	10	
17/12/2013	240						PAS DE N	EUTRALIS	SATION			,	- 66	10	
18/12/2013	60						15,3					5	56	7	
19/12/2013	274						13,6					14	13	8	
20/12/2013	075	1		1	1		PAS DE N	EUTRALIS	SATION	1	I	· -	40		
21/12/2013 22/12/2013	275 274						14,5 13,5					7 3	48 36	9	
23/12/2013	245						14,6					6	32	7	
24/12/2013	173					1	23,1					7	26	3	
25/12/2013							PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
26/12/2013	730						21,2					3,4	27	29	
27/12/2013	075	1		1	1	1	PAS DE N	EUTRALIS	SATION	1	I	0.0	50	40	
28/12/2013 29/12/2013	275			1	I	1	16,0 PAS DE N	FLITRALIG	IATION	1		9,2	59	43	1
30/12/2013	276						15,0	LUTINALI	ATION			10	54	11	
31/12/2013		·					PAS DE N	EUTRALIS	SATION						
Compteur mensuel	5 963	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Compteur annuel	55 872	00:00:00				00:00:00					00:00:00				00:00:00
Valeur en ita	liaue = L0	Q/2 ; LQ = Limite de Quan	tification												
Valeur en gr PdP = pas d	as dépas e prélève	sement des seuils régle ement	mentaires												
		edondante sur défaut analy ndante sur défaut analyse													

Le 18 novembre 2014 127/147

CONTROLE MENSUEL SORTIE STATION TE EN 2013

Concentrations lors des contrôles mensuels et concentrations moyennes annuelles

Date de prélèvement			08/01/2013	06/02/2013	08/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	CTA TION A	11/09/2013	04/10/2013	05/11/2013	05/12/2013	Seuil	Seuil
Référence échantillon	LQ	Unité								STATION A L'ARRET					arrêté	arrêté
										LAINEI					exploitation	déversement
рН	2	-	7,15	7,35	7,15	7,15	7,4	7,15	7,05	0	6,6	6,7	7,9	6,7	5,5< <8,5	5,5< <8,5
Matières en suspension	2	mg/l	16	13,0	22,0	16,0	15	22	29	0	19	15	30	12	30	600
DCO	25	mg/O2/I	200	320	130	490	125	160	102	0	145	150	220	102	125	2000
D.B.O.5	3	mg/O2/I	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	0	1,5	1,5	1,5	1,5	-	800
СОТ	3	mg/l	1,5	3,8	1,5	1,5	3,1	1,5	1,5	0	1,5	3,1	3,3	1,5	40	-
Fluorures	0,05	mg/l	1,6	9,1	7,31	7,6	12	2,4	12	0	10	7,5	7,4	7	15	15
Cyanures	0,01	mg/l	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0	0,005	0,005	0,005	0,005	0,1	0,1
Hydrocarbures totaux	0,05	mg/l	0,025	0,025	0,025	0,025	0,5	0,025	0,025	0	0,025	0,025	0,025	0,025	5	5
Chrome VI	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,1	0,1
A.O.X	0,03	mg/l	0,43	0,87	1,27	3,23	0,45	1,49	0,75	0	2,3	1,43	2,13	0,775	5	5
Azote total	1	mg/l	23,14	26,17	26,32	33,46	0,5	22,21	26,41	0	16,28	51,13	27,36	39,17	-	150
Indice phénol	0,01	mg/l	0,005	0,01	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0	0,005	0,005	0,005	0,01	-	0,2
Arsenic	0,001	mg/l	0,0013	0,0013	0,0005	0,0005	0,0005	0,00289	0,0005	0	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,1	0,1
Phosphore total	0,05	mg/l	0,025	0,025	0,025	0,09	0,025	0,025	0,025	0	0,05	0,14	0,025	0,025	-	50
Etain	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,004	0,0025	0,0025	0,0025	0,009	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,006	-	2
Manganèse	0,001	mg/l	0,015	0,026	0,02	0,026	0,007	0,005	0,013	0	0,035	0,006	0,004	0,004	-	1
Aluminium + fer	-	mg/l	0,175	0,13	0,254	0,266	0,172	0,236	0,221	0	0,169	0,108	0,129	0,27	-	5
Plomb	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,006	0,2	0,2
Cadmium	0,001	mg/l	0,0005	0,001	0,001	0,001	0,0005	0,0005	0,0005	0	0,0005	0,005	0,001	0,001	0,05	0,05
Mercure	0,0005	mg/l	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,03	0,03
Nickel	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,5	0,5
Chrome	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,5	0,5
Zinc	0,005	mg/l	0,008	0,01	0,01	0,0025	0,0025	0,006	0,021	0	0,005	0,015	0,011	0,009	1,5	1,5
Cuivre	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,5	0,5
Thallium	0,002	mg/l	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0	0,001	0,001	0,001	0,001	0,05	0,05
Dioxines & Furannes	0,7	pg/l	-	-	-	0,02	-	-	-	-	0,01	-	-	-	300	300

Valeur dépassant le seuil des arrêtés = gras grisé

Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de Quantification

Le 18 novembre 2014 128/147

CONTROLES MENSUELS SORTIE STATION TE EN 2013

Flux journaliers

Date de prélèvement		08/01/2013	06/02/2013	08/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	OTA TION A	11/09/2013	04/10/2013	05/11/2013	05/12/2013	Seuil
Référence échantillon	Unité								STATION A L'ARRET					arrêté
									LAINEI					déversement
Débit journalier	m3	417	348	196	274	446	223	372	0	567	431	318	373	960
Débit mensuel	m3	11990	10437	9791	8339	11815	6649	11484	0	11673	9490	10949	11272	-
Matières en suspension	kg/j	6,7	4,5	4,3	4,4	6,7	4,9	10,8	0,0	10,8	6,5	9,5	4,5	576
DCO	kg/j	83,4	111,4	25,5	134,3	55,8	35,7	37,9	0,0	82,2	64,7	70,0	38,0	1920
D.B.O.5	kg/j	0,6	0,5	0,3	0,4	0,7	0,3	0,6	0,0	0,9	0,6	0,5	0,6	768
СОТ	kg/j	0,6	1,3	0,3	0,4	1,4	0,3	0,6	0,0	0,9	1,3	1,0	0,6	-
Fluorures	kg/j	0,67	3,17	1,43	2,08	5,35	0,54	4,46	0,00	5,67	3,23	2,35	2,61	14,4
Cyanures	kg/j	0,002	0,002	0,001	0,001	0,002	0,001	0,0019	0,000	0,003	0,002	0,002	0,002	0,096
Hydrocarbures totaux	kg/j	0,01	0,01	0,00	0,01	0,22	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	4,8
Chrome VI	kg/j	0,0010	0,001	0,0005	0,001	0,0011	0,001	0,0009	0,0000	0,001	0,001	0,001	0,001	0,096
A.O.X	kg/j	0,2	0,3	0,2	0,9	0,2	0,3	0,3	0,0	1,3	0,6	0,7	0,3	4,8
Azote total	kg/j	9,6	9,1	5,2	9,2	0,2	5,0	9,8	0,0	9,2	22,0	8,7	14,6	144
Indice phénol	kg/j	0,002	0,003	0,001	0,001	0,002	0,001	0,002	0,000	0,003	0,002	0,002	0,004	0,192
Sulfates	kg/j	266,9	229,7	123,5	356,2	379,1	132,2	388,6	0,0	388,4	336,4	343,3	303,1	-
Arsenic	kg/j	0,0005	0,0005	0,0001	0,0001	0,0002	0,0006	0,00019	0,0000	0,0003	0,0002	0,0002	0,0002	0,096
Phosphore total	kg/j	0,010	0,009	0,005	0,025	0,011	0,006	0,009	0,000	0,028	0,060	0,008	0,009	48
Etain	kg/j	0,0010	0,0009	0,0008	0,0007	0,0011	0,0006	0,0033	0,0000	0,0014	0,0011	0,0008	0,0022	1,92
Manganèse	kg/j	0,0063	0,0090	0,0039	0,0071	0,0031	0,0011	0,0048	0,0000	0,0198	0,0026	0,0013	0,0015	0,96
Aluminium + fer	kg/j	0,073	0,05	0,05	0,07	0,08	0,05	0,08	0,00	0,10	0,05	0,04	0,10	4,80
Plomb	kg/j	0,0010	0,0009	0,0005	0,0007	0,0011	0,0006	0,0009	0,0000	0,0014	0,0011	0,0008	0,0022	0,192
Cadmium	kg/j	0,0002	0,0003	0,0002	0,0003	0,0002	0,0001	0,0002	0,0000	0,0003	0,0022	0,0003	0,0004	0,048
Mercure	kg/j	0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0288
Nickel	kg/j	0,0010	0,0009	0,0005	0,0007	0,0011	0,0006	0,0009	0,0000	0,0014	0,0011	0,0008	0,0009	0,48
Chrome	kg/j	0,0010	0,0009	0,0005	0,0007	0,0011	0,0006	0,0009	0,0000	0,0014	0,0011	0,0008	0,0009	0,48
Zinc	kg/j	0,0033	0,0035	0,0020	0,0007	0,0011	0,0013	0,0078	0,0000	0,0028	0,0065	0,0035	0,0034	1,44
Cuivre	kg/j	0,0010	0,0009	0,0005	0,0007	0,0011	0,0006	0,0009	0,0000	0,0014	0,0011	0,0008	0,0009	0,48
Thallium	kg/j	0,0004	0,0003	0,0002	0,0003	0,0004	0,0002	0,0004	0,0000	0,0006	0,0004	0,0003	0,000	0,048
Dioxines & Furannes	μg/j	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0057	-	-	-	288

Valeur dépassant le seuil de l'arrêté de déversement = gras grisé

Le 18 novembre 2014 129/147

CONTROLES MENSUELS SORTIE STATION TER EN 2013

Concentrations lors des contrôles mensuels et concentrations moyennes annuelles

						1	,	1			1				•	
Date de prélèvement			08/01/2013	06/02/2013	18/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	13/08/2013	11/09/2013	03/10/2013	05/11/2013	STATION A	Seuil	Seuil
Référence échantillon	LQ	Unité												L'ARRET	arrêté	arrêté
															exploitation	déversement
pH	-	-	7,95	7,8	7,65	7,55	7,95	7,55	8,2	6,4	7,9	7,8	7,3	0	5,5< <8,5	5,5< <8,5
Matières en suspension	2	mg/l	7	12,0	18,0	15,0	2,7	4	4	9	1	46	7	1	600	600
DCO	25	mg/O2/I	12,5	12,5	39	26	12,5	25	12,5	100	12,5	12,5	46	12,5	2000	2000
D.B.O.5	3	mg/O2/I	1,5	1,5	7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3	8	1,5	800	800
СОТ	3	mg/l	1,5	1,5	4,1	1,5	3	6,5	2	1,5	1,5	1,5	11	1,5	40	-
Fluorures	0,05	mg/l	0,55	0,59	0,79	0,94	0,57	1,3	0,8	3,5	0,74	0,37	0,34	0,025	15	15
Cyanures	0,01	mg/l	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,1	0,1
Hydrocarbures totaux	0,05	mg/l	0,025	0,025	0,05	0,1	0,08	0,025	0,025	0,025	0,025	0,025	0,025	0,025	5	5
Chrome VI	0,005	mg/l	0,012	0,015	0,017	0,0025	0,008	0,035	0,0025	0,01	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,1	0,1
A.O.X	0,03	mg/l	0,015	0,015	0,054	0,055	0,015	0,038	0,015	0,36	0,063	0,035	0,015	0,015	5	5
Azote total	1	mg/l	42,03	5,18	10,85	7,43	5,35	4,91	5,35	12,52	4,63	0,5	8,64	0,5	150	150
Indice phénol	0,01	mg/l	0,005	0,005	0,02	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,06	0,005	-	0,2
Arsenic	0,001	mg/l	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0015	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,1	0,1
Phosphore total	0,05	mg/l	0,11	0,13	15	0,07	0,025	0,16	0,15	0,025	0,025	0,46	0,12	0,025	50	50
Etain	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,005	0,006	0,0025	0,0025	0,005	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	-	2
Manganèse	0,001	mg/l	0,05	0,056	0,032	0,06	0,012	0,065	0,03	0,032	0,0005	0,059	0,026	0,0005	-	1
Aluminium + fer	-	mg/l	0,555	0,424	1,308	2,031	0,224	0,963	1,14	0,331	0,48	0,703	0,786	0,0075	-	5
Plomb	0,005	mg/l	0,007	0,011	0,067	0,021	0,0025	0,028	0,011	0,01	0,0025	0,007	0,005	0,0025	0,2	0,2
Cadmium	0,001	mg/l	0,001	0,003	0,003	0,005	0,0005	0,006	0,002	0,003	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,05	0,05
Mercure	0,0005	mg/l	0,00025	0,00025	0,00053	0,00072	0,00067	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,03	0,03
Nickel	0,005	mg/l	0,006	0,005	0,0025	0,006	0,0025	0,008	0,005	0,0025	0,0025	0,0025	0,006	0,0025	0,5	0,5
Chrome	0,005	mg/l	0,015	0,016	0,026	0,017	0,007	0,037	0,0025	0,009	0,0025	0,0025	0,006	0,0025	0,5	0,5
Zinc	0,005	mg/l	0,041	0,092	0,1	0,093	0,01	0,122	0,07	0,061	0,0025	0,039	0,03	0,0025	1,5	1,5
Cuivre	0,005	mg/l	0,017	0,011	0,013	0,008	0,0025	0,007	0,007	0,0025	0,0025	0,005	0,008	0,0025	0,5	0,5
Thallium	0,002	mg/l	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,05	0,05
Dioxines & Furannes	0,7	pg/l	-	-	-	0,11	-	-	-	-	0,78	-	-	0,35	300	300

Valeur dépassant le seuil des arrêtés = gras grisé

Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de Quantification

Le 18 novembre 2014

CONTROLES MENSUELS SORTIE STATION TER EN 2013

Flux journaliers

Date de prélèvement		08/01/2013	06/02/2013	18/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	13/08/2013	11/09/2013	03/10/2013	05/11/2013	l	Seuil
Référence échantillon	Unité												STATION A L'ARRET	arrêté
													LARREI	déversement
Débit journalier	m3	81	47	221	193	344	309	140	639	482	201	132	0	1920
Débit mensuel	m3	2986	3259	8571	5467	3698	6228	10492	17287	10026	8031	3743	0	-
Matières en suspension	kg/j	0,6	0,6	4,0	2,9	0,9	1,2	0,6	5,8	0,5	9,2	0,9	0,0	1152
DCO	kg/j	1,0	0,6	8,6	5,0	4,3	7,7	1,8	63,9	6,0	2,5	6,1	0,0	3840
D.B.O.5	kg/j	0,1	0,1	1,5	0,3	0,5	0,5	0,2	1,0	0,7	0,6	1,1	0,0	1536
СОТ	kg/j	0,1	0,1	0,9	0,3	1,0	2,0	0,2	1,0	0,7	0,3	1,5	0,0	-
Fluorures	kg/j	0,04	0,03	0,17	0,18	0,20	0,40	0,11	2,24	0,36	0,07	0,04	0,00	28,8
Cyanures	kg/j	0,0004	0,0002	0,001	0,001	0,002	0,0015	0,001	0,003	0,002	0,0010	0,0007	0,0000	0,192
Hydrocarbures totaux	kg/j	0,00	0,00	0,01	0,02	0,03	0,01	0,00	0,02	0,01	0,01	0,00	0,00	9,6
Chrome VI	kg/j	0,0010	0,0007	0,004	0,000	0,003	0,0108	0,0004	0,006	0,001	0,001	0,0003	0,0000	0,192
A.O.X	kg/j	0,001	0,001	0,012	0,011	0,005	0,012	0,002	0,230	0,030	0,007	0,002	0,000	9,6
Azote total	kg/j	3,4	0,2	2,4	1,4	1,8	1,5	0,7	8,0	2,2	0,1	1,1	0,0	288
Indice phénol	kg/j	0,000	0,000	0,004	0,001	0,002	0,0015	0,001	0,003	0,002	0,001	0,008	0,0000	0,384
Arsenic	kg/j	0,00004	0,00002	0,00011	0,00010	0,00017	0,00046	0,00007	0,00032	0,00024	0,00010	0,00007	0,00000	0,192
Phosphore total	kg/j	0,009	0,006	3,315	0,014	0,009	0,049	0,021	0,0160	0,012	0,092	0,016	0,000	96
Etain	kg/j	0,0002	0,0001	0,0011	0,0012	0,0009	0,0008	0,0007	0,0016	0,0012	0,0005	0,0003	0,0000	3,84
Manganèse	kg/j	0,0041	0,0026	0,0071	0,0116	0,0041	0,0201	0,0048	0,0204	0,0002	0,0119	0,0034	0,0000	1,92
Aluminium + fer	kg/j	0,04	0,02	0,29	0,39	0,08	0,30	0,16	0,21	0,23	0,14	0,10	0,00	9,6
Plomb	kg/j	0,0006	0,0005	0,0148	0,0041	0,0009	0,0087	0,0015	0,0064	0,0012	0,0014	0,0007	0,0000	0,384
Cadmium	kg/j	0,00008	0,00014	0,00066	0,00097	0,00017	0,00185	0,00028	0,00192	0,00024	0,00010	0,00007	0,00000	0,096
Mercure	kg/j	0,00002	0,00001	0,00012	0,00014	0,00023	0,00008	0,00004	0,00016	0,00012	0,00005	0,00003	0,00000	0,0576
Nickel	kg/j	0,0005	0,0002	0,0006	0,0012	0,0009	0,0025	0,0007	0,0016	0,0012	0,0005	0,0008	0,0000	0,96
Chrome	kg/j	0,0012	0,0008	0,0057	0,0033	0,0024	0,0114	0,0004	0,0058	0,0012	0,0005	0,0008	0,0000	0,96
Zinc	kg/j	0,0033	0,0043	0,0221	0,0179	0,0034	0,0377	0,0097	0,0390	0,0012	0,0078	0,0040	0,0000	2,88
Cuivre	kg/j	0,0014	0,0005	0,0029	0,0015	0,0009	0,0022	0,0010	0,0016	0,0012	0,0010	0,0011	0,0000	0,96
Thallium	kg/j	0,00008	0,0000	0,0002	0,0002	0,0003	0,0003	0,0001	0,0006	0,000	0,0002	0,0001	0,0000	0,096
Dioxines & Furannes	μg/j	-	-	-	-	-	-	-	-	0,4	-	-	-	576

Valeur dépassant le seuil de l'arrêté de déversement = gras grisé

Le 18 novembre 2014 131/147

CONTROLES MENSUELS SORTIE NEUTRALISATION EN 2013

Concentrations lors des contrôles mensuels et concentrations moyennes annuelles

Date de prélèvement			08/01/2013	07/02/2013	07/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	13/08/2013	11/09/2013	03/10/2013	05/11/2013	05/12/2013	Seuil	Seuil
Référence échantillon	LQ	Unité													arrêté	arrêté
															exploitation	déversement
рН	-	-	7,75	7,25	7,4	7,35	7,35	7,45	7,75	7,25	7,5	7,15	8	7	5,5< <8,5	5,5< <8,5
Matières en suspension	2	mg/l	10,0	19,0	5,6	14,0	6,0	14,0	8,0	6,8	26,0	11,0	8,0	32,0	600	600
DCO	25	mg/O2/I	13	50,0	35	75	310	43	12,5	12,5	31	12,5	38	33	2000	2000
D.B.O.5	3	mg/O2/I	1,5	1,5	1,5	9	17	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3	800	800
COT	3	mg/l	1,5	15,0	8,2	1,5	102	15	7,2	6,3	6,8	11	19	6	40	-
Fluorures	0,05	mg/l	0,31	0,960	0,662	1,04	0,35	0,61	0,93	0,69	0,7	1,1	0,71	0,23	15	15
Cyanures	0,01	mg/l	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,1	0,1
Hydrocarbures totaux	0,05	mg/l	0,025	0,025	0,025	0,17	0,025	0,025	0,025	0,11	0,025	0,025	0,025	0,2	5	5
Chrome VI	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,1	0,1
A.O.X	0,03	mg/l	0,015	0,015	0,034	0,015	0,015	0,015	0,015	0,24	0,069	0,015	0,33	0,015	5	5
Azote total	1	mg/l	8,04	38,2	15,27	53,7	31,24	28,56	24,12	27,95	30,49	45,55	2,41	11,85	150	150
Indice phénol	0,01	mg/l	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,02	0,005	0,01	0,005	0,005	0,005	0,005	-	0,2
Arsenic	0,001	mg/l	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,00262	0,0005	0,0011	0,0005	0,001644	0,001195	0,002583	0,1	0,1
Phosphore total	0,05	mg/l	0,06	0,080	0,025	0,05	0,06	0,05	0,025	0,22	0,025	0,35	0,55	0,8	50	50
Etain	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,007	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	-	2
Manganèse	0,001	mg/l	0,005	0,020	0,005	0,066	0,052	0,014	0,012	0,005	0,006	0,01	0,008	0,033	-	1
Aluminium + fer	-	mg/l	0,68	1,35	0,694	3,285	0,503	1,908	0,361	0,553	0,727	1,038	0,635	3,385	-	5
Plomb	0,005	mg/l	0,0025	0,0025	0,0025	0,044	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,007	0,2	0,2
Cadmium	0,001	mg/l	0,0005	0,0005	0,0005	0,005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,05	0,05
Mercure	0,0005	mg/l	0,00025	0,00025	0,00025	0,00065	0,0005	0,0014	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,00025	0,007559	0,03	0,03
Nickel	0,005	mg/l	0,0025	0,0060	0,0025	0,007	0,0025	0,006	0,007	0,008	0,007	0,008	0,0025	0,016	0,5	0,5
Chrome	0,005	mg/l	0,0025	0,0060	0,005	0,023	0,0025	0,012	0,0025	0,01	0,0025	0,006	0,0025	0,017	0,5	0,5
Zinc	0,005	mg/l	0,013	0,0180	0,011	0,131	0,023	0,023	0,03	0,027	0,022	0,015	0,025	0,045	1,5	1,5
Cuivre	0,005	mg/l	0,0025	0,0100	0,0025	0,014	0,032	0,008	0,01	0,007	0,008	0,014	0,008	0,013	0,5	0,5
Thallium	0,002	mg/l	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,05	0,05
Dioxines & Furannes	0,7	pg/l	-	-	-	0,05	-	-	-	-	0,06	•	-	-	300	300

Valeur dépassant le seuil des arrêtés = gras grisé

Valeur en italique = LQ/2 ; LQ = Limite de Quantification

Le 18 novembre 2014 132/147

CONTROLES MENSUELS SORTIE NEUTRALISATION EN 2013

Flux journaliers

Date de prélèvement		08/01/2013	07/02/2013	07/03/2013	10/04/2013	15/05/2013	19/06/2013	11/07/2013	13/08/2013	11/09/2013	03/10/2013	05/11/2013	05/12/2013	Seuil
Référence échantillon	Unité													arrêté
														déversement
Débit journalier	m3	283	405	274	256	629	221	754	217	443	313	57	31	400
Débit mensuel	m3	4658	4386	4570	5608	4525	2790	3520	2152	5173,07	5863	6477	5963	-
Matières en suspension	kg/j	2,8	7,7	1,5	3,6	3,8	3,1	6,0	1,5	11,5	3,4	0,5	1,0	240
DCO	kg/j	3,5	20,3	9,6	19,2	195,0	9,5	9,4	2,7	13,7	3,9	2,2	1,0	800
D.B.O.5	kg/j	0,4	0,6	0,4	2,3	10,7	0,3	1,1	0,3	0,7	0,5	0,1	0,1	320
СОТ	kg/j	0,4	6,1	2,2	0,4	64,2	3,3	5,4	1,4	3,0	3,4	1,1	0,2	-
Fluorures	kg/j	0,09	0,39	0,18	0,27	0,22	0,13	0,70	0,15	0,31	0,34	0,04	0,01	6
Cyanures	kg/j	0,0014	0,0020	0,0014	0,0013	0,0031	0,0011	0,0038	0,0011	0,0022	0,0016	0,0003	0,0002	0,04
Hydrocarbures totaux	kg/j	0,01	0,01	0,01	0,04	0,02	0,01	0,02	0,024	0,01	0,01	0,00	0,01	2
Chrome VI	kg/j	0,001	0,0010	0,0007	0,001	0,0016	0,0006	0,0019	0,0005	0,0011	0,0008	0,0001	0,0001	0,04
A.O.X	kg/j	0,004	0,006	0,009	0,004	0,009	0,003	0,011	0,052	0,031	0,005	0,019	0,000	2
Azote total	kg/j	2,3	15,5	4,2	13,7	19,6	6,3	18,2	6,1	13,5	14,3	0,1	0,4	60
Indice phénol	kg/j	0,0014	0,0020	0,0014	0,0013	0,0031	0,0044	0,0038	0,0022	0,0022	0,0016	0,0003	0,0002	0,08
Arsenic	kg/j	0,0001	0,0002	0,0001	0,0001	0,0003	0,0006	0,00038	0,0002	0,0002	0,0005	0,0001	0,00008	0,04
Phosphore total	kg/j	0,017	0,032	0,007	0,013	0,038	0,011	0,019	0,048	0,011	0,110	0,031	0,025	20
Etain	kg/j	0,0007	0,0010	0,0007	0,0018	0,0016	0,0006	0,0019	0,0005	0,0011	0,0008	0,0001	0,0001	0,8
Manganèse	kg/j	0,0014	0,008	0,0014	0,0169	0,0327	0,0031	0,0090	0,0011	0,0027	0,0031	0,0005	0,0010	0,4
Aluminium +fer	kg/j	0,19	0,55	0,19	0,84	0,32	0,42	0,27	0,12	0,32	0,32	0,04	0,10	2
Plomb	kg/j	0,0007	0,0010	0,0007	0,0113	0,0016	0,0006	0,0019	0,0005	0,0011	0,0008	0,0001	0,0002	0,08
Cadmium	kg/j	0,00014	0,00020	0,00014	0,00128	0,00031	0,00011	0,00038	0,00011	0,00022	0,00016	0,00003	0,00002	0,02
Mercure	kg/j	0,00007	0,00010	0,00007	0,00017	0,00031	0,00031	0,00019	0,00005	0,00011	0,00008	0,00001	0,00023	0,012
Nickel	kg/j	0,0007	0,0024	0,0007	0,0018	0,0016	0,0013	0,0053	0,0017	0,0031	0,0025	0,0001	0,0005	0,2
Chrome	kg/j	0,0007	0,0024	0,0014	0,0059	0,0016	0,0027	0,0019	0,0022	0,0011	0,0019	0,0001	0,0005	0,2
Zinc	kg/j	0,0037	0,0073	0,0030	0,0335	0,0145	0,0051	0,0226	0,0059	0,0097	0,0047	0,0014	0,0014	0,6
Cuivre	kg/j	0,0007	0,0041	0,0007	0,0036	0,0201	0,0018	0,0075	0,0015	0,0035	0,0044	0,0005	0,0004	0,2
Thallium	kg/j	0,0003	0,0004	0,0003	0,0003	0,0006	0,00022	0,0008	0,0002	0,0004	0,0003	0,0001	0,0000	0,02
Dioxines & Furannes	μg/j	-	-	-	-	-	-	-	-	0,027	-	-	-	120

Valeur dépassant le seuil de l'arrêté de déversement = gras grisé

Le 18 novembre 2014 133/147

FLUX ANNUELS SORTIE STATIONS TE, TER ET NEUTRALISATION EN 2013

USINE D'IVRY		Autocontrôle : Analy	Autocontrôle : Analyses sortie stations TE, TER et Neutralisation Flux annuels							
				1	1					
Débit annuel	m3	113889	79788	55685,07	249362,07	m3				
				T	T	4				
		Flux TE	Flux TER	Flux NEUT	Flux totaux					
Matières en suspension		1993	842	744	3580	kg				
Plomb	kg	0,3	1,2	0,4	1,8	"				
Cadmium	kg	0,1	0,2	0,05	0,3	"				
Mercure	kg	0,03	0,03	0,06	0,11	"				
Chrome	kg	0,3	1,0	0,4	1,7	"				
Cuivre	kg	0,3	0,6	0,6	1,5	"				
Arsenic	kg	0,1	0,0	0,1	0,2	"				
Nickel	kg	0,3	0,3	0,3	1,0	"				
Zinc	kg	1,0	4,4	1,8	7,2	"				
Etain	kg	0,39	0,26	0,16	0,81	"				
Manganèse	kg	1,5	2,8	1,1	5,5	"				
DCO	kg	20467	2151	3086	25704	"				
D.B.O.5	kg	171	209	197	577	"				
Hydrocarbures totaux	kg	7	3	3	14	n n				
Chrome VI	kg	0,3	0,7	0,1	1,2	"				
Fluorures	kg	797	70	38	905	n n				
Cyanures	kg	0,6	0,4	0,3	1,2	"				
Indice phénol	kg	0,7	0,9	0,4	1,9	"				
СОТ	kg	240	243	926	1409	"				
A.O.X	kg	144	5	4	152	"				
Thallium	kg	0,1	0,1	0,1	0,2	"				
Aluminium	kg	17,4	10,1	19,3	46,8	"				
Fer	kg	2,9	49,4	50,8	103,1	"				
Phosphore total	kg	4,8	108,4	10,6	123,8	"				
Azote total	kg	2777	717	1473	4968	"				
Dioxines Furanes	μg	2	33	3	38	μg				
Aluminium + fer	kg	20,3	59,5	70,1	149,9	kg				
Azote réduit (Azote Kjeldahl)	kg	129	123	246	498	μg				

Le 18 novembre 2014 134/147

CONTROLES SEMESTRIELS REJETS EGOUTS EAUX USEES EN 2013

Date		19-juin	03-oct	Seuil	19-juin	03-oct	Seuil
Référence des écha	ntillons	Pas de débit	OC1310-446	(arrêté	Pas de débit	SOC1310-447-1	(arrêté d'autorisation de
Analyses	Unité	Egout Bru	ineseau	préfectoral)	Egout \	/. Hugo	déversement)
pН			7,25	5,5 <ph<8,5< th=""><th></th><th>7,8</th><th>5,5<ph<8,5< th=""></ph<8,5<></th></ph<8,5<>		7,8	5,5 <ph<8,5< th=""></ph<8,5<>
MES	mg/l		250	600		98	600
DCO	mgO2/I		200	2000		87	2000
DBO5	mgO2/I		11	800		6	800
Hydrocarbures totaux	mg/l		5,97	5		12,44	5

CONTROLES SEMESTRIELS REJETS EGOUTS EAUX PLUVIALES EN 2013

Date		19-juin	03-oct	19-juin	03-oct	
Référence des éch	antillons	SOC1306-1736	SOC1310-444-1	SOC1306-1737	SOC1310-445-1	Seuil
Analyses	Unité	Egout Br	uneseau	Egout '	V. Hugo	(arrêté préfectoral)
MES	mg/l	36	100	684	62	30
Hydrocarbures totaux	mg/l	1,49	1,22	9,80	3,14	5

Les valeurs dépassant les seuils de l'arrêté préfectoral ou de l'arrêté de déversement sont indiquées en rouge.

Le 18 novembre 2014 135/147

TE: SURVEILLANCE PERENNE RSDE 2013

concentration	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	μg/l	1,00	2,50	3,27
09/04/2013	μg/l	1,00	2,50	2,93
30/05/2013	μg/l	1,00	2,50	1,92
12/09/2013	μg/l	1,00	2,50	6,80
16/10/2013	μg/l	6,00	12,00	8,88
concentration moyenne annuelle (µg/l)		1,99	4,39	4,95

débit	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	m3/j	319,6	319,6	319,6
09/04/2013	m3/j	293,5	293,5	293,5
30/05/2013	m3/j	320,6	320,6	320,6
12/09/2013	m3/j	419,1	419,1	419,1
16/10/2013	m3/j	335,9	335,9	335,9
débit moyen annuel (m3/j)	m3/j	337,7	337,7	337,7

flux	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	g/j	0,32	0,80	1,05
09/04/2013	g/j	0,29	0,73	0,86
30/05/2013	g/j	0,32	0,80	0,62
12/09/2013	g/j	0,42	1,05	2,85
16/10/2013	g/j	2,02	4,03	2,98
flux moyen annuel (g/j)	g/j	0,67	1,48	1,67

	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
flux massique moyen (selon calculs de la note 27/04/11)	g/j	0,00	0,00	1,67
flux pour surveillance pérenne	g/j	2	20	4
flux pour programme d'action	g/j	10	100	30

Les valeurs en gras correspondent à LQ/2

Le 18 novembre 2014 136/147

^[1] le flux massique moyen annuel est calculé avec les résultats de la campagne de mesures à partir de la moyenne arithmétique des flux massiques annuels disponibles calculés selon la règle suivante : produit de la concentration moyenne et du débit moyen

TER: SURVEILLANCE PERENNE RSDE 2013

concentration	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
(lavage chaudière) 26/03/2013	μg/l	217,00	104,00	0,65
09/04/2013	μg/l	6,00	26,00	1,46
30/05/2013	μg/l	1,00	6,00	2,53
12/09/2013	μg/l	1,00	6,00	2,67
(lavage chaudière) 16/10/2013	μg/l	1,00	17,00	1,28
concentration moyenne annuelle (µg/l)		55,28	34,36	1,76

débit	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	m3/j	333,2	333,2	333,2
09/04/2013	m3/j	107,1	107,1	107,1
30/05/2013	m3/j	131,5	131,5	131,5
12/09/2013	m3/j	483,8	483,8	483,8
16/10/2013	m3/j	280,2	280,2	280,2
débit moyen annuel (m3/j)	m3/j	267,1	267,1	267,1

flux	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	g/j	72,30	34,65	0,22
09/04/2013	g/j	0,64	2,79	0,16
30/05/2013	g/j	0,13	0,79	0,33
12/09/2013	g/j	0,48	2,90	1,29
16/10/2013	g/j	0,28	4,76	0,36
flux moyen annuel (g/j)	g/j	14,77	9,18	0,47

	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
flux massique moyen (selon calculs de la note 27/04/11)	g/j	14,77	9,18	0,47
flux pour surveillance pérenne	g/j	2	20	4
flux pour programme d'action	g/j	10	100	30

Les valeurs en gras correspondent à LQ/2

Le 18 novembre 2014 137/147

^[1] le flux massique moyen annuel est calculé avec les résultats de la campagne de mesures à partir de la moyenne arithmétique des flux massiques annuels disponibles calculés selon la règle suivante : produit de la concentration moyenne et du débit moyen

NEUTRAL: SURVEILLANCE PERENNE RSDE 2013

concentration	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	μg/l	1,00	2,50	1,29
09/04/2013	μg/l	1,00	2,50	1,78
30/05/2013	μg/l	1,00	2,50	3,56
12/09/2013	μg/l	1,00	2,50	9,76
16/10/2013	μg/l	1,00	2,50	2,07
concentration moyenne annuelle (µg/l)		1,00	2,50	3,87

débit	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	m3/j	300,4	300,4	300,4
09/04/2013	m3/j	268,7	268,7	268,7
30/05/2013	m3/j	684,7	684,7	684,7
12/09/2013	m3/j	433,9	433,9	433,9
16/10/2013	m3/j	558,2	558,2	558,2
débit moyen annuel (m3/j)	m3/j	449,2	449,2	449,2

flux	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
26/03/2013	g/j	0,30	0,75	0,39
09/04/2013	g/j	0,27	0,67	0,48
30/05/2013	g/j	0,68	1,71	2,44
12/09/2013	g/j	0,43	1,08	4,24
16/10/2013	g/j	0,56	1,40	1,16
flux moyen annuel (g/j)	g/j	0,45	1,12	1,74

	Unité	Cadmium et ses composés	Plomb et ses composés	DEHP
flux massique moyen (selon calculs de la note 27/04/11)	g/j	0,00	0,00	1,74
flux pour surveillance pérenne	g/j	2	20	4
flux pour programme d'action	g/j	10	100	30

Les valeurs en gras correspondent à LQ/2

Le 18 novembre 2014 138/147

^[1] le flux massique moyen annuel est calculé avec les résultats de la campagne de mesures à partir de la moyenne arithmétique des flux massiques annuels disponibles calculés selon la règle suivante : produit de la concentration moyenne et du débit moyen

EAUX DE CIRCULATION: SURVEILLANCE PERENNE RSDE 2013

concentration		Unité	Zinc
26/	/03/2013	μg/l	16,00
09/	/04/2013	μg/l	10,00
30/	/05/2013	μg/l	5,00
12/	/09/2013	μg/l	5,00
16/	/10/2013	μg/l	45,0
concentration moyenne annuelle (µg/l)			16,20

débit	Unité	Zinc
26/03/2013	m3/j	192000,0
09/04/2013	m3/j	192000,0
30/05/2013	m3/j	192000,0
12/09/2013	m3/j	192000,0
16/10/2013	m3/j	192000,0
débit moyen annuel (m3/j)	m3/j	192000,0

flux	Unité	Zinc
26/03/2013	g/j	3072,00
09/04/2013	g/j	1920,00
30/05/2013	g/j	960,00
12/09/2013	g/j	960,00
16/10/2013	g/j	8640,00
flux moyen annuel (g/j)	g/j	3110,40

	Unité	Zinc
flux massique moyen (selon calculs de la note 27/04/11)	g/j	3110,40
flux pour surveillance pérenne	g/j	200
flux pour programme d'action	g/j	500

^[1] le flux massique moyen annuel est calculé avec les résultats de la campagne de mesures à partir de la moyenne arithmétique des flux massiques annuels disponibles calculés selon la règle suivante : produit de la concentration moyenne et du débit moyen

Le 18 novembre 2014 139/147

TER: analyses internes pendant lavages chaudières

Lavage chaudière 1 / juin 2013

concentration	Unité	SOCOR Cadmium	Eurofins Cadmium
03/06/2013	μgЛ	3,00	2,00
04/06/2013	μg/Ι	7,00	5,00
06/06/2013	μg/Ι	6,00	3,80
concentration moyenne annuelle (µg/l)		6,04	4,11

débit	Unité	SOCOR Cadmium	Eurofins Cadmium
03/06/2013	m3/j	133,0	133,0
04/06/2013	m3/j	432,0	432,0
06/06/2013	m3/j	322,0	322,0
débit moyen annuel (m3/j)	m3/j	295,7	295,7

flux	Unité	SOCOR Cadmium	Eurofins Cadmium
03/06/2013	gή	0,40	0,27
04/06/2013	g/j	3,02	2,16
06/06/2013	g/j	1,93	1,22
flux moyen annuel (g/j)	gή	1,79	1,22

	Unité	SOCOR Cadmium	Eurofins Cadmium
flux massique moyen (selon calculs de la note 27/04/11)	gń	1,79	1,22
flux pour surveillance pérenne	g/j	2	
flux pour programme d'action	g/j	10	

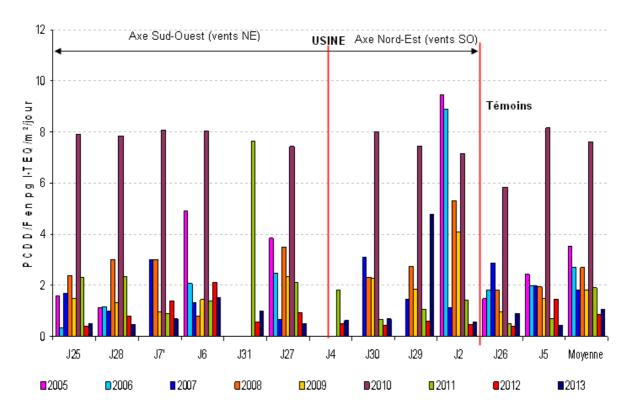
Les valeurs en gras correspondent à LQ/2

[1] le flux massique moyen annuel est calculé avec les résultats de la campagne de mesures à partir de la moyenne arithmétique des flux massiques annuels disponibles calculés selon la règle suivante : produit de la concentration moyenne et du débit moyen annuel

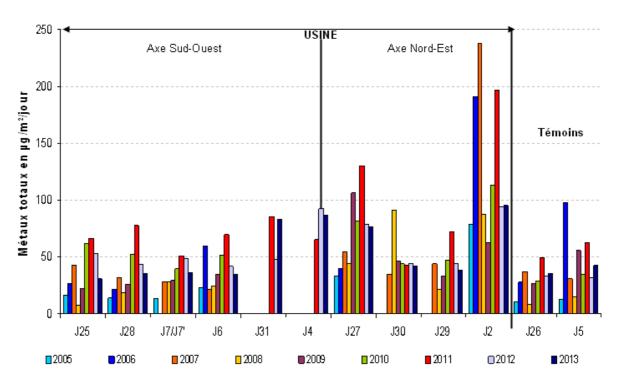
Le 18 novembre 2014 140/147

ANNEXE 9: RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES

Résultats de mesure du dépôt en dioxines et furannes obtenus au cours des dernières années (jauges) :

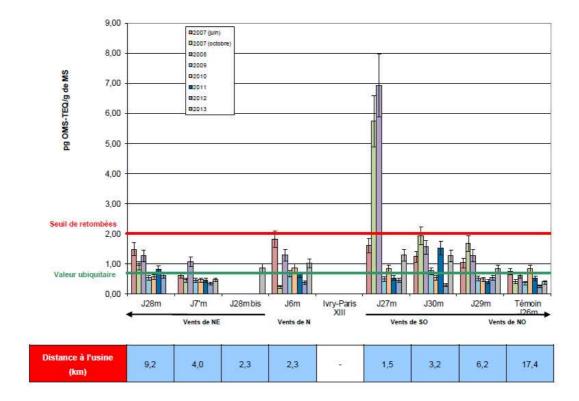


Résultats de mesure du dépôt en métaux lourds obtenus au cours des dernières années (jauges) :

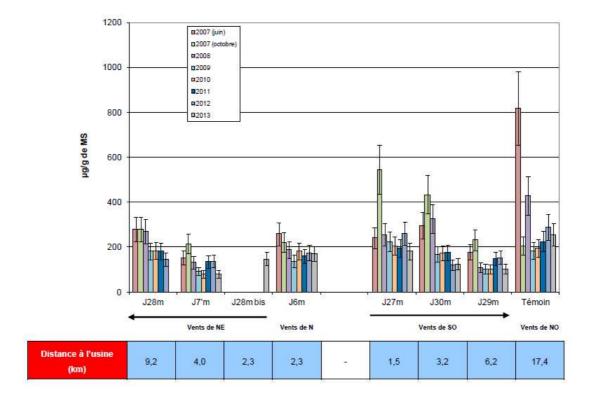


Le 18 novembre 2014 141/147

Évolution des teneurs en PCDD/F (pg OMS-TEQ/g de matière sèche) dans les bryophytes terrestres prélevées depuis 2007 :

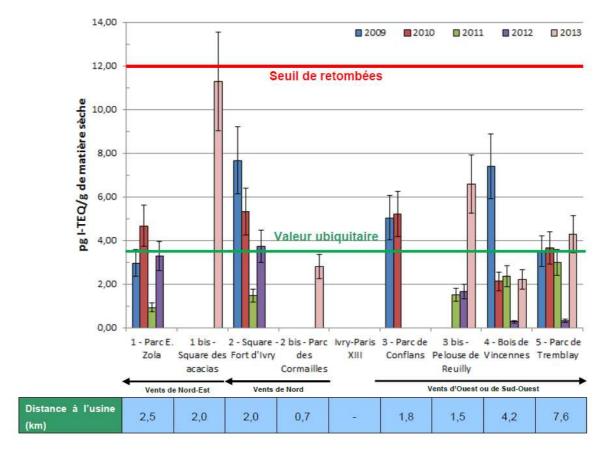


Évolution de la somme des métaux dans les bryophytes entre 2007 et 2013

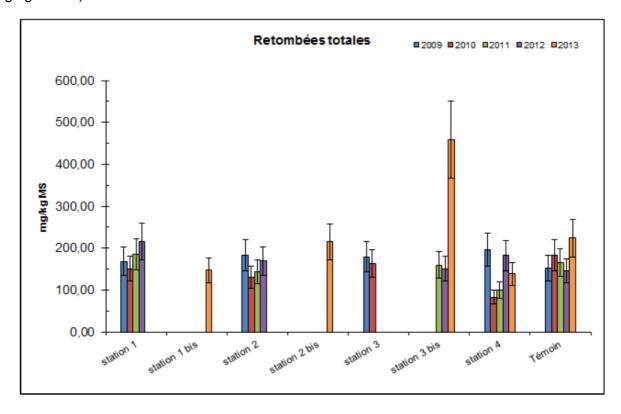


Le 18 novembre 2014 142/147

Évolution des teneurs en PCDD/F mesurées dans les lichens prélevés depuis 2009



Évolution des concentrations totales en métaux dans les lichens mesurées entre 2009 et 2013 (en mg/kg de MS) :



Le 18 novembre 2014 143/147

ANNEXE 10: INCIDENTS

05/12/2013

Romainville

Médical

lode 131

8 jours

3 mois

A	TABLEAU DE SUIVI DES DECLENCHEMENTS DU SYSTEME DE DETECTION DE LA RADIOACTIVITE								
IP13	UIOM d'IVRY-SUR-SEINE ANNEE 2013								
	Déclenchement					Stockage		n (IP XIII)	
Date	Société Commune	Origine du déclenchement	radioélément	Période radioactive	Durée de décroissance	masse kg	Date d'incinération possible théorique	Date de mise en fosse	Commentaires
03/01/2013	Paris 13°	Médical	TC99M	6 heures	3 jours	1	06/0 1/2013	10/01/2013	
10/01/2013	Paris 2°	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	10/0 4/2012	02/08/2013	
23/01/2013	Paris 13°	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	0,1	2 3/04/2013	02/08/2013	
26/01/2013	Romainville	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	2	26/04/2013	02/08/2013	
06/02/2013	DERICH	Médical	TC99M	6 heures	3 jours	1	09/02/2013	02/08/2013	
11/02/2013	Montrouge	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	2	11/05/2013	02/08/2013	
13/02/2013	Montrouge	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	2	13/05/2013	02/08/2013	
19/02/2013	Paris	Médical	TC99M	6 heures	3 jours	1	22/02/2013	02/08/2013	
22/03/2013	PARIS	Médical	TC99M	6 heures	3 jours	1	26/03/2013	02/08/2013	
12/04/2013	VEOLIA	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	12/07/2013	02/08/2013	
29/04/2013	Isséane	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	29/07/2013	02/08/2013	
02/05/2013	CACHAN	Pharmaceutique/ médical historique	Radium 226	1600 ans	Déchet longue vie	0,1	Déchet longue vie		Prise en charge Syctom En attente élimination ANDRA
27/06/2013	Kremlin Bicêtre	Médical	Tc 99m	6 heures	3 jours	1	30/06/2013	02/08/2013	
03/07/2013	PARIS	-	-	I	-	-	_		Déchet jeté en fosse procédure non respectée par le collecteur
20/07/2013	PARIS	Médical	lode 123 Chrome 51	13 heures 28 jours	6 jours 10 mois	2	20/05/2014		
06/08/2013	PARIS	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	06/11/2013		
03/09/2013	VITRY S/SEINE	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	03/12/2013		
03/09/2013	VITRY S/SEINE	Naturel	Uranium 238	4,6 10p9 années	Déchet longue vie	2	Déchet longue vie		Prise en charge Syctom En attente élimination ANDRA
08/09/2013	PARIS	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	3	08/12/2013		
19/09/2013	Romainville	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	19/12/2013		
03/10/2013	PARIS	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	03/01/2014		
06/10/2013	PARIS	Médical	lode 131	8 jours	3 mois	1	06/01/2014		

05/03/2014

Le 18 novembre 2014 144/147

ANNEXE 11: LEXIQUE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AST : Test Annuel de Surveillance des appareils mesurant les rejets atmosphériques

CLIS: Commission Locale d'Information et de Surveillance remplacée par la CSS

CSS: Commission de Suivi de Site

COFRAC: COmité FRançais d'ACcréditation

COT: Carbone Organique Total

COV: Composés Organiques Volatils

CPCU: Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain

DBO₅: Demande biochimique en Oxygène à 5 jours

DCO: Demande Chimique en Oxygène

DIP: Dossier d'Information du Public

DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

EDF: Électricité De France

FNADE: Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement

Gâteaux : déchets filtrés à l'issue de l'épuration des eaux

HAP: Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IME: Installation de Maturation et d'Élaboration

ISDND : Installation de Stockage pour Déchets Non Dangereux

ISDD : Installation de Stockage pour Déchets Dangereux

ISO: International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)

iTEQ: Equivalence de toxicité. Afin de pouvoir caractériser la charge toxique liée aux dioxines, un indicateur a été développé au niveau international, l'équivalent toxique (TEQ) qui existe sous deux systèmes d'unité: l'iTEQ_{OTAN} et l'iTEQ_{OMS}. Les résultats de dioxines et furanes présentés dans le DIP sont exprimés dans l'unité ng iTEQ_{OTAN} /Nm³, habituellement utilisée dans le cadre d'études environnementales. Les études sanitaires, quant à elles, utilisent le système OMS.

Parmi les 210 congénères de dioxines / furanes, seuls 17 sont considérés comme toxiques (7 dioxines et 10 furanes). Chacun de ces 17 congénères présente une toxicité différente. A chaque

Le 18 novembre 2014 145/147

congénère retenu est attribué un coefficient de toxicité, qui a été estimé en comparant sa toxicité à celle de la 2, 3, 7 et 8 TCDD (appelée aussi dioxine de Seveso). L'équivalent toxique d'un mélange de congénères est la somme des concentrations des 17 congénères toxiques, pondérées par leurs coefficients de toxicité respectifs.

Lixiviation: la lixiviation d'un déchet consiste en la mise en contact (unique ou répétée) de celui-ci avec de l'eau déminéralisée, selon un protocole normalisé, suivie de l'analyse de la fraction polluante passée en solution dans l'eau.

Mâchefers: Résidus de l'incinération des ordures ménagères récupérés en bas de grille de combustion et constitués dans leur très grande majorité des matériaux incombustibles des déchets (verre, métal...).

 mg/Nm^3 à 11 % $d'O_2$ sur gaz sec : milligramme par normal mètre cube de gaz (1 m³ de gaz dans les conditions normales de température et de pression, soit 273 kelvins ou 0 degré Celsius et 1,013 10^5 pascals ou 1,013 bar). Les concentrations sont ramenées à 11 % $d'O_2$ par Nm³ de gaz sec.

mS/cm: Millisiemens par centimètre, unité utilisée pour exprimer la conductivité électrique.

MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

MES: Matières En Suspension

ng: Nanogramme, soit un millième de millionième de gramme (10⁻⁹ g).

NEUTRAL : poste de neutralisation des effluents de régénération du poste de production d'eau déminéralisée

OM: Ordures Ménagères

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

OTAN (NATO): Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

pH : Potentiel Hydrogène, il détermine le caractère acide ou basique d'une solution.

PCB: PolyChloroBiphénols

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur, chaleur dégagée par une combustion qui exclut la chaleur de condensation de l'eau supposée restée à l'état de vapeur.

PCDD: Dioxines

PCDF: Furanes

REFIOM: Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères

RSDE: Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau

SCR : Système de Réduction Catalytique Sélective

SME: Système de Management Environnemental ISO 14001

Le 18 novembre 2014 146/147

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers : SYndicat interCommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Agglomération Parisienne

TE: Station de Traitement des Effluents issus du lavage des gaz

Tep: Tonne équivalent pétrole

TER : Station de Traitement des Eaux Résiduaires

UIOM: Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

VLE: Valeur Limite d'Émission

Le 18 novembre 2014 147/147